Salle de lecture
Parlement

MONTREAL. 31 MAI 1913

LE CLOU DE LA SAISON

Au *Café Parisien*, l'ouverture de la magnifique salle du premier étage est un fait accompli—Service parfait, musique exquise, fraîcheur désirée.

PARKER BROS.

LE PAYS

O. DESOURDY
Tailleur pour hommes
137, Blvd St-Laurent, Montréal.
Téléphone : EST 5593.

4me Année. No. 21 — Rédigé en Collaboration — Deux Sous le Numéro

OU EST LE MAL?

Si des hommes de conviction veulent faire revivre l'ancien programme libéral

Ni colère ni bravade dans notre attitude

Le projet de candidatures indépendantes aux prochaines élections provinciales bouleverse la "Vigie" de Québec.

La "Vigie" est un journal de foi libérale et elle prend la liberté de nous morigéner pour le compte de Sir Lomer Gouin. Notre confrère n'eut pas toujours autant d'amour pour le premier ministre actuel. Lors de la crise de 1904-05, quand M. Gouin machina dans l'ombre l'assassinat de son chef, M. Parent, la "Vigie" n'éprouvait que du mépris pour lui.

Ce journal nous reproche d'attaquer sournoisement le gouvernement de Québec. Nous ne pouvons accepter ce reproche, car le "Pays" joue son jeu ouvertement. Il n'y a pas de cachette dans notre attitude. Nous ne voulons prendre la place de personne. Nous discutons l'opportunité de grouper au grand jour une quinzaine d'hommes de bonne volonté autour d'un programme, pour la prochaine mêlée électorale.

Et ce programme n'a rien de mystérieux : c'est celui de M. Gouin lui-même.

Quand M. Gouin conçut le dessein de supprimer l'Hon. M. Parent, il organisa des conciliabules où il réunissait tous les libéraux qui trouvaient que M. Parent n'allait ni assez vite ni assez loin. Son ambition se bornait à prendre la place de son chef pour accomplir, disait-il, la réforme scolaire dans toute sa plénitude, pour poursuivre une politique d'initiative et de réalisations.

Son but était tout autre, évidemment, puisqu'il a renié son programme et ses promesses dès qu'il fut investi des fonctions de premier ministre.

Ce que M. Gouin, ambitieux et pauvre, voulait, c'était l'influence, l'autorité, les honneurs, l'argent. Il a tout sacrifié à ses convoitises. Il a fait reculer le parti libéral de vingt-cinq ans.

L'avènement de M. Gouin paraît avoir surtout profité à M. Gouin lui-même, à son bureau d'avocat, à ses entreprises personnelles, à son compte de banque.

Où est le mal, si des hommes de conviction veulent travailler sans espoir de récompense, à faire revivre l'ancien programme libéral ?

Ce n'est pas un évangile nouveau que nous voulons prêcher, ce ne sont pas des doctrines révolutionnaires que l'on songe à répandre, mais uniquement l'évangile et les doctrines que le premier ministre actuel a préconisés dans la division Saint-Jacques de 1897 à 1905.

Où est le mal de réclamer plus d'instruction parmi les masses, plus de liberté de pensée et d'action pour les citoyens ?

Nous ne sommes pas des transfuges.

Nous pouvons nous éloigner de la table, sans quitter le parti.

Et Sir Lomer Gouin n'est pas tout le parti libéral. Il disparaîtrait demain, que le parti libéral serait encore. M. Gouin n'a jamais pensé qu'un premier ministre incarne à lui seul l'âme et le corps d'un parti. Autrement, il ne se serait pas insurgé contre M. Parent.

D'ailleurs, ce n'est pas contre parti libéral que nous voulons faire surgir quelques candidatures indépendantes. C'est dans l'intérêt de la cause et des idées libérales elles-mêmes.

Une bataille d'opinions dans une quinzaine de comtés éveillerait les esprits.

Notre libéralisme reste intact, intégral. Nous ne renions rien, absolument rien. Nous voulons faire nôtre et nous voulons que le peuple fasse sien le programme de M. Gouin, avant l'assassinat de M. Parent.

Evidemment, les pique-assiette voient pareil mouvement d'un oeil inquiet. Mais, que nous importe !

La "Vigie" conteste l'authenticité de notre libéralisme. Elle est moins rigoureuse pour certains de ses chefs. Elle s'est même constituée la domestique d'un ministre qui, en 1900, se présentait "bleu" et signait un engagement par lequel il promettait de voter contre Sir Wilfrid Laurier.

Nous publierons ce document si la "Vigie" y tient tant soit peu.

Il n'y a ni colère ni bravade dans notre attitude.

Nous sommes attachés à un programme et à des réformes qui sont le patrimoine du parti libéral. Est-ce trahir que travailler à les faire triompher ?

Nous sommes peut-être bien naïfs de nous acharner à vouloir faire aboutir les anciennes idées de M. Gouin, malgré M. Gouin, à l'heure où M. Gouin porte toutes ses pensées vers la Baie James, à Maisonneuve, à Pointe-aux-Trembles, ou dans les consultations professionnelles de son homme d'affaires, M. L. P. Bérard.

Mais nous n'obligeons personne à nous suivre et à nous appuyer dans la tâche profondément ingrate que nous poursuivons.

Vindicator

—) o (—

FLASHLIGHT

Foin des statistiques !

Tiens ! voilà encore l'"Evénement" pris en flagrant délit de dénigrement.

C'est épouvantable ce qu'il y en a des gens qui ont cette terrible manie de dénigrer leur province, leurs compatriotes et leurs institutions.

A quoi diable! pensent donc ces gens ?

Sans doute, il se peut que tout ne soit pas parfait dans notre province, je suis le premier à l'admettre, mais aussi je suis le premier à vouloir le cacher de toutes mes forces. Qu'importe ce que nous sommes, pourvu que nous paraissions être autre chose.

"Les femmes ont l'âge qu'elles paraissent avoir," dit-on souvent. Rien n'est plus vrai des femmes, mais si nous appliquions le mot aux pays, il serait encore beaucoup plus vrai. Les pays ne sont que ce qu'ils paraissent.

Ainsi la province de Québec étant peuplée de Français, il semble que ce soit une province latine, passionnée de culture et d'art. Pourquoi certains journaux, comme l'"Evénement," s'acharnent-ils à dire, par exemple, que chez nous "on paye les laveuses et les balayeuses des prisons près du double de ce que reçoivent les jeunes filles qui se dévouent pour l'éducation dans notre province," ce qui certainement ne prouve pas nos goûts de culture et d'art.

Vous me répondrez que c'est vrai! Peut-être, mais à quoi bon le dire. Si c'est vrai, ce qu'il faut surtout, c'est le cacher, sinon nous allons perdre notre réputation de race latine.

D'autres journaux crient à tort et à travers qu'il y a 250,000 illettrés dans la province de Québec. Peut-on être plus anti-patriote ? La vérité, c'est qu'il y en a 311,000, mais à quoi bon le dire, cachons-le.

Moi, je crois que pour empêcher le retour de ces dénigrements périodiques, l'on ne devrait plus tenir de statistiques, et alors comme on ne saura pas officiellement quel est le salaire des institutrices, tout le monde croira qu'elles encaissent annuellement à peu près autant que le président du Pacifique; comme on ne saura pas non plus le nombre d'illettrés de Québec, les étrangers trouveront que nous sommes tous des docteurs ès-quelque chose.

Et la province de Québec passera pour....

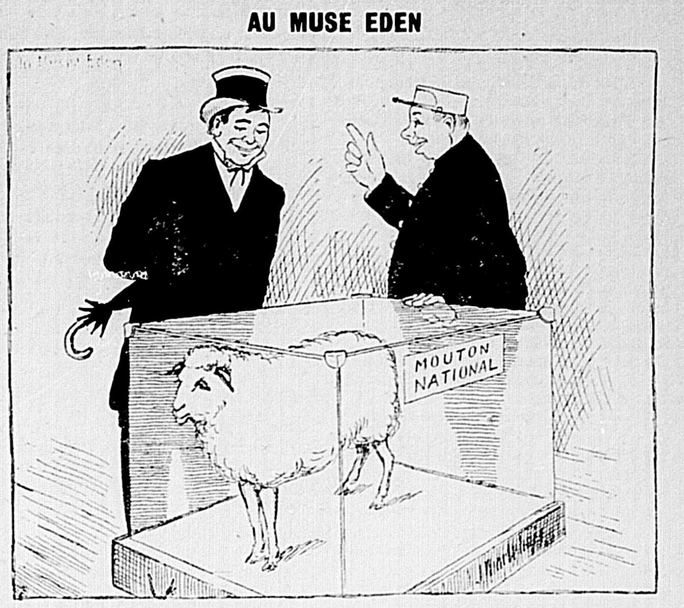
Tout est là, passer pour, paraître.

Que nos gouvernants fassent disparaître ces statistiques et ils auront fait oeuvre de patriotes.

Albert CHAMOT.

—) o (—

AU MUSE EDEN



Procédures suspendues

Le 21 juin dernier, un jeune homme, Henri Paul Cardinal, était tué par une automobile. Le chauffeur fut mis en état d'arrestation.

Le grand jury émit contre lui un "true bill". Son procès, qui devait avoir lieu en novembre, fut ajourné au terme de mars dernier.

Mais le procureur général, pratiquant une intervention extraordinaire, a ordonné de suspendre les procédures contre l'accusé.

Quel motif a engagé le gouvernement de Québec a entraver la marche de la justice ?

Il faudra le savoir.

—) o (—

Un grand succès

En 1911, M. Bourassa disait aux chefs bleus:

"Nous voulons—et nous n'en faisons nul mystère—faire élire assez de députés INDEPENDANTS pour faire échec à la loi navale et à toute autre mesure de contribution aux armements impériaux tant que le peuple ne se sera pas prononcé". (Le "Devoir" du 29 mai) .

Et de ces hommes indépendants, M. Bourassa en fit élire vingt deux dans la province de Québec.

Savez- vous comment ils firent échec à la marine? A cinq ou six exceptions près, en devenant les plus enragés impérialistes qu'on ait jamais vus!

Pour un succès, c'est un succès !

COMMERCIAL PLATE GLASS ASSURANCE COMPANY
701, Edifice Banque de Québec
ISIDORE CREPEAU, Gérant.
MAIN 2367 | Agents demandés
Taux réduits et prompts remplacements. Retournez ce coupon.
Veuillez envoyer mesurer nos glaces et faire connaître votre prime—sans charge.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .

UN JOUR D'ENNUI

La Lord's Day Alliance entreprend une nouvelle campagne pour faire de Montréal un tombeau, le dimanche

Ce sont des lois stupides qui restreignent vraiment trop la liberté individuelle

Elles privent surtout les pauvres gens

Il est maintenant question d'une nouvelle campagne de la Lord's Day Alliance pour faire du dimanche un jour de souverain ennui.

S'il fallait se rendre au désir de cette association puritaine, Montréal se transformerait le dimanche en un véritable tombeau. Il n'y aurait ni services de tramways, de chemins de fer ou de bateaux, ni représentations cinématographiques, ni aucun amusement; les magasins de tabac, de journaux, de liqueurs douces seraient fermés.

Le dimanche, c'est, paraît-il, un grand mal de s'acheter un cigare, de prendre un verre de crème à la glace, ou de faire cirer ses chaussures; ce qui est malhonnête surtout c'est de vouloir se divertir à une joute de balle ou encore au cinématographe.

La Lord's Day Alliance devrait pourtant se rendre compte que ce sont là des mesures qui restreignent tellement la liberté individuelle qu'elles ne sont pas de mise dans une grande ville comme Montréal; elle ne devrait pas non plus oublier que la très grande majorité des habitants de Montréal ne comprend pas l'observance du dimanche de cette même façon puritaine.

Et comme cela ne fait tort à personne qu'un brave homme aille au cinéma le dimanche soir ou le dimanche après-midi, avec sa femme et ses enfants, nous ne voyons pas pourquoi l'en empêcher par quelque loi stupide. Mieux que cela, nous croyons que les théâtres devraient également être ouverts. Quel mal y a-t-il à cela? Serait-ce plus répréhensible, par hasard, que les réunions entre hommes et femmes du monde pour jouer au "bluff" ou au "bridge" ? Cela ne vaut-il pas les danses qui ont lieu couramment le dimanche soir? Pour obliger les théâtres, à fermer leurs portes le dimanche, on n'obéit qu'à un préjugé.

Ainsi les représentations cinématographiques ne nous choquent pas, elles sont même entrées dans les moeurs puisqu'au bas mot, cent mille personnes les fréquentent à Montréal, le dimanche. Quelle différence alors entre les deux spectacles ? Quels arguments peut-on sensément invoquer pour tolérer l'un et prohiber l'autre?

D'ailleurs, dans la plupart des grandes villes du monde, les théâtres sont ouverts le dimanche, les restaurants même le sont. Et puis, la loi qui tolère les salles de pool où l'on paie pour jouer ne peut pas décemment défendre les parties de base-ball où l'on paie pour voir jouer.

Le "Pays" croit que tout ce qui peut procurer à la population de Montréal des amusements et des divertissements sains et honnêtes doit être permis; et les théâtres, les joutes de base-ball, les excursions en bateau et en chemin de fer en sont.

Que ceux dont la conscience étroite réprouve ces amusements restent chez eux, mais que pour ce petit nombre, on ne force pas toute une population à s'abrutir.

Les ouvriers, par exemple, et tous ceux qui n'ont que le dimanche pour se remettre des travaux de la semaine sont souvent très heureux de pouvoir se divertir un peu. Pour quel motif priverait-on ces gens d'une banale excursion en bateau, d'une représentation théâtrale ou du spectacle d'une partie de base-ball?

D'ailleurs avez-vous remarqué comme ce sont toujours les pauvres gens qui souffrent de ces lois stupides?

Vous fermez les buvettes à sept heures le samedi soir et durant la journée du dimanche? Cela ne dérange aucunement les gens riches qui s'en vont au club, où ils peuvent se faire servir toutes les liqueurs qu'ils veulent et à quelque heure que ce soit.

Vous défendez les excursions de bateau ou de chemin de fer le dimanche? Qu'importe aux riches qui ont quitté la ville le samedi ou même le vendredi pour aller se reposer à la campagne et s'il leur prend fantaisie de se promener sur l'eau, leurs canots-automobiles ne sont-ils pas à leur disposition? Quant à ceux qui n'auraient pu partir avant le dimanche, n'ont-ils pas une automobile pour fuir la ville? Vous fermez les magasins de tabac et de crème à la glace? Les gens riches s'en moquent. S'ils veulent des cigares, ils en ont des boîtes chez eux; s'ils veulent de la crème à la glace, leurs domestiques en feront.

Vous prohibez les parties de baseball le dimanche? Le riche n'en souffrira guère, d'abord parce qu'il n'est pas à la ville et ensuite, parce qu'à la campagne, si cela lui plait, il jouera au tennis ou au golf, ou regardera jouer.

Vous fermez les théâtres et les vues animées? Mais le riche y est allé tous les soirs de la semaine et puis si le dimanche il a le goût d'entendre de la belle musique, des airs d'opéra, n'a-t-il pas son magnifique graphophone ?

Et ainsi de suite.

Nous espérons donc que nos gouvernants ne se prêteront pas au jeu de la Lord's Day Alliance. S'ils veulent réformer la loi de l'observance du dimanche, que ce soit plutôt dans un sens absolument contraire aux demandes de cette société puritaine.

Nous voulons avoir, le dimanche, les libertés qu'on a dans les autres grandes villes. Pourquoi faire du dimanche le jour le plus abrutissant de la semaine ?

JUNIUS.

—) o (—

O fatalité !

Un couple de petits insectes noirs et ternes avec des stries jaunes sur le dos comme des joueurs de base-ball avait établi domicile dans une fleur que je gardais — la plus jolie fleur en velours qui, en 1846, ornait un chapeau de ma grand'mère. Elle est bien jolie encore, ma grand'mère et ça ne coûte rien de garder des reliques !

Toujours, cela me déplaisait comme une profanation de voir ces étrangers laids et falots dans mes souvenirs. Un rendez-vous dans les coins de mon armoire? Allons, vite, déguerpissez! Et d'une pichenette, j'envoyai fleur et bêtes sous la table, courant subito après pour les écraser. Qui laisse vivre une mite, par ces temps d'épidémie, je vous le demande.

Alors, de voir ces pauvres fous se chercher dans mes ripailles, penauds, sans ruse et parce qu'il fallait bien qu'ils recommencent leur nid, je me suis dit en retirant mon pied :

—C'est triste encore de défaire ce bonheur, tout minime qu'il soit.

Et bonnement, je laissai vivre ces petits animaux. C'était bien assez pour eux, d'être errants, sans gîte, et comme ils se hâtaient de toutes leurs petites pattes qui faisaient crouch! crouch! et qui n'avançaient pas !

—Ne vous pressez pas, mes petits. L'avenir est à vous.

Le soir, au clair de lune, le couple ne se promenait plus. Voyez-moi ça ? Ils s'était déjà caché !

Où ?.. Je riais..

Plus endurcie à quelque temps de là, je les aperçois tous deux, qui avaient recommencé leur ménage pour tout de bon dans une de mes mules fourrées, toutes neuves, et en plein sur le dessus du pied! Imaginez-vous, deux grands trous, deux yeux caves, percés ainsi comme des fenêtres sur le bout des orteils. Pas moyen de rafistoler ça. Ah! les sales bêtes! les mécréants! les ingrats! Si vous étiez encore sous ma semelle, je vous écraserais sans pitié, allez !

Eux, envolés comme des rapins, dans tout le sarcasme de leur dégât, semblaient me dire :

—C'est toujours comme ça, ma petite madame! Faut pas se fâcher! Ou c'est vous, ou c'est nous, ou c'est d'autres. Le bonheur est toujours fait du malheur d'un autre.

Hélas ! C'est pourtant vrai que nous préparons nous-mêmes nos bonheurs et nos fatalités. Nous ne sommes pas au pays de Cocagne où tout nous vient en dormant. Faut agir ferme. Il n'est plus temps en guerre de philosopher sur la mort de ses ennemis !

Selon vous, c'était bien tant pis pour moi et j'ai été bête, n'est-ce-pas, de ne pas tuer ces "bêbites" et autant qu'il y en avait? Soit!..

Vous pouvez être certains que je me suis dit la même chose. Et tout de suite après, ayant dans ma chambre une araignée qui tenait le temps comme mon réveille-matin, contre la vitre, je la mis dehors elle, sans formalité, avec toute sa petite famille, depuis si longtemps, qu'elles faisaient de la dentelle sur mes crochets !

Tous ces tac-tac se battaient avec mon cou-cou. Je craignais quelque alerte. Avec cela que le temps filait trop rapidement! J'aime bien à vivre, moi, sans qu'on soit à mes trousses.

J'avais beau me donner toutes ces raisons, je vous avoue que je n'eus aucune satisfaction à refermer ma fenêtre, après ce dégât. Espoir! Argent ! Elles disaient bien cela, tous les soirs, derrières mes rideaux.

Ah bah! Quand on a l'occasion de faire une bonne action et qu'on ne la fait pas, on l'a sur le coeur toute la journée, ensuite. Je ne sais si vous êtes ainsi.

Gisèle VAUDREUIL

—) o (—

Le senat et le plebiscite

Monsieur le rédacteur,

Ne trouvez-vous pas que nous assistons de ce temps-ci à une comédie bien amusante? Votre journal a dénoncé depuis quelque temps l'esprit de parti. Que pensez-vous alors de ce qui se passe au Sénat? Le dernier acte de la farce navale vient de se jouer dans la Chambre Rouge. En 1910, le sénateur Lougheed proposait que la loi navale soit soumise au peuple. Tous les bleus votèrent pour la motion Lougheed et tous les rouges contre. En 1913, le sénateur Ross présente la même motion qur M. Lougheed en 1910 à l'effet de soumettre la loi navale au peuple et l'on voit tous les rouges voter pour la motion Ross et tous les bleus contre. C'est-à-dire que les sénateurs des deux partis ont absolument changé d'opinion depuis trois ans.

Tant il est vrai que ce ne sont pas les partis qui sont au service des idées, mais les idées au service des partis!

Quel est le résultat de tout cela? C'est que les deux partis qui se sont acharnés l'un après l'autre contre M. Bourassa lui ont, en somme, donné le plus beau certificat qu'un homme puisse demander.

Continuez à lutter contre l'esprit de parti.

Des farces comme celles qui se passent actuellement jettent du ridicule sur un pays.

Croyez-moi,

Un de vos lecteurs assidus,

J. B. L.

Montréal, 29 mai 1913.

—) o (—

LES BOULEVARDS AVANT TOUT

Le "Herald" blâme sévèrement le bureau des commissaires pour les retards qu'il apporte à la solution de la question des tramways.

Notre confrère n'a pas compris qu'ils tenaient à régler avant tout la question des boulevards de l'aqueduc.

—) o (—

TABAC À FUMER
GREAT WEST



Il est délicieux.



10¢
PARTOUT

Le "PAYS"
parait aujourd'hui à
10 pages.

MOINS MALPROPRE

Si le bureau des Commissaires mettait autant de zèle et d'énergie à l'entretien de nos rues qu'il en met à dépenser sur le "scheme" des boulevards de l'aqueduc, Montréal serait une ville moins malpropre.

——) o (——

AUTREMENT EPIQUE

La Palestine a eu la prise de Jericho.

La province de Québec a eu la prise de Zbysko.

Celle-là fut autrement épique!

——) o (——

L'UNIFORMITE DES LIVRES

L'Hon. M. McKenzie, trésorier provincial, a approuvé une résolution en faveur de l'uniformité des livres pour les écoles protestantes.

Il faudra donner à M. McKenzie, lors de la prochaine session, l'occasion de se prononcer sur l'uniformité des livres pour les écoles catholiques.

——) o (——

LE MOT "ESQUINTER."

La dernière séance a été consacrée tout entière au travail du dictionnaire. La commission a fait adopter tout une série de mots allant du terme "esprit" au verbe "esquinter". Ce mot qui, on le sait, signifie fatiguer à outrance, a été rejeté unanimement et proscrit comme trop trivial.

——) o (——

POURQUOI ?

L'abbé Camille Roy vient de quitter Québec pour aller assister au Congrès de l'Enseignement classique qui se tiendra à Clermont-Ferrand, au mois d'août prochain.

Que n'avons-nous pareil congrès dans notre province ?

——) o (——

PENDANT CE TEMPS-LA

Le "Star" nous apprend que les boulevards de l'aqueduc auront une longueur de six milles et que la ville de Montréal en fera une promenade féérique.

Et pendant ce temps-là nous continuerons à avoir un millier de fosses d'aisance dans la métropole.

——) o (——

LE ROMAN DU JOUR.

Henry Bordeaux, l'auteur de LA PEUR DE VIVRE et des YEUX QUI S'OUVRENT, vient de publier un roman qui symbolise toute son œuvre: LA MAISON.

C'est un roman de vie intime et de douce émotion, tour à tour gai et mélancolique, que tous les nombreux admirateur du jeune maître voudront lire.

Le roman est en vente à 80 cts chez Déom, 47 Sainte-Catherine Est.

——) o (——

EXPLICATIONS A VENIR

Certains échevins disent pour expliquer leur volte-face sur la question des boulevards de l'aqueduc, que l'on a fait des conditions nouvelles à la ville.

Mais, ils ont oublié de nous faire connaître ces modifications et d'expliquer en quoi elles changeaient le caractère onéreux de l'entreprise.

——) o (——

CE QUI ARRIVE

Dit un journal réactionnaire:

"Enfin pourquoi donc changer l'appellation "Fête Saint-Jean-Baptiste" par celle de "Fête de la pensée française?"

Mais, pauvre confrère, la fête Saint-Jean-Baptiste nous reste. Seulement, on remplace le mouton et les processions grotesques pour l'œuvre pratique de la pensée française.

——) o (——

DE MAL EN PIS

Le bureau des commissaires a réussi à faire avaler au conseil municipal la couleuvre des boulevards de l'aqueduc.

Mais les intrigues ne font que commencer. On est manœuvrer pour donner l'entreprise des grands travaux du creusement et de l'élargissement à l'un des plus hauts soumissionnaires.

Ça va de mal en pis sous le nouveau régime.

——) o (——

C'EST LA RAISON

Le gouvernement de Québec était représentée à une soirée dramatique lundi soir au Majesty's.

"Britannicus" offrait évidemment beaucoup plus d'intérêt à la province de Québec que l'établissement d'un service direct entre la France et le Canada.

C'est pourquoi, sans doute, le premier ministre et ses collègues brillaient par leur absence au dîner d'inauguration de la "Touraine".

J. HUDON

Marchand-Tailleur

85, RUE CLARKE

(Ci-devant rue St-Chs. Borromée.

MONTREAL

¶ A reçu les dernières nouveautés et nuances les plus chics pour les complets, du printemps et d'été, pour HOMMES.

Une visite est sollicitée

La statistique des illettrés

La base du recensement est la même pour toutes les provinces— C'est le gouvernement d'Ottawa qui l'a fixée

Ce que nous constatons dans quelques vieux comtés: Laprairie-Napierville, Rouville, L'Assomption et Laval

UNE REPONSE AU "DEVOIR"

Le "Devoir" polémique, de ce temps-ci, avec le "Herald" au sujet du nombre des illettrés de la province de Québec. A cela nous n'aurions rien à voir si ce journal ne nous mettait nommément en cause.

M. Arthur Saint-Pierre disait la semaine dernière que cette statistique qui met 250,000 illettrés au crédit de la province de Québec avait été maintes fois réfutée; il appert cependant qu'on n'en croit rien au "Devoir" puisqu'on l'admet. Il est vrai qu'on tente de l'expliquer, mais enfin la statistique officielle ne fait pas de doute.

Puisque le "Devoir" est en veine d'admissions, que n'explique-t-il pas à ses lecteurs qu'en plus de 250,000 illettrés, il y a encore 61,000 personnes qui ne savent pas écrire de sorte que le chiffre réel des illettrés s'élève à 311,000, (voir Recensement du Canada, 1901, page 329).

Qu'il ergote sur ce chiffre, si cela lui plait, qu'il le triture à volonté et qu'il y fasse toutes les soustractions possibles pour arriver à prouver que les chiffres mentent et que nous sommes le peuple le plus instruit de la terre !

Le "Devoir" se plaint des statistiques officielles qui sont, dit-il, "absolument injustes envers notre province."

C'est aller trop loin! Nous admettrons avec le "Devoir" qu l'on ne devrait pas compter comme illettré un enfant de cinq ou de six ans qui ne va pas encore à l'école, et qu'il eut été préférable de ne les compter qu'à partir de sept ans, mais comme nous ne nous servons de ces statistiques que pour faire des comparaisons entre les diverses provinces du Canada, plus particulièrement avec l'Ontario—le "Devoir" aussi en fait—il ne faut pas oublier que la statistique des illettrés est dressée de la même façon pour toutes les provinces.

Qu'il soit bien entendu que ce n'est pas le "Pays", ni le "Devoir", ni le "Herald", ni aucun autre journal qui a fixé cette base, mais c'est le gouvernement et le bureau de recensement. Pour nous, nous prenons les chiffres tels qu'on nous les donne.

La base de comparaison est certainement bonne et nous avons raison d'opposer aux 311,631 illettrés de la province de Québec les 200,208 de l'Ontario.

Et pour bien gouter la saveur de cette statistique, il ne faut pas oublier de mentionner que notre population—sans compter les enfants au-dessous de cinq ans— est de 1,411,635. et celle de l'Ontario de 1,958,635. C'est-à-dire que, bien que notre population soit moindre de 500,000 âmes, nous avons cependant 110,000 illettrés de plus.

Que le "Devoir" explique cette différence énorme de la manière qu'il voudra, nous laissons à nos lecteurs le soin de conclure. Le "Devoir" peut crier à tout vemamt que nous sommes des "dénigreurs", peu nous importe, nous avons conscience de dire la vérité, et c'est ce journal même qui écrivait il y a à peine quelques jours, le 13 mai très exactement:

"Nous croyons que toute vérité est bonne à dire et que se taire, c'est souvent donner son assentiment à des choses déplorables".

Il se peut toutefois que les chiffres du recensement, considérés en eux-mêmes, et sans aucun but de comparaison soient un peu élevés. On a tort, nous le disons plus haut, de classer comme illettré un enfant de cinq ans, mais cela ne rend pas nos chiffres beaucoup moins humiliants.

Prenons par exemple le comté de Laval qui compte 4,297 illettrés sur une population de 19,743, ou de 17,397 sans compter les enfants au-dessous de cinq ans—au nombre de 2,346—Admettons, ce qui est impossible, qu'il y ait la moitié autant d'enfants de 5 à 7 qu'il y en a de 0 à 5 ans et que tous soient classés dans les illettrés—on ne dira toujours pas que nous grossissons les chiffres—il resterait près de 3,000 illettrés. Eh bien! pour un comté, à la porte de Montréal, qui fait même un peu partie de l'île de Montréal, nous disons que c'est un scandale.

Prenons maintenant L'Assomption qui a 2615 illettrés sur une population totale de 14,993, ou de 12,930, en enlevant 2062 enfants de 0 à 5 ans. Faisons les mêmes suppositions que pour Laval et il nous reste 1500 illettrés dans un vieux comté, au cœur même de la province, c'est encore un scandale.

Rouville, un autre vieux comté, situé tout près de Montréal, a 2632 illettrés sur une population totale de 15990.

Retranchez tout ce que vous pourrez comme dans les deux cas précédents, il restera encore 1500 illettrés, et nous disons que c'est aussi un scandale.

Laprairie-Napierville a 3449 illettrés sur 17523 habitants ou mieux 14,920, sans les enfants de 0 à 5 ans. Faites toujours la même opération et vous trouverez 2,000 illettrés inexcusables. Dites si ce n'est pas un scandale pour un vieux comté comme celui-là.

Nous pourrions continuer presque indéfiniment et avec des chiffres autrement considérables; nous n'aurions qu'à voir les statistiques des comtés de Labelle, de Rimouski, de Chicoutimi. Ce dernier comté, par exemple, qui a 13356 illettrés sur une population totale de 48291 habitants. Mais nous comprenons que ces comtés sont pauvres, que les communications y sont difficiles et les écoles plus rares.

Nous choisissons les comtés les plus représentatifs afin de bien montrer combien le mal est grand. Si les gens de Rouville, de L'Assomption, de Laval, de Laprairie-Napierville, connaissaient leur situation, qui sait de quels efforts, ils seraient capables pour se relever?

Le "Devoir" parle des différences de climat pour expliquer le nombre de nos illettrés. "Quelle différence, écrit-il entre notre hiver et celui de l'Ontario!" Pourtant il ne fait pas plus froid, croyons-nous, dans les comtés de Laval, de Rouville, de L'Assomption, de Laprairie-Napierville que dans Deux-Montagnes où il n'y a que 1786 illettrés sur 14,438 habitants—un chiffre qui pourrait encore être bien abaissé.

Mais, à quoi cela sert-il d'essayer de prouver ceci et cela, nous sommes des "dénigreurs" et notre province est la première de la Confédération.

Pourtant, c'est en faisant croire de telles sornettes à notre peuple que nous l'endormons dans une fausse sécurité.

C'est pourquoi nous préférons au rôle d'endormeur celui de clairon.

Nous sonnons la diane sans répit.

JUNIUS.

——) o (——

Les sophismes du "Pays"

Monsieur le directeur du "Pays",
Montréal.

Cher Monsieur,

Un mot, seulement, pour déplorer l'entêtement de vos rédacteurs. Ils s'obstinent dans leurs sophismes; ils mourront dans l'impénitence finale; et, ce qui est pis, votre journal ira toujours baissant dans l'estime des vrais amis de la vérité.

Un sophisme, vous devez savoir ça, c'est un faux raisonnement produit sur le cerveau des rédacteurs de l'"Action Sociale" l'effet désastreux d'une suite de quintes sur l'oreille de l'organiste de la basilique. Ayez pitié d'eux. Admettant que, dans la chaleur de la discussion, vos rédacteurs n'aperçoivent pas la fausseté de leurs raisonnements, vous devriez au moins les forcer de se soumettre au jugement de l'"Action Sociale" quand elle vous dit que leurs raisonnements sont autant de sophismes. Eh! bien, voilà plus de quatre ans que les rédacteurs de l'"Action Sociale" tâchent d'ouvrir à la lumière les yeux de vos rédacteurs, ceux-ci s'obstinent à ne point voir clair. Ils finiront par lasser notre patience, et vous, en les laissant faire, vous finirez par passer pour leur complice.

N'ayez pas, je vous en prie, le toupet de me demander quels sont les sophismes. Vous le savez aussi bien que moi, puisque, depuis quatre ans, les rédacteurs de l'"Action Sociale" vous crient sur tous les tons que tous vos arguments en faveur de l'enseignement gratuit et obligatoire, de l'uniformité des livres et de la création d'un ministère de l'Instruction publique, ne sont que de honteux sophismes. Voulez-vous m'en croire, et, du même coup, vous faire une multitude d'amis à Québec et ailleurs! avouez, sans fausse honte, que vos rédacteurs ont tort et prenez la ferme résolution de changer de ton. Que diable! ce n'est pourtant pas si difficile de comprendre, comme le comprennent les rédacteurs de l'"Action Sociale", que répandre davantage l'enseignement, c'est restreindre davantage les moyens que le peuple a de s'instruire: rendre l'enseignement gratuit, c'est d'abord en déprécier la valeur, et c'est, ensuite, rendre plus difficile l'accès de l'école; rendre obligatoire l'enseignement, c'est causer un préjudice à ceux qui ont le souci de l'avenir de leurs enfants, et, ce qui est plus grave, c'est attenter à la liberté de ceux qui ont à cœur d'être mauvais pères; plus il y a de livres de classe, moins c'est couteux pour les parents et plus c'est favorable aux progrès des enfants; il faut, ici, déplorer qu'il n'en soit pas ainsi pour le cathéchisme: s'il y en avait autant que de grammaire, nos enfants sauraient aussi bien leur religion que leur français; enfin, un ministre qui serait responsable au peuple et qui mettrait toute son energie au service de son département se désinteressera nécessairement plus vite de la question d'éducation, qu'un Conseil qui n'est responsable à personne et qui ne siège que deux fois l'an: tout ça, c'est clair.

Si vous voulez me faire le plaisir d'admettre ces vérités incontestables, vous m'encouragerez à vous faire revenir de vos erreurs concernant l'eugénisme, le transformisme, le socialisme et le millettisme.

C'est dans cet espoir que je demeure, pour la vie, votre très dévoué,

PROCUL HOTTE.

Québec, 15 mai 1913.

——) o (——

CHRONIQUE

Re-Jeunesse

Avez-vous confiance aux annonces que chaque jour on jette à votre porte, recommandant une série d'inventions, possibles ou impossibles, mais toujours à ce qu'on prétend, capables de ramener la santé, le courage ou la jeunesse à une personne finie ?

J'en ai trouvé une sur mon perron, l'autre matin, couleur de la plus belle espérance, imprimée d'un rouge vif, nuance probable du sang vigoureux qui doit se promener dans nos veines, après le traitement.

En une seule nuit, vous rajeunissez —c'est effrayant !

Les cheveux blancs, les tracas, les rides, les soucis déménagent! faut croire que la mémoire aussi fiche le camp, puisque vous oubliez vos misères!

De soixante-dix ans, grâce à une fiole ou trois ou quatre pastilles, on dégringole à trente et ainsi de suite! C'est une jolie culbute dont les conséquences ne donnent pas mal aux reins.

Vous vous couchez vieillie, fatiguée, spleenisée, la peau flétrie, une petite toque de cheveux gris sur la tête, le reste postiche sur le bureau, puis vous vous réveillez avec une jeunesse extraordinaire, vous êtes jolie, de bonne humeur, vous demandez: "Où suis-je tombée ? A qui ces frisettes blanches sur ma toilette et qui donc a oublié son vieux râtelier dans mon verre ?"

Vos filles seraient alors plus âgées que vous et vous devenez tellement jeune que vos bébés ont l'air de vos grand'pères!

Puis une autre drogue pour amaincir votre taille, puis un secret pour faire briller vos deux pauvres yeux que trop de larmes ont parfois brûlés, puis un savon pour rendre potelées et plus alertes vos mains déjà ridées où les bagues n'ont plus la force de se tenir, et si vous restez triste après tout cela, attendez qu'une autre invention magique apporte à votre moral un éternel arc-en-ciel.

Conclusion : en quelques jours, grâce à la science, à votre foi ou naïveté, au massage et à l'argent, vous voilà tellement jeune et pimpante que vos amies ne vous reconnaissent plus et vous vous faites présenter!

Votre mari croit qu'il est remarié en secondes noces et vos rivales grincent leurs vieilles dents!

—Ça, madame Une telle ?

—Elle est bien plus âgée que ça !

—C'est la marraine de ma fille, ma chère, et je suis déjà grand'mère !

—Et son fils vient de se présenter aux dernières élections !

—Et il a été battu, par-dessus le marché!

Mais vous êtes tellement jeune et fraîche, madame, que vous passez comme un oiseau au milieu de tous ces potins qui, malgré leur manque de charité, ne viendront jamais à bout d'émoustiller la splendeur de vos plumes!

. . . . . .

Et vous croyez tout ça, vous autres? Ça paraît bien beau pour être réel, allez, et les misères de cinquante années d'expérience ne peuvent disparaître en une seule nuit, par la puissance d'une fiole de trente sous que vous pouvez acheter au premier magasin du coin.

Le bonheur serait alors tellement banal que, pour vous distinguer, vous voudriez être malheureuse !

Vous marqueriez le temps qui se fatiguerait de courir après votre jeunesse, et les deuils, chagrins passés seraient à jamais ensevelis par une drogue assez forte pour maîtriser les sanglots de votre coeur, s'il a le malheur de vouloir se rappeler ?

Votre figure redevenue celle d'une jeune fille perdrait aussi sa belle décoration gagnée par la souffrance, et vous resteriez l'être banal, comme tant d'autres, qui ne pensent pas, n'ont jamais rien compris, ni aimé, ni souffert, sortes de mannequins vivants dont la devise est une boîte de poudre et des fers à friser.

Margot.

Dorchester et Nicolet

(Correspondance spéciale)

Québec, 30— La lutte que se livrent les deux partis à Dorchester est assez corsée. Les deux partis réclament la victoire.

Le "Soleil" et lj"Evènement" publient sur cette campagne électorale des comptes rendus fantaisistes.

A lire le "Soleil", M. Rousseau perdra son dépôt.

A lire l'"Evènement", M. Cannon ne sauvera pas le sien.

Les journaux canadiens-français aiment donc bien ça "emplir" leurs lecteurs!

J'ai causé avec des hommes sérieux des deux partis qui sont allés dans le comté et, de part et d'autre, l'on s'accorde à dire que les chances de succès sont égales.

Le comté de Nicolet semble offrir beaucoup moins d'intérêt parce que la bataille est entre deux candidats libéraux.

Toutefois le notaire Rhault, qui se présente comme libéral indépendant, critique assez sévèrement le gouvernement Gouin à cause de sa loi des chemins et de certaines dépenses qu'il juge extravagantes.

M. Trahan a l'appui de l'Hon. M. Devlin, de l'Hon. M. Allard et des forces ministérielles.

On m'assure que la majorité sera assez modeste, d'un côté ou de l'autre.

Toutefois, les organisateurs ministériels réclament une majorité de 250.

La votation a lieu lundi prochain.

——) o (——

Une voix de Rimouski

OU SONT NOS OEUVRES ?

Le "Progrès du Golfe", un journal orthodoxe publié à Rimouski, se joint aux "dénigreurs" et se moque des célébrations grotesques qui ont marqué jusqu'ici le 21 juin. Lisez:

"Pour célébrer la fête du 24 juin, point n'est besoin de ces grandes manifestations bruyantes dont nous avons été si souvent témoins dans le passé, de ces traditionnelles processions insignifiantes, et parfois ruineuses pour ceux qui y participent. Trêve de tout cela! Trêve aussi de ces interminables et grandiloquents discours sur "l'union qui fait la force," sur la grandeur et la vertu de nos aïeux, la gloire de notre passé, la beauté de notre pays, le brillant avenir que la Providence lui réserve, la force et la vitalité de notre race. Après tant de ces harangues patriotiques, sommes nous plus avancés? Où sont nos œuvres?"

Le nombre des partisans du mérino national diminue tous les jours.

——) o (——

UNE CALOMNIE

L'"Action Sociale" accuse M. Langlois, député de Saint-Louis, de voir "dans la question de l'éducation un "moyen de ruiner sûrement et efficacement l'influence de l'église dans "l'âme de ses compatriotes".

Avez-vous jamais entendu une assertion plus stupide ?

M. Langlois demande que l'instruction soit plus repandue, dans de meilleures écoles et par de meilleurs professeurs.

Pareilles revendications n'offrent rien que de très louable.

C'est calomnier atrocement l'Eglise que de prétendre qu'une plus grande somme d'instruction parmi notre peuple ruinerait son influence, que tout le monde reconnait être bienfaisante.

——) o (——

L'histoire

D'une école gratuite à St Irénée

(Correspondance spéciale)

Québec, 29—J'arrive d'un voyage à la Malbaie et je m'empresse de vous communiquer des informations fort intéressantes que j'ai recueillies à votre intention.

En 1906, sir Rodolphe Forget fondait, de ses propres deniers, l'école Sainte-Marie, à Saint-Irénée.

Cette école, qui est plutôt un couvent, est sous la direction d'excellentes religieuses françaises.

Saint-Irénée compte trois petites écoles qui sont situées chacune à environ un mille de l'institution fondée par M. Forget. Inutile de dire que celle-ci a toujours donné des résultats bien supérieurs à ceux des autres écoles.

Un fait à signaler et qui n'est pas banal, c'est que l'instruction à ce couvent Sainte-Marie est absolument gratuite, non-seulement pour les externes, mais même pour les pensionnaires.

C'est-à-dire que tous les enfants qui fréquentent ses classes n'ont pas un sou à débourser ni pour l'enseignement, ni pour les livres, ni pour la pension.

En 1907, la première année, on y comptait 30 externes.

En 1912, 26 pensionnaires et 92 extèrnes.

Le succès a été remarquable.

Chaque année, les deux élèves qui remportent les premiers prix sont envoyés aux frais de M. Forget, dans un collège ou dans un couvent, selon le cas.

L'an dernier, il y avait autant d'élèves dans l'école Ste Marie que dans les trois autres.

C'est sir Rodolphe Forget qui a payé chaque année tous les frais de l'école Ste Marie.

Ça se chiffre à plus de $3,000 par année. C'est un joli denier.

Ce couvent est situé près de la grève, dans un magnifique décor, en un endroit exceptionnellement sain. Il est pourvu de bains, lumière électrique, etc.

Et il est menacé d'être fermé l'automne prochain. M. le curé Perron voit d'un mauvais œil l'école de Sir Rodolphe et fait surgir des obstacles qui ont fini par lasser le député de Charlevoix.

Est-ce parce que cette école est gratuite qu'on veut la supprimer?

Est-ce parce que le curé ne veut pas de religieuses françaises?

Je l'ignore. Mais si vous voulez interroger Sir Rodolphe Forget, il pourra préciser les renseignements que je vous apporte et qui sont exacts.

——) o (——



Caviar Russe de Romanoff

Délices recherchés des disciples d'Epicure.

PREPARE AUX OEUFS CHOISIS D'ESTURGEON ROYAL DE LA MER CASPIENNE.

Le Caviar est un mets délicieux, d'une délicatesse pleine d'attraits, serviable à tous les repas.

Nous recommandons tout spécialement la marque connue Romanoff.

Vendu en bocaux de verre de trois grandeurs.

Caviar Russe Romanoff, petit modèle . . . . . .90 le bocal
Caviar Russe Romanoff, moyen modèle . . . . . $1.50 le bocal
Caviar Russe Romanoff, grand modèle . . . . . $2.75 le bocal

Clam Chowder de la Nouvelle Angleterre

Le plat recherché sur les Plages du Maine

Nous recommandons particulièrement la célèbre marque Burnham et Morrill, de Portland, Me., excellente pour une soupe, au lunch.

Elle est faite avec les fameux clams blancs de Scarboro Beach, avec légumes, porc frais et préparations de premier choix.

Marque Burnham et Morrill

Clam Chowder, petites boîtes, 15c., 2 pour 25c.
Clam Chowder, grandes boîtes, 30c., la douzaine $3.50.

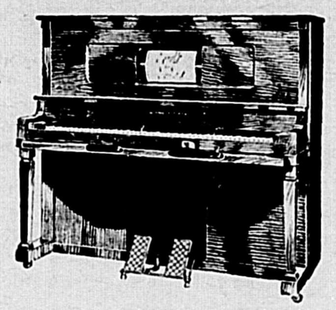
Fraser, Viger & Cie, Limitée

DEUX MAGASINS

211 RUE SAINT-JACQUES et 235-237 AVENUE LAURIER OUEST

Un cadeau princier

pour la mariée de juin.



C'est un véritable piano automatique pianola de STEINWAY, de WEBER, de STECK; ou un piano ou piano automatique MASON & RISCH.

LAYTON BROS.

La maison par excellence de pianos à Montréal.

Seuls representants.

Rue Sainte-Catherine Est

PRES AMHERST

A VENDRE — UE PROPRIETE DE VALEUR ayant 40 pieds de front sur la rue Ste-Catherine et une profondeur de 140 pieds, avec une ruelle conduisant à la rue Wolfe. Le premier étage de l'édifice est occupé par une salle de Vues Animées, le second par une salle de billards, et le troisième par une allée de quilles.

UNE TRES BELLE PROPOSITION

The Cradock Simpson Company,

THE TRANSPORTATION BUILDING

120, Rue Saint-Jacques. Tél. Main 8090

TERRAIN A VENDRE

Avis aux entrepreneurs et aux spéculateurs

Trois magnifiques terrains situés Avenue Prévost entre la rue Notre-Dame et le fleuve St-Laurent, en face du Parc Viau.

Nécessité de vendre — Besoin d'argent.

NORBERT FONTAINE

Téléphone: Main 1495. 71a, RUE ST-JACQUES.

LA PLUS ROBUSTE

Abbott-Detroit

Construction possédant la précision d'une montre. Auto marchant avec la régularité d'un chronomètre.

La supériorité de sa construction est un progrès marqué sur tout ce qui existe en fait d'automobile.

Beauté, aisance, commodité, fonctionnement silencieux. Démarreur électrique ainsi qu'éclairage par dynamo.

PRIX DE

$2,100 à $3,000

V. LEVESQUE

1 à 7, rue Breboeuf

Tel. St-Louis 960 et 736. Coin Parc Lafontaine

MONTREAL

PRENEZ L'HABITUDE
de vous donner rendez-vous au Restaurant et au Bar du
"CAFE REGAL"
Coin Ste-Catherine et St-Justin
JOS. GRAVEL, - - Président et gérant.

LE PAYS

La Pâtisserie Française
176, rue St-Denis.—Tél. Est 799, Est 4928
BUFFET FROID—TEA ROOM
La plus coquette salle de la ville, le meilleur endroit pour luncher.

Appel aux préjugés

Qu'importe ! Nous poursuivrons notre effort

Dans toute notre campagne de persuation au sujet du relèvement de l'école dans la province de Québec, nous nous sommes fait un scrupule de tenir le débat dans le domaine des statistiques officielles et des faits.

Les réactionnaires nous ont constamment répondu par des injures, mais pareilles réponses ne portent la conviction nulle part.

Voulez-vous un échantillon du genre de polémique que pratique la "Vérité", lisez l'entrefilet suivant:

"Ce qui fait notre ignorance aux yeux du "Globe" et du "Pays" c'est notre titre de catholique; ce qui fait que nos écoles sont "inférieures, c'est que l'enseignement est donné généralement par des Frères et des Sœurs."

Nous réclamons un personnel d'enseignement plus compétent, des traitements plus convenables, des écoles plus hygiéniques, une fréquentation scolaire plus sérieuse et la "Vérité" nous oppose cet argument extraordinaire: c'est notre titre de catholique que vous attaquez.

Nous demandons pour les classes laborieuses et rurales la gratuité et l'uniformité des livres. La "Vérité nous crie: mais vous attaquez les Frères et les Sœurs.

Nous sollicitons l'obligation scolaire pour ramener au devoir les parents négligents et les enfants qui grandissent loin des écoles. La "Vérité" nous dit : Vous êtes des impies.

Nous supplions nos compatriotes de s'instruire afin qu'il n'y ait plus d'illettrés chez nous. M. Tardivel nous accuse de dénigrer les Canadiens-Français.

C'est-à-dire que les journalistes réactionaires essaient de soulever contre nous les classes ignorantes au nom de la religion et de la nationalité.

Cette tactique cauteleuse ne prévaudra pas contre les faits.

Et elle ne nous empêchera pas de poursuivre notre effort.

On a endormi les Canadiens-Français dans la routine, la résignation, la soumission béate. On les a nourris des pires préjugés, des plus creuses chimères, au point de leur faire croire qu'ils étaient le plus grand peuple du monde.

C'est en pareil terrain que l'on a vu croître cette plante vénéneuse qui s'appelle le magnanisme.

Le "Pays" s'est insurgé contre un système qui a abruti tout un peuple et qui a fait de la grande majorité des citoyens de la province de Québec les instruments et les valets de de la minorité.

Le "Pays" a entrepris de dire des vérités, de dures vérités même, à nos compatriotes. C'est une tâche ingrate, peut-être une besogne impopulaire, mais qu'importe! Nos idées triompheront.

Elles ont déjà fait beaucoup de chemin.

UN ANCIEN

Le scandale

Des boulevards de l'aqueduc

Il y eut un temps où la grande majorité des échevins étaient hostiles aux boulevards de l'aqueduc.

Le conseil municipal étouffa un jour, ce projet scandaleux par un vote très catégorique.

Quelques mois plus tard, le "scheme" ressuscita à la suite d'un compromis sur certains travaux de pavage.

A maintes reprises le conseil renvoya cette affaire de boulevards au bureau des commissaires parce qu'elle sentait la spéculation et entraînait la ville dans une aventure ruineuse.

Mais qu'est-ce qui s'est donc passé depuis quelques semaines pour que soudain les échevins et les commissaires se soient livrés à un accord très complet et très touchant sur ce projet de boulevards ?

Le "Pays" l'ignore.

Mais ce que nous savons c'est que le coup n'est pas entièrement consommé.

Comme la ville veut étendre son activité et son initiative hors son territoire, elle devra solliciter de la Législature des pouvoirs additionnels.

Qui sait si M. Gouin ne tentera pas de se faire pardonner la machination de la Baie James par un geste d'autorité sur l'affaire des boulevards.

Nos luttes font écho

Jusque dans le Manitoba

Ce que dit le "Soleil de l'Ouest"

Il se poursuit dans le Manitoba comme ici une campagne assez vigoureuse de renaissance nationale.

La Société Saint-Jean-Baptiste fait là-bas de sérieux efforts pour assurer la survivance de notre race et pour grouper ses efforts.

Le "Soleil de l'Ouest", le vaillant organe des libéraux canadiens-français de Winnipeg, dit assez souvent de bonnes vérités à nos compatriotes manitobains.

A l'occasion du nouveau mode de célébration de la Saint-Jean-Baptiste, le "Soleil de l'Ouest" faisait, l'autre jour, une revue rapide de la lutte qui se fait dans Québec.

Voici un extrait de cet intéressant article:

"L'école d'avant-garde, dont le "Pays" est l'organe, réclame depuis longtemps le réveil de notre race, et s'appuie sur les dires des plus éminents parmi nos compatriotes pour en démontrer la nécessité; notamment sur un mot très vrai échappé un jour à Mgr Langevin: "Nous sommes des endormis".

Et pour stimuler davantage le peuple de Québec, le "Pays", dit avec rudesse parfois, leur fait à nos compatriotes; il dénonce vigoureusement chacun de nos défauts, il jette une lumière aveuglante sur chacune de nos faiblesses, il combat une maladie qu'il a baptisé du nom pittoresque de "Saint-Jean-Baptisme".

Par Saint-Jean-Baptisme le "Pays" entend cette manie des orateurs populaires de vanter notre race jusqu'au dithyrambe, dans leurs discours de la fête nationale.

On a tellement proclamé la supériorité de notre race, d'après le "Pays", on nous a tellement louangés que nous ne sommes plus capables d'entendre la vérité aujourd'hui.

Le président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. Olivar Asselin, le bouillant nationaliste, que l'on ne peut certes soupçonner de favoritisme pour l'organe libéral qu'est le "Pays", vient cependant de donner raison à la campagne de ce journal.

——) o (——

LE FOYER ET LA LOI

L'"Action Sociale" soutient que l'Etat N'A RIEN A VOIR AU FOYER OU LE PERE DOIT REGNER EN MAITRE."

Voilà une jolie hérésie qui témoigne de l'ignorance de nos publicistes orthodoxes.

L'Etat a des lois pour obliger un père de famille à nourrir et vêtir ses enfants.

L'Etat a des lois pour séparer des époux dans les cas d'adultère, de sevices graves, etc., et pour obliger le mari à payer une pension alimentaire à sa femme qui n'habite plus le toit conjugal.

L'Etat a des lois pour enlever à des parents indignes la garde de leurs enfants.

Le foyer, si cher aux gens de l'"Action Sociale", est bel et bien sous la juridiction des lois civiles.

Et l'Etat n'aurait pas le droit d'obliger les parents à faire instruire leurs enfants ! !

——) o (——

RECORDS

Le pays qui détient le record pour la durée de la vie humaine est, jusqu'ici, le Danemark. Le taux de la mortalité y est descendu jusqu'à 12,9 p.c. On semble avoir beaucoup de peine à pousser cette décroissance plus loin. Evidemment, rien ne permet d'affirmer qu'on n'arrivera pas à la faire; mais, si l'on y arrive, ce ne sera que dans une faible mesure. L'Allemagne a porté, en 1910, à 16,2 le taux de la mortalité qui, en 1901, était de 20,7.

En face de pareils chiffres, très éloquents, comment ne pas penser à la province de Québec et à son record de la mortalité infantile.

——) o (——

Promesses menteuses

Tous les printemps, c'est la même histoire nous nous laissons prendre aux sourires pleins de promesses de la Nature qui nous apparait si attirante dans sa robe émeraude et son chapeau à panache. Elle se fait enveloppante et caressante, nous chuchote des choses tendres à l'oreille, et nous cédons à ses suggestions! La ville nous pèse soudain! Comme une femme qu'on veut abandonner, on lui trouve mille défauts: sa beauté est fardée, son soleil factice et ses bijoux sertis de pierres fausses. Pour suivre l'ensorcelleuse fleurant le lilas et le muguet, nous bouclons nos malles à la hâte, nous abandonnons l'atmosphère tiède de nos "homes" confortables, la table servie à souhait de tout ce qu'il nous prend fantaisie de manger, la marée chantante de la foule bigarrée qui monte et descend la côte deux fois le jour, la floraison des trottoirs à l'heure où les élégantes vont magasiner, les éclats de la joie populaire aussi amusants que les tu-tu et les pi-pi des oiseaux et nous arrivons dans des cabanes décorées du nom de chalets!... Les murailles pleurent comme des madeleines, le vent souffle par les fenêtres aux carreaux cassés. Les pièces sont nues et délabrées et ça sent le moisi. Quelle triste arrivée! Pas une étoile ne nous salue et dans la nuit qui pèse sur nos épaules comme une mante de caoutchouc les lumières, s'allument une à une semblent des clous brillants enfoncés dans le couvercle d'un cercueil. Et celle pour qui vous vous avez tout quitté vous boude, son sourire engageant a fait place à une lippe. Transi, le cœur malade vous ne trouvez rien de mieux à faire que de vous asseoir près d'un feu clair qui pétille en fumant et semble s'amuser de votre désolation!...

Vous me direz que c'est une des aménités de la vie, que ce désenchantement n'est rien auprès des lendemain d'amour, alors que la réalité méchante s'amuse à plumer votre rêve tout en vie. Vous aviez laissé quiétude et liberté pour suivre la petite femme toute rose et tout miel afin d'attirer à elle le papillon brillant. Mais dès qu'elle l'a tenu prisonnier dans son calice, la rusée a pris plaisir à le torturer, à lui arracher les ailes, à lui planter une épingle d'or dans les corps!.....

Et que pensez-vous du politicien bavard, hâbleur qui promet plus de beurre que de pain, plus de chevilles que de trous!... Qu'est-il advenu de ses belles promesses qui s'épanouissaient chaque matin sur ses lèvres comme des "Gloires du matin?" Lui aussi s'est dérobé aux sollicitations de ses électeurs. Une politesse glaciale, des saluts raccourcis, des bonjours brefs jetés de haut, ont remplacé les généreuses poignées de main, les caresses aux petits, les oeillades aux femmes, de la veille des élections!...

Mais elle la "maternelle" nature, dont le doux Racine a dit qu'elle donne la pature aux "petits des oiseaux", pourquoi agir ainsi vis-à-vis des êtres qu'elle tire de son sein? Elle arme ses enfants les uns contre les autres, elle en crée spécialement pour être dévorés, elle donne la vie d'une main et la mort de l'autre; elle tue les germes qu'elle fait éclore. Sans pitié pour le dur labeur de l'homme des champs elle détruit par de tardives gelées l'espoir des moissons. D'où vient que la nature n'a pas encore trouvé parmi les hommes son maître pour la ployer comme un arc revêche sous la poigne d'une volonté raisonnée?

Fantasio

——) o (——

M. BOURASSA

Et l'ancien cabinet Parent.

M. Henri Bourassa fait depuis quelques jours d'intéressantes confidences aux lecteurs du "Devoir".

Rappelant les anciennes tendresses de Sir Wilfrid Laurier pour les nationalistes il raconte ce qui suit:

"Quant aux libéraux— j'entends ceux de la politique fédérale— ils étaient loin d'être défavorables au programme nationaliste et aux réformes que nous préconisions dans l'administration provinciale.

Dès 1902, M. Laurier avait fait des démarches pressantes pour m'induire à entrer dans le cabinet de M. Parent, avec l'entente que j'en deviendrais le chef à quelques semaines ou quelques mois d'intervalle et que je ferais accepter notre programme en entier. L'un des amis intimes de M. Laurier et le mien, aujourd'hui magistrat, s'était chargé avec empressement de faire accepter l'idée à Québec. L'affaire échoua, partie à cause de mon refus de me lier à certaines mesures prises par M. Parent dans l'intérêt de ses amis, partie à cause de l'opposition, fort naturelle, de quelques-uns des ministres de Québec."

——) o (——

"LE PAS" ET NON "THE PAS"

La découverte récente d'une plaque enfouie par La Vérendrye rappelle l'origine française du nom "Le Pas." Le chevalier de La Vérendrye, découvreur de la rivière Saskatchewan en 1743, l'appela "Rivière du Pas" en honneur de sa mère Marie Dandonneau de l'Isle du Pas.

——) o (——

. . . . Offre à ton meilleur ami un verre de
Medicinal Brandy "Sanator"
A. Perodeau & Co. Cognac (France)

SONNET

Le troupeau cérulé que flagelle le vent
De l'horizon surgit, sans repos et sans trêve,
Et tandis qu'il s'élance au galop sur la grève,
Les roses du matin s'effeuillent au Levant.

Ainsi, cabrés, par bonds, toujours se poursuivant
Vont les coursiers ardents qui traversent le Rêve,
L'étincelle aux sabots, dans le jour qui se lève,
Et sur la mer sonore et dans le cœur fervent.

L'orgueil des flots vient mourir sur l'arène,
Et c'est le bruissement d'une robe de reine
Qui caresse en passant le tapis de velours.

Les souvenirs houleux se dressent jusqu'aux cimes,
Retombent en fracas mélancolique et sourd
Sur le chemin d'oubli qui conduit aux abîmes.

ELOY BOURDETTE.

Montréal, Mai 1913.

Le bal de Lynn

Mais au temps de Paul Louis Courrier ....

Monsieur le Directeur,

Vous trouverez curieux cet article d'un journal de Lynn, Mass., relatant une soirée dansante au profit d'une œuvre religieuse sous les auspices du curé de la paroisse entouré de quelques-uns de ses amis, prêtres comme lui. Je trouve moi la chose tout à fait ordinaire, morale et sans connaître personnellement ces messieurs, je vous avoue que j'ai de l'estime pour eux.

Cet incident, me rappelle la fameuse pétition de Paul Louis Courier aux deux Chambres à propos des villageois qu'on empêchait de danser, petition qui lui valut la prison, dont il fut coutumier, depuis, à une époque où la France avait à peu près la mentalité que nous avons ici.

Et cependant, que de bon sens dans ce qu'écrivait le bonhomme Paul, que de vues justes exprimées dans un langage admirable, mais étouffées par la faction adverse qui préférait l'hypocrisie à la franchise, l'obscurité à la pleine lumière.

Depuis que le monde existe on danse. Les fouilles d'Athènes, de Pompéi nous montrent, à n'en pas douter, qu'on dansait en Grèce, en Italie, aux siècles de Périclès et d'Auguste, voire même avant, et l'on nous ferait un crime de danser aujourd'hui, j'entends des pas que nos vieilles grand' mères ont dansé, et qu'elles avaient appris de leurs aïeuls. Voilà que je ne comprends pas, que je ne saisis pas.

Il n'y a donc pas lieu, Monsieur de s'étonner comme vous paraissez le faire que les paroissiens de Lynn aient dansé devant leur vénérable pasteur qui, de mon avis, voyait d'un bon œil et avec raison ses ouailles s'amuser d'une façon fort inoffensive, en tous cas sous les yeux de tous, ce qui est le garant le plus sur de la morale publique.

Cela prouve tout simplement qu'on a l'esprit plus large à Lynn qu'à Québec et que ce que l'on considère dans le Massachusset comme une banalité, nous l'envisageons ici comme un crime épouvantable.

Quelle différence à une distance de deux ou trois cent milles.

Votre dévoué,

P.....

Montréal, 27 mai.

——) o (——

BATEAU
à vendre
Un bateau, en fer, de 185 pieds de long, portant 800 passagers, et allant à 15 milles à l'heure Le tout est au complet. Valant $16,000.00, assuré pour $4,500.00.
Pour plus amples informations, s'adresser au Capt'
McGOWAN & CO.
Chambre 6, Villa Building, 62, Lafayette Boulevard,
DETROIT, Mich.

AUTOMOBILISTES
Achetez un guide des routes du Canada pour 1913, c'est de la plus grande utilité pour vous—En vente chez
Chapman Libraire
190 RUE PEEL
N.B.—Mentionnez "Le Pays".

Conception socialiste

Pour une fois, j'ai vu un socialiste clouer et enclouer de la belle manière un capitaliste anglais. Cela s'est produit ces jours derniers au cours d'une excursion de pêche: car le socialisme autorise tous les accommodements licites, paraît-il.

La discussion avait une tournure assez bizarre sur le droit de propriété. "On s'en fait souvent une fausse conception, disait mon anglais; il réside entièrement dans l'"acception utile d'une chose. Ainsi quel était le droit de propriété d'un chef indien lors de l'arrivée des blancs, dans une étendue de plusieurs milles carrés d'excellent sol arable et dont il ne tirait, par sa chasse, que la subsistance de son wigman?

"C'était sa chose, dit vivement le socialiste.

—"Comment! sa chose! vous osez prétendre que dix mille personnes industrieuses et civilisées, trop à l'étroit sur le vieux continent, n'étaient pas justifiables de lui dire:

"Eloignez-vous d'ici. Ce sol, qui ne vous donne que quelques carcasses de fauves, va produire la nourriture, l'existence et l'essor industriel de toute une nouvelle patrie, que pouvait répliquer l'indien ?

—"C'était sa chose! renchérit l'autre et vous étiez tenus de satisfaire toutes ses exigences de vendeurs accédant volontairement.

—"Mais s'il s'entêtait par caprice sauvage?

—"C'était sa chose !

—Très bien! ricana triomphalement l'anglais, voilà où mène l'absurdité de la logique socialiste.

Ouida, rugit l'autre, se faisant tout à coup terrible. Alors, mon cher fils de la juste et prude Albion, voulez-vous bien nous dire de quel droit vos lords féodaux, en plein vingtième siècle et en plein paupérisme qui vous ronge la moelle, de quel droit vos lords féodaux gardent-ils en brousse de chasse d'énormes étendues d'excellent sol arable ?

Si flegmatique qu'était mon anglais, il perdit la boule et se mit à enjamber le parquet du club, en cherchant dans sa tête, si bien qu'une dernière randonnée le conduisit..... au buffet.

NATURE.

——) o (——

LES
Drs. GENDREAU
Chirurgiens Dentistes
Ont ouvert leurs nouveaux bureaux superbement aménagés.
535, RUE SAINT-DENIS
vis-à-vis le Carré St. Louis.
Tél. Est 2916

Dr JOS. N. CHAUSSE
CHIRURGIEN
Spécialité : Voies Urinaires
1333 Ave. Delorimier
Edifice de la Banque Hochelaga
Heures de Consultations
12 à 2 h p.m. 6 à 9 h. p.m. Phone St-Louis 4826

VOIES URINAIRES
Maladies de la Peau
Maladies Vénériennes
Dr. G. ARCHAMBAULT
HEURES DE BUREAU
8 à 10 a.m. 1 à 3 p.m 7 à 9 p.m.
377 ST-DENIS, Tel. Est 3953.

Maladies des voies urinaires et de la peau.
Dr. NORMAN MASSE
Consultations: 1½ à 3 p.m., 7 à 8 p.m.
1336, Blvd Saint-Laurent, près Rachel.
Téléphone: St-Louis 1628.

Parc DOMINION
Le Coney Island du Canada.
Circle D Ranch Wild West de Dickey
Cow-boys — Cow-girls — Indiens — Mexicains.
100 — PERSONNES — 100
LES DIX REPRESENTATIONS DANS UNE de Hamilton
Mieux qu'un cirque.
40 femmes MINSTRELS de NINA SEARL'S 40 femmes
FANFARE DE VANDER MEERSCHEN'S
10c. - ADMISSION AU PARC - 10c.

Le STRAND Coin Sainte-Catherine Ouest et Mansfield.
LE CINEMA CHIC DE MONTREAL.
"The Missing Man", en 3 parties.
"CARMEN" de Bizet.
Musique superbe — Confort élégant.
Matinée tous les jours. Prix : Matinée, 10c. Soirées, 10c et 20c. Loges, 25c

NATIONOSCOPE
Semaine du 2 Juin 1913
"Retour du Bagne"
Drame en 5 actes
par
ADOLPHE BELOT

ORPHEUM
2.20 p.m. 8.20 p.m.
SEMAINE PROCHAINE
LA TROUPE DE L'ORPHEUM
dans
GET RICH QUICK WALKINGFORD
Les personnes qui arrivent en retard, devront attendre la fin du premier acte pour prendre leurs sièges.

Parc Sohmer
(25ième Saison)
Ouvert tous les jours 3 et 8 p.m.
Vaudeville, Concert promenade tous les jours.
Admission, 10c.
Enfants, 5c. (Matinées de semaine)

Maison E. GIRARDOT
Monsieur E. Girardot abandonnant les affaires à Montréal, informe le public qu'il ouvrira, prochainement, une maison de villégiature à Strathmore, sur les bords du lac St Louis, à 6 minutes de la gare.
Chambre confortablement meublées et pension de premier ordre.
Place idéale pour diners privés et pique-nique.
Rafraichissements, crême à la glace, etc.
Location de chaloupes
AVIS aux Amateurs.
Ouverture de la Saison au 15 JUIN prochain.

Nous sommes les SEULS vendeurs de terrains sur le Boulevard Pie IX
BEAUDIN -- LIMITEE
Bureau de Maisonneuve, Banque Molson, coin Ontario et Lasalle, chambre 4. Tél. Lasalle 1727.
Bureau Principal : National Trust Building, 151, rue St-Jacques. Tél. Main 4308
Le bureau de Maisonneuve est ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

PNEUS GAULOIS
AUTOMOBILISTES n'oubliez pas que le
Pneu Gaulois
"FERRÉ" est le seul pneu réellement anti-dérapant qui existe aujourd'hui.
Si vous équipez votre voiture avec des GAULOIS Ferrés, vous n'aurez jamais d'ennui.
Nous vous donnerons des références qui vous convaincront
The Gaulois Tyre Agency, of Canada
325 rue St-Jacques MONTREAL Tél. Main 4671
Agence à New-York: 49 West 64ème Rue.
Agences : Winnipeg, Toronto, Ottawa et P. T. Legaré, à Québec.

Un grand discours de M. Barthou

A la veille de la rentrée des Chambres françaises

M. Louis Barthou a prononcé un grand discours à Caen, à la veille de la rentrée des Chambres françaises. En voici quelques extraits substantiels:

LA DEFENSE LAIQUE

"Nous nous renierions, nous abdiquerions notre mission, nous trahirions la confiance des républicains, si nous ne considérions pas la défense de l'école laïque, non pas, comme on l'a prétendu à tort, comme une sorte de diversion politique, mais uniquement comme un devoir; si nous nous y dérobions, les républicains pourraient nous reprocher une défaillance qui ressemblerait à une trahison."

L'école laïque peut compter sur nous, ses instituteurs, ses maîtres peuvent être assurés de notre dévouement et de notre concours.

"Nous devons, je le repète, défendre l'école laïque, mais elle doit aussi se défendre elle-même. A côté du législateur, ses amis, ses anciens élèves, ses protecteurs naturels doivent acquitter leur dette de reconnaissance, en aidant les instituteurs à la faire aimer et respecter.

"Je sais les difficultés contre lesquelles les maîtres ont à lutter, je sais les outrages dont on les abreuve, je sais les menaces sous lesquelles on essaie de décourager leur zèle et d'affaiblir leur ardeur, je sais comment dans certaines communes on exerce sur les parents les actions les plus vilaines, les plus basses pour les détourner d'envoyer leurs enfants à l'école laïque.

"Et lorsque ces menaces, ces injures, et parfois même des actes plus graves, ont dépeuplé l'école laïque, on se retourne vers nous en nous disant: "Vos écoles "sont vides, le peuple ne veut pas de votre enseignement."

"Nous avons le droit et le devoir de répondre à ceux qui nous tiennent ce langage:

"Laissez au peuple sa liberté, n'usez pas, n'abusez pas de votre situation de maîtres, n'usez pas, n'abusez pas de votre fortune, des fonctions et des salaires dont vous disposez pour interdire aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école laïque, et puisque vous vous réclamez de la liberté, respectez au moins celle des autres, donnez cet exemple avant de donner d'inutiles leçons. (Marques unanimes d'applaudissements).

"L'école laïque, sûre d'être défendue par le gouvernement et par le Parlement, se défendra elle-même par la modération, la sagesse et la prudence des instituteurs. L'orage qui gronde au dehors de cette enceinte vous laisse insensibles, que l'orage qui menace l'école laïque ne vous fasse pas perdre ni votre calme ni votre sang froid! Vous vaincrez, nous vaincrons."

LA POLITIQUE INTERIEURE.

"On nous a accusés, dit le président du Conseil, d'avoir voulu tenter et de vouloir pratiquer une politique nouvelle, inspirée d'une sorte d'esprit nouveau. Je croyais avoir donné, par ma participation aux réformes laïques et sociales de ces dix dernières années, assez de gages pour ne pas mériter une semblable suspicion. Je ne songe pas à m'en défendre. Mes actes et la présence à mes côtés de collaborateurs qui appartiennent aux nuances les plus avancées de la majorité républicaine, sont une réponse qui doit suffire.

"Nous ne rejetons rien de l'œuvre accomplie. Nous la faisons nôtre, à la fois pour la défendre et pour la poursuivre. Notre majorité, c'est la majorité républicaine. Notre programme c'est son programme. A-t-on relevé une hésitation dans nos intentions? Peut-on critiquer une défaillance dans nos actes? Les procès de tendances et les querelles personnelles sont la loi inéluctable des luttes politiques. Nous n'avons pas la prétention d'y échapper. Mais nous faisons appel avec confiance à la bonne foi des républicains. Qu'ils nous jugent sur ce que nous sommes, sur ce que nous faisons, sur ce que nous voulons. Nous nous renierions nous-mêmes si nous pratiquions une politique d'abdication ou de confusion. Elle n'est ni dans nos desseins, ni dans les intentions du pays. La République ne peut pas désarmer devant les adversaires dont la tactique ne cesse pas d'être dangereuse parce qu'elle s'attaque moins au principe du régime qu'à ses institutions où à ses lois. C'est par ses lois qu'un régime détermine sa physionomie propre, son rôle politique et social, son orientation. Nous sommes solidaires de ces lois, de toutes ces lois, et nous ne tolérerons pas que, directe ou indirecte, ouverte ou dissimulée, on y porte la moindre atteinte."

"Mais, d'autre part, nous nous refusons à des provocations, à des agressions ou à des vexations indignes de républicains conscients de leurs devoirs envers le pays et de leur force. Nous voulons assurer à tous les citoyens la garantie des libertés communes. Nous pensons qu'on défend mal la République en mettant à son compte des tracasseries qui la font haïr. Nous croyons la mieux servir en dissipant, par la justice rendue à tous, les préventions et les hostilités. L'heure n'est pas telle qu'il y ait profit à accentuer les divisions et à séparer le devoir républicain et le devoir national. Jamais ils ne se sont plus étroitement confondus. Jamais la France n'eut plus besoin de tous les Français.

LE CONFLIT BALKANIQUE.

"Ce n'est pas par tactique que nous avons mis la défense nationale au premier rang de nos préoccupations. Il faudrait déclarer indigne de tout crédit moral un gouvernement qui rabaisserait le sentiment patriotique en l'exploitant pour des fins politiques ou qui jouerait des difficultés extérieures pour affermir, au dedans, sa situation. Je doute qu'on puisse nous faire de bonne foi un semblable reproche.

"Les événements ont parlé avec assez de force pour que ceux-là seuls s'obstinent dans une inaction d'optimisme qui se refusent à entendre et à voir. La guerre des Balkans, en rompant brusquement le vieil équilibre, à la suite des victoires que les alliés ont méritées par leur courage et par leur union, a posé de nouveaux problèmes. Les défaites de la Turquie ont déconcerté certaines prévisions de la diplomatie. Il lui a fallu quelque temps pour se reprendre. On a accablé sous des ironies faciles ses hésitations ou ses initiatives. Pourtant ceux qui ont vécu ces événements au jour le jour, ceux qui ont suivi les complications croissantes et les conflits d'aspirations et d'intérêts, savent et doivent dire les services que la réunion de Londres, présidée avec tant de ferme distinction, a rendus à la paix européenne. Cette paix instable, elle l'a garantie. Elle a réussi à maintenir, pendant six mois, par des concessions réciproques l'union des grandes puissances. Elle a gagné du temps, et le temps est un grand maître. Dans cette œuvre d'union pour la paix, la France a joué un rôle qui convenait à son alliance et à ses amitiés, comme à sa volonté d'écarter un conflit dont il était impossible de mesurer ou de limiter les conséquences. Sans rien négliger des droits de la France, notre diplomatie, dirigée par mon ami M. Pichon, avec l'autorité de son expérience, a fait son devoir européen. Elle s'est associée à des initiatives ou à des démonstrations qui seules pouvaient empêcher une rupture grosse d'incertitudes et de périls. Elle restera fidèle à cette ligne de conduite, soit pour contribuer au respect des décisions dans lesquelles l'Europe unanime a engagé son autorité et sa dignité, soit pour fixer le plus rapidement possible les conditions définitives de la paix entre les alliés balkaniques et la Turquie.

LE DEVOIR NATIONAL

"Qui donc pourrait négliger la leçon de tels événements? Qui donc, dans une Europe où les risques de conflits armés ont si peu disparu que partout les armements s'accroissent, oserait garantir que la paix est à l'abri de tout péril? Aucun gouvernement et aucun peuple n'y sont plus attachés que la France. "Il n'est pas un pays, je tiens à le dire, qui ait donné des preuves plus fréquentes et plus décisives de son sang-froid, de sa modération et de sa mesure." Il n'en est pas un seul qui, plus soucieux de ses propres intérêts, ait mieux respecté les droits d'autrui. Notre sentiment national sait, même aux heures difficiles, conserver une dignité qui s'interdit les provocations et les menaces, que ne peuvent compromettre les exhibitions, d'ailleurs regrettables, d'un patriotisme de parade.

"Ce grand pays veut la paix, mais seulement la paix qui s'accorde avec sa fierté et sa dignité, non la paix née de la peur. Pour assurer cette paix, il est prêt aux sacrifices que sa défense exige. Il ne marchandera rien, ni en argent, ni en hommes, de ce qui lui sera démontré nécessaire à sa sécurité et à son existence. La loi de trois ans est une de ces nécessités, que le pays, dans sa clairvoyance instinctive, a déjà acceptée comme un devoir.

LA LOI DE TROIS ANS.

Successivement, deux gouvernements ont donné leur adhésion formelle, unanime et solidaire à la prolongation jusqu'à trois ans de la durée du service militaire. Ils ne l'ont fait ni sans examen, ni sans discussion, ni sans réflexion. Ils ont envisagé toutes les conséquences, pesé toutes les objections, discuté tous les systèmes. On ne se décide pas, en vertu du parti pris dogmatique, à proposer au Parlement et à faire supporter au pays un sacrifice de cette importance. Il y faut les raisons les plus impérieuses, celles qui découlent de l'intérêt national, et aussi les plus urgentes, celles que les circonstances imposent. Les événements dominent trop souvent et démentent les prévisions de la volonté humaine. Il en est dont il faut subir la loi, ou sinon se condamner à périr.

On reproche à la loi projetée de constituer un recul et d'infliger un désaveu à la loi du 21 mars 1905. Est-ce donc reculer que d'apporter au pays les mesures sans lesquelles sa défense ne deviendrait qu'un leurre? Un gouvernement qui ne lui dirait pas la vérité serait coupable de trahison et encourrait des responsabilités sous lesquelles il sombrerait sans honneur. D'autre part, désavoue-t-on une œuvre, née d'ailleurs de la presque unanimité du Parlement, parce que des circonstances, indépendantes des hommes, font brusquement apparaître les choses sous un aspect nouveau? Les questions militaires, plus que toutes les autres, sont soumises à des changements à la fois imprévus et inéluctables, parce qu'il est impossible à un pays, qui veut garder sa place dans le monde, de ne pas tenir compte des efforts accomplis dans les autres pays. Il ne s'agit pas de céder à une sorte de folie contagieuse des armements. Il s'agit de se défendre.

LA REFORME FISCALE ET LA REFORME ELECTORALE

"Le dégrèvement de l'impôt foncier, voté par la Chambre, et dont nous demanderons instamment l'adoption au Sénat, sera une première étape dans la voie de la réforme fiscale. Cette réforme, qu'seul l'impôt sur le revenu peut réaliser, nous ne songeons pas à l'abandonner. Si d'autres questions ne peuvent pas trouver un rang utile dans l'ordre du jour du Parlement, il faudra les porter devant les électeurs.

"Comment ceux-ci seront-ils consultés en 1914? "S'il dépend du gouvernement, cette consultation ne se fera pas au scrutin d'arrondissement," qui offre une occasion trop facile aux partis extrêmes de se rencontrer dans les coalitions meurtrières pour le parti républicain. "Le gouvernement ne désespère pas de trouver, avec le Sénat, une formule de conciliation qui prépare l'entente entre les deux Chambres." Mais il importe d'aller vite et de ne pas prolonger une incertitude dont seuls les partis hostiles à la République, qui sont toujours puissamment organisés, tireraient profit.

"Il faut aux républicains le temps de se rencontrer et de se reconnaître, de se préparer et de s'unir. Né de cette union, le gouvernement veut travailler pour elle, avec l'intention loyale de consolider les réformes acquises et de préparer des conquêtes nouvelles. Attaché à la défense nationale, au progrès social, à la justice fiscale, à l'action laïque, il ne cessera pas de servir de toutes ses forces l'idéal qui inspire et soutient, d'un bout à l'autre du pays, la démocratie républicaine."

——) o (——

PETITES DEFINITIONS

Idées.—Petites bêtes qui viennent dans les cerveaux avancés.

Age.—Celui qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Obstacle.—Coups de fouet.

Péché.—L'arbre de la science.

Exagération.—La vérité des femmes.

Révolution.—Histoire de rétablir de temps en temps la circulation du sang.

Divorce.—Rupture de bans.

Actrice.—Une femme qui joue la comédie, même le soir.

Ignorant.—Celui qui sait tout.

Savant.—Celui qui sait ne rien savoir.

Délicatesse.—L'art d'obliger sans douleur.

Viol.—Amour avec effraction.

Belle-mère.—Trait de désunion.

Empereur.—Un vice de Constitution.

——) o (——

TRIBUNE LIBRE

A L'ECOLE NORMALE

M. le rédacteur,

La nouvelle direction à l'Ecole Normale semble en défaveur auprès des élèves et des professeurs.

M. le principal Desrosiers n'a évidemment pas l'expérience et la compétance de l'ancien principal M. Dubois dans les choses de la pédagogie et de l'enseignement.

Depuis trois mois, M. Desrosiers a établi une école de cordonnerie à l'Ecole Normale. Comment expliquer pareille initiative? On n'a jamais dû songer à former des normaliens avec l'espoir d'en faire des cordonniers.

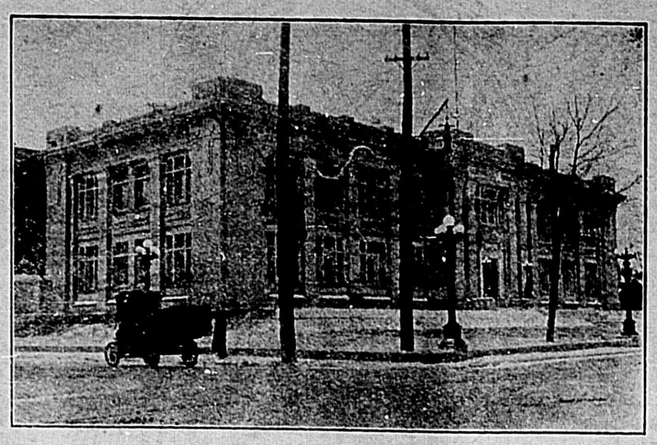
Les élèves ne sont pas sur un pied d'égalité sous le régime nouveau. Les professeurs non plus, m'assure-t-on.

Vous devriez attirer l'attention du surintendant sur ce qui se passe à l'Ecole Normale et lui conseiller d'exercer un contrôle plus actif.

UN ANCIEN NORMALIEN.

——) o (——

MIEUX QU'A MONTREAL.



La nouvelle bibliothèque Carnégie de Hamilton. — L'édifice est presque terminé.

UNE ESPECE QUI DISPARAIT.



Les représentants de l'espèce des buffles gardés dans le Parc National Wainwright.

C'EST EXQUIS

"On annonce pour le 13 du courant le mariage de M.P.A.C. barbier et MEMBRE DE LA FANFARE DE ST-LOUIS DE COURVILLE, avec Melle L. G., fille adoptive de M. M. G..... cultivateur de B.....

(Les journaux de Québec, 17 mai.).

Le "Progrès du Golfe" souligne ce couplet saugrenu d'un joli coup de boutoir:

"M. P. A. C., ce figaro dont les journaux de Québec annonçaient le projet de convol, n'est pas membre de la Société Royale, il n'est pas sénateur; il n'a jamais été ministre, ni député, ni margouiller, ni échevin, ni même comme Mossieu Morin, gouverneur de la prison de Québec; il n'est pas organiste de la Basilique, ni professeur de violon, il n'est pas membre du Conservatoire Lasalle ni de la Symphonie. Mais par contre, oh! la la, mes amis, il est membre..... de la fanfare St Louis de Courville! Il joue de la bande, comme on dit à l'Académie du Dr Choquet.

Honneur à la Province de Québec!"

——) o (——

APRES LA GREVE BELGE.

M. Vandervelde a posé à l'ouverture de la séance de la Chambre Belge, une question à M. de Brocqueville relativement à la date de la constitution de la commission concernant la réforme électorale, M. de Brocqueville fait la réponse suivante:

"Le rapport devant précéder la constitution de la commission est prêt. Le gouvernement se préoccupe de rechercher l'accord de ceux qui seront appelés à en faire partie.

Le mois ne se passera certainement pas sans que la commission soit constituée."

——) o (——

Dollars et ses compagnons

Nous accusons réception à la "Sauvegarde" compagnie d'Assurance-vie, d'une gravure représentant Dollard et ses compagnons au Long Sault.

Cette première planche inaugure une série que cette compagnie se propose de publier, rappelant les principaux faits notoires de notre histoire.

——) o (——.

LE STRAND

Comme pièce de résistance le théâtre Strand donnera à partir de samedi soir le 31 courant "Carmen", un des chefs d'œuvre de Bizet avec tous les effets scéniques de cette fameuse pièce. Cette superbe production tiendra l'affiche jusqu'au lundi soir avec matinées chaque jour. Comme pendant à "Carmen" pour les trois jours suivants on produira le drame sensationnel "The Missing Man" en trois parties, agrémenté de tableaux saisissants et d'un réalisme empoignant.

Pour le reste de la semaine on réserve une surprise aux nombreux habitués du Strand dans des productions variées qui surpasseront tout ce qui a été donné dans les cinémas de cette ville.

——) o (——

Sedentaires et travailleurs

Tous les hommes ont besoin de relever leur système, de purifier et de renouveler leur sang,

LES PILULES MORO

sont pour cela ce qu'il y a de mieux.

Le phénomène de la nutrition, qui se trouve au commencement et à la fin de tous les malaises dont souffrent les hommes arrivés à un certain âge, présente une intéressante singularité.

On dit souvent que l'on se nourrit mal parce qu'on est trop sédentaire, qu'on ne fait pas assez d'exercice. Mais aussi, nous constatons trop souvent que de braves travailleurs, qui ont toujours l'outil à la main et qui prennent une alimentation modeste, ne sont pas moins victimes de mauvaises digestions, de maux de rognons et de malaise au coeur.

L'étude de ce phénomène est curieux. Le lendemain d'un repas plantureux, surtout si l'on n'a pas pris d'exercice depuis longtemps, on constate que l'urine est rouge et chargée. Ce dépôt qui ressemble a de la brique pilée, provient de la transformation des matières alimentaires en produits chimiques inassimilables, qui ont été rejetés au dehors comme impropres à la nutrition et parce que l'organisme ne pouvait pas en faire son profit. Voilà donc un cas où les aliments seuls ont amené ce que l'on appelle l'intoxication urique.

Mais, d'un autre côté, prenez un ouvrier qui n'emporte à l'atelier qu'un petit lunch très modique et faites-lui exécuter un exercice musculaire violent. Vous constaterez que l'état de ses urines est absolument analogue à celles du monsieur qui dine trop bien et est trop sédentaire. Cette fois, les toxines ne proviennent pas apparemment les aliments, puisque le malade mange très bien, e sont donc les tissus eux-mêmes de l'organisme ui en ont fait les frais, le patient se ronge lui-même.

Quand la nutrition est insuffisante, défectueuse ou pervertie, le travail physique qui comporte une forte dépense de chaleur animale, un excès de combustion s'exerce forcément aux dépens de l'organisme qui se dévore lui-même. Il existe même à cet effet, dans l'organisme, des matériaux spéciaux, dit "de réserve" dont la disparition ne saurait compromettre le fonctionnement régulier de la vie. Ce sont ceux qui brûlent les premiers et ainsi s'explique pourquoi le travail trop pénible ou l'exercice trop fort fait maigrir.

Mais, une fois épuisés les tissus de réserve, ce sont les tissus essentiels, les tissus azotés, les cellules albuminoïdes qui brûlent, ainsi que le démontre l'analyse des urines si chargées des individus surmenés par un travail de surmenage ou un exercice trop violent poussé au-delà du point critique de l'endurance. C'est d'ailleurs, du grand au petit, la raison pour laquelle la viande des animaux forcés à la course est immangeable, en raison des poisons dont elle est saturée.

Par conséquent, plus un homme travaille, plus son organisme est passible des maladies qui en affectent la puissance d'épuration et de circulation et plus il doit prendre des remèdes propres à remettre le système en état de lui rendre le plein fonctionnement de son oeuvre.

Pour relever le système, épurer le sang, laver les organes épurateurs, évacuer les déchets, il n'y a pas de meilleur remède que les Pilules Moro.

Elles ont guéri des milliers d'hommes atteints de déchéance, de maux de reins, de coeur et d'estomac et leur effet a toujours été merveilleux.

En voici un exemple :

Compagnie Médicale Moro,

272, rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs,

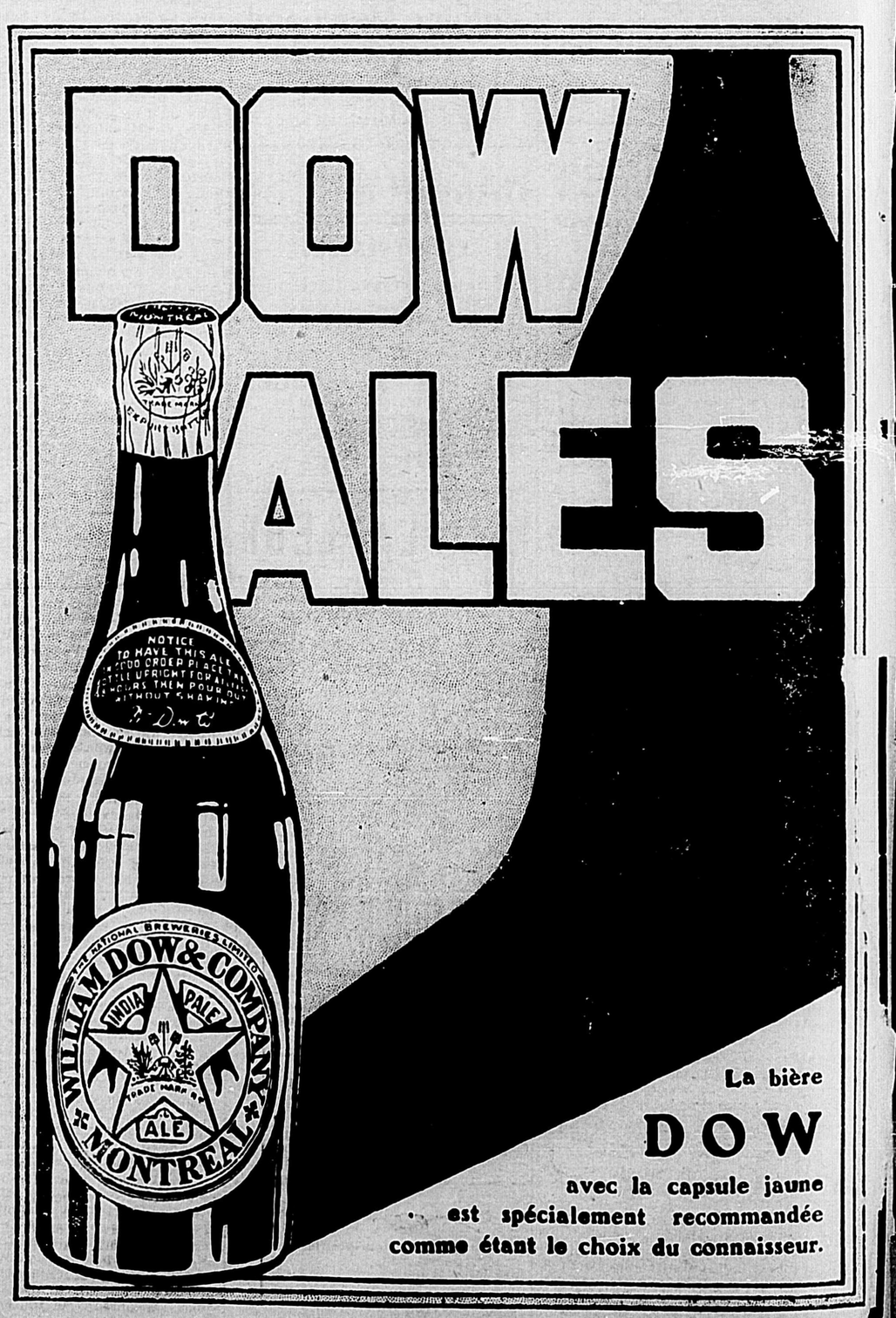
"J'ai ressenti longtemps des douleurs de digestion intolérables. J'étais toujours endormi après mes repas et j'étais obligé de me secouer pour faire disparaître cette torpeur. J'éprouvais aussi une douleur constante dans la tête qui me rendait le travail excessivement pénible. J'aurais voulu réduire beaucoup mon alimentation pour alléger mon estomac, mais comme je fais un dur travail, j'étais obligé de me nourrir suffisamment, ins quoi je m'affaiblissais trop. D'ailleurs, dans les deux cas, les digestions étaient aussi difficiles et je subissais des douleurs dans tous les membres.

Sur les conseils de compagnons qui avaient passé par les mêmes malaises et s'étaient complètement guéris, je pris quelques boites de Pilules Moro et je fus soulagé dès les premières boites que j'avais, suivant les conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, accompagnées de tablettes purgatives propres à faciliter beaucoup l'action des intestins.

Tous ces malaises disparurent dans l'espace de quelques semaines. Les Pilules Moro me donnèrent une vigueur nouvelle à l'ouvrage, un bon sommeil et surtout des digestions paisibles. Je cessai d'éprouver les ébranlements nerveux qui me mettaient la tête à l'envers et je n'eus plus de vertiges. Je suis aujourd'hui parfaitement bien, grâce aux Pilules Moro, et je vous en remercie."
—FRANK TALBOT, 17 rue Mason, Berlin, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Hommes malades, allez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, ils vous indiqueront les moyens de vous guérir. Ils donnent leurs conseils gratuitement et leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Leurs bureaux, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardis et samedis, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. pour une boite, $2.50 pour six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis.



Empaqueté dans des canistres de une et deux livres seulement.

MALGRE LE MAL

que disent du café les gens qui voudraient lui substituer le régime des céréales le café est encore le favori du déjeuner pour des millions de personnes sensées. Le

Seal Brand

est le meilleur café qui existe

CHASE & SANBORN Montreal

Il a gagné $30 le premier jour

B. Basha, de Bell Island, Terre Neuve, l'a fait avec notre Appareil Photographique CHAMPION



Prix $7.50 et au-dessus

Puisque l'on peut réaliser des bénéfices semblables le premier jour, il est évident que nulle expérience n'est requise, pour prospérer de cette façon. Robt. Bock, Willow Hill, Pa., a gagné $35 en un jour. Vernard Baker, Holbrook, Neb., $29.90. Jas F. Wende, Ashton, Idaho, $26.00. C. V. Lovett, Ft. Meade, Fla., a gagné $30 en un jour. Ces noms sont pris parmi les centaines de recommandations que nous avons reçues.

Des photos sur cartes postales et médaillons font fureur dans les foires, carnavals, pique-niques, lieux d'amusement, écoles, gares, usines, rues,—n'importe où—partout. Notre appareil Champion prend des photos 2½x3½, 1¼x2¼ et des médaillons. La photo est finie en 30 secondes. 200 à l'heure. Pas de chambre noire. Le moyen le plus facile et le plus rapide de gagner beaucoup d'argent. Placement minime $0.85 de bénéfices sur chaque dollar encaissé. Soyez votre patron. Demandez de suite la circulaire gratuite, nos recommandations et notre offre très libérale.

AMERICAN MINUTE PHOTO COMPANY
2214 Ogden Ave. Dept. K322 Chicago, Ill.

Dr L. P. Dorval — Dr Z. Malo

INSTITUT MEDICAL EHRLICH

Spécialistes pour les maladies vénériennes

Consultations gratuites et par la malle

208, rue St-Laurent, Montréal

Tél. Main 4582

Dr W. Ouimet — Dr P. Adam



Salon d'Optique Franco-Britannique

Carriere / Senecal — Opticiens et Optometristes

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORGNONS et LUNETTES.
YEUX ARTIFICIELS, Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.
SATISFACTION GARANTIE

Assortiment complet des derniers modèles en THERMOMETRES, BAROMETRES, BOUSSOLES, Etc.
Ajustement parfait, verres de première qualité, montures de toutes sortes.

Consultations : à l'Hotel-Dieu, de 9.30 à 11 hrs, excepté le mercredi et samedi aux Salons d'Optique de 1 a.m., à 8 p.m. Appointements par téléphone Bell Est 2257.

Spécial : Nous venons d'inaugurer un département d'instruments de photographies, marque : "ENSIGN", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est sollicitée.

205-207 **STE-CATHERINE Est**, Entre Ste-Elizabeth et Sanguinet.



EXAMEN DES YEUX GRATIS Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Torie", nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire et écrire. Consultez le meilleur de Montréal . . . . LE SPECIALISTE **BEAUMIER**



A L'INSTITUT D'OPTIQUE **144, rue Ste-Catherine Est** Coin Av. Hôtel-de-Ville MONTREAL.

AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité: Yeux artificiels. N'achetez jamais des "peddlers;" ni aux magasins "à tout faire" si vous tenez à vos yeux.

HOTEL RIENDEAU

Le rendez-vous des Canadiens-Français

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.

SERVICE DE PREMIERE CLASSE.

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER. MONTREAL

J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

Otis-Fensom Elevator CO., Limited

Constructeurs des Ascenseurs "OTIS-STANDARD"

Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main.

Bureau Principal: Edifice Traders ..Bank, Toronto, Ont.
Bureau de Montréal:
368 Rue ST-JACQUES Montréal

Milton Hersey Cie

LIMITEE

Chimistes et Ingénieurs des Mines

Essais et analyses de tous matériaux industriels. Expérimentation de ciment, d'acier, de fer, etc. Rapports fournis sur mines et carrières.

JAMES G. ROSS, M. Amer. Inst. M. E.
Dr MILTON L. HERSEY,
Directeur-Gérant
171 St. Jacques, Montreal

J. G. Duhamel — R. Jenkinson — H. H. Beaulieu

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu

Comptables et Liquidateurs

3 Notre Dame E.

MONTREAL

Tél. Main 7575

Joseph ARCHAMBAULT, C. R.

AVOCAT

Suite 61 Edifice "Trust & Loan"
30, RUE ST-JACQUES
Tel. Main 4320

JOS. BRUNET

Propriétaire de Carrières de Granit

Manufacturier et Importateur de

Monuments en Marbre et Granit

OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC

Estimations données sur application.

Bureau et Atelier: 675 Chemin Cote des Neiges
Tél. Bell Up 1466. Montréal.

Telephone Bell MAIN 6496

Antoine Marchand

TRAVAUX GENERAUX

108 HAMILTON Quartier Emard

Montréal

Boucher & Mercier

Marchands-Tailleurs

Monument National.

292, Rue St-Laurent. Montréal.

Tél. Bell: Main 1066.

8—1 an.

HAMON & HESS

ENTREPRENEURS

Spécialité de travaux en tuiles mosaïque et ciment.

207 rue St-Jacques,

MONTREAL.

Tél. Main 4165.

Joseph Fortier

Limitée.

Fabricant-Papetier, Négociant

Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief.
Magasin de Papeterie Mercantile Exportation, Fabrication, Importation.

210 NOTRE-DAME OUEST. Coin St-Pierre

Phone Bell Main 444—445.

I. L. LAFLEUR

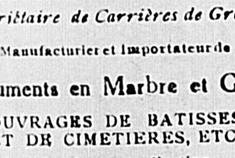
LIMITEE.

IMPORTATEURS DE

Quincailleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi chaloupes et Yachts à Gazoline. Moteurs à Gazoline VIM.

Bateaux en acier MULLIN

362-366 Notre-Dame O. Montreal
43 à 57 rue Dupré



Charles Lavallée

Maison Fondée en 1852.

85 BOULEVARD SAINT-LAURENT.

Téléphone Main 554.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSEQUE EN FEUILLES.

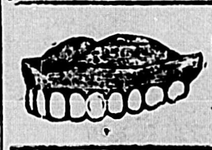
Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.
Agents pour Besson & Cie, Londres, Ang., Polisson, Guinot & Cie de Lyon France, Fork Sons, de Grand Rapids, Mich.

Mon succès est dû au fait que je suis un opticien, rien de plus qu'un Opticien dans toute l'acception du mot. Vos yeux sous mes soins sont en sureté.

BERNARD R. SEGAL

Optométriste gradué et opticien fabricant.

503, Blvd St-Laurent, MONTREAL
Tél. Est 1875.



Nos dents sont très belles, naturelles, garanties
INSTITUT DENTAIRE FRANCO - AMERICAIN
143, Rue St-Denis
Montréal

H. CONTANT.

Entrepreneur-plâtrier

599 Rue Berri. Montréal

Tél. Est 1177.



Supérieur aux Apéritifs

Lorsque l'appétit fait défaut, lorsque la digestion est difficile, lorsque vous vous sentez fatigué, accablé, prenez un verre de

Gin Croix-Rouge

Absolument Pur
Distillé et Mûri en Entrepôt
sous la surveillance du Gouvernement.

Il stimule les fonctions de l'estomac, dissipe la fatigue et vous donne un regain d'énergie.

Chaque flacon de "GIN CROIX-ROUGE" est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, 520 rue St. Paul, Montréal.

Special Construction Company, Limited

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 15e jour de mai 1913, constituant en corporation Edmond Rodolphe Bouchard, organisateur, David Robert Kennedy et Thomas LeBlanc, surintendants, Arthur Raoul Perrault, comptable, et Joseph Wilfrid Boisvert, agent, tous de la cité de Montréal dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—(a) Entreprendre, construire, ériger et installer des travaux publics et privés de tous genres et pour les dites fins acheter des immeubles, et construire des maisons pour les vendre, et acquérir, acheter, détenir, vendre, céder, fournir, manufacturer et produire toutes sortes de matériaux employés dans la construction et l'installation de ces travaux publics et privés, sous-louer tous ou l'un quelconque de tels contrats; (b) Manufacturer, acheter, vendre ou autrement faire le commerce de machinerie, outils, appareils et matériaux de tous genres employés dans les travaux, installations et exploitations susdits, et agir en qualité d'agents, courtiers ou à commission pour l'achat ou autre disposition des articles susdits; (c) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, que la compagnie croira capable d'être convenablement exercée en rapport avec son industrie ou ses objets, ou censée augmenter directement ou indirectement la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables; (d) Acquérir ou se charger de la totalité ou de toute partie des affaires, propriété et engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisé à exercer, ou en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie; (e) Demander, acheter ou acquérir autrement tous brevets, permis, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif ou non exclusif, ou limité d'utiliser, ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui pourrait être utile pour les fins quelconques de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait être considérée de nature à profiter à la compagnie, directement ou indirectement, et utiliser, exercer, développer ou accorder des permis pour leur usage ou faire valoir autrement les biens, droits ou informations ainsi acquises; (f) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne ou compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute industrie ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie et prêter des fonds, garantir les contrats ou autrement aider toute telle personne ou compagnie, et prendre ou autrement acquérir les actions et valeurs de toute telle autre compagnie, et les vendre, détenir, réémettre, avec ou sans garantie, ou autrement en disposer; (g) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou exerçant une industrie capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie; (h) Conclure des conventions avec toute autorité municipale, locale ou autre qui seront jugées propres à atteindre les objets de la compagnie, ou aucun d'eux, et obtenir de toute telle autorité tous droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera désirable d'obtenir, et exécuter, exercer et accomplir toutes telles conventions droits, privilèges et concessions; (i) Etablir et supporter ou aider à l'établissement et à l'entretien d'associations, institutions, fonds, fidéicommis et choses de nature à profiter aux employés ou aux ex-employés de la compagnie (ou de ses prédécesseurs en affaires) ou les personnes dépendant ou alliées à ces employés ou ex-employés, et accorder des pensions et allocations, et faire des paiements de deniers dans un but d'assurance, et souscrire ou garantir des fonds dans un but de charité ou de bienveillance ou pour toute exposition ou pour tout objet public, général ou utile; (j) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir la totalité ou une partie de la propriété et des engagements de la compagnie, ou pour toute autre fin qui sera jugée propre à profiter directement ou indirectement à la compagnie; (k) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir tous biens meubles et tous droits ou privilèges que la compagnie jugera nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie, et en particulier toute machinerie, matériel, fonds de commerce; (l) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, régir, exécuter ou contrôler tous chemins, voies et tramways, embranchements ou voies d'évitement, sur les terrains possédés ou contrôlés par la compagnie, des ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, ateliers, magasins et autres travaux et facilités censés accroître directement ou indirectement les intérêts de la compagnie, et contribuer subventionner ou autrement aider ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, exploitation, régie, exécution ou contrôle; (m) Prêter des fonds aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et se porter garants de l'exécution des contrats par toutes telles personnes; (n) Tirer, faire, accepter, endosser, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables; (o) Vendre ou céder l'entreprise de la compagnie ou toute partie de son entreprise pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en totalité ou en partie semblables à ceux de la compagnie; (p) Adopter les moyens jugés convenables pour faire connaître les produits de la compagnie, et en particulier par la publicité dans la presse, par circulaires, par l'achat et l'exposition d'œuvres d'art ou d'intérêt, par la publication de livres et de revues périodiques et en accordant des prix, récompenses et gratifications; (q) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des biens et droits de la compagnie; (r) Faire toutes les choses ci-dessus soit comme principaux, agents, entrepreneurs, syndics ou autrement et soit seuls ou conjointement avec d'autres; (s) Faire toutes les autres choses avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus ou s'y rattachant. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Special Construction Company, Limited", avec un capital-actions de cinquante mille dollars, divisé en 500 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 16e jour de mai 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

DAN McAVOY, Avocat,
21—4 Procureurs des requérants.

AVIS

Avis est donné du public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dixième jour de mai 1913, constituant en corporation MM. Peter Francis McCaffrey, comptable, Inez Ruby Bogue, sténographe, Edward Goff Trevor Penny, avocat, James G. Ross, ingénieur, Alexander G. Cameron, avocat, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Enseigner dans toute la province la musique, l'élocution, la danse et les arts dramatiques dans toutes leurs branches respectives, soit aux classes ou aux personnes, ou toutes les deux et toutes les deux par la méthode ordinaire d'enseignement entre personne et par correspondance par la malle, ou autrement par toute méthode quelconque;

Par aucune ou toutes les susdites méthodes enseigner la musique vocale et instrumentale, organiser ou exercer des chœurs, orchestres, compagnies théâtrales et troupes, troupes d'opéra, corps de ballet et autres corps d'artistes destinés à agir en unisson, soit comme amateur, professionnel ou mêlé. Créer des bourses pour l'étude de la musique, l'élocution, la danse et les arts dramatiques et offrir et donner des prix pour la compétence d'iceux ou d'aucun d'eux aux élèves de la compagnie ou à autres, octroyer aux élèves et gradués de la compagnie des diplômes de compétence, et conférer des degrés aux élèves et gradués et en général faire dans toute la province le travail d'une institution d'éducation;

Organiser, administrer, contrôler et tenir pour gain ou autrement, dans toute la province, des concerts et représentations musicales, jeux, exhibitions d'élocution et de danses, représentations théâtrales, opéras et divertissements dramatiques de toute sorte et description quelconque, conduire, contrôler, encourager, aider et exploiter pour gain ou autrement, les musiciens, chanteurs, danseurs, acteurs et artistes de toute sorte et description;

Etablir, ouvrir et exploiter dans toute la province, des conservatoires, académies et autres institutions dans le but de mettre en opération tous ou aucun des susdits objets;

Fournir la pension et le logement pour les professeurs, étudiants et autres personnes en aucune manière ayant rapport à cette compagnie, ou toute institution y ayant rapport, et exercer tous les autres pouvoirs propres à l'avancement de la musique et autre culture dramatique et appréciation;

Promouvoir l'étude, la pratique et connaissance de la musique, l'élocution, la danse et les arts dramatiques dans la province de Québec, et donner ou conduire des concerts ou autres réunions musicales, élocution, danse et art dramatique en partie d'un ou en partie du tout, ou de tous les autres pour employer les écrivains et compositeurs et acheter les droits d'auteur, et donner des prix et récompenses pour compétence dans tous ou aucun des susdits objets;

Produire, publier et acheter et vendre et en général en faire le commerce pour gain, des livres de toute sorte et description, guides, pamphlets, pièces de théâtre et composition littéraire de toute sorte, opéras et pièces d'opéras, chœurs, système diagraphique d'enseignement chansons, chansonniers, musique et compositions musicales de toute sorte, rouleaux et feuilles de musique, et acquérir en aucune manière légale le droit d'auteur d'iceux ou d'aucun d'eux ou tous droits appartenant ou détenus par les propriétaires, auteur ou compositeur d'iceux, ou toute autre personne intéressée;

Obtenir, acheter, louer ou acquérir autrement, posséder, ouvrir, établir, administrer, contrôler et exploiter pour gain ou autrement, des théâtres salles de concerts, salles d'opéra et autres endroits pour divertissements publics, et acheter, vendre et en général en faire le commerce comme patrons et comme agents de billets pour concerts, opéras et divertissements publics, soit musical, théâtral, dramatique ou mêlé;

Souscrire pour, acheter ou acquérir autrement les actions, obligations, débentures ou autre stock ou garanties de toute autre compagnie ou corporation et de les payer en argent ou en actions, obligations, débentures ou autres garanties de la compagnie, ou partie dans un, ou plus de ces moyens et partie dans tout autre de ces moyens ou partie dans tous, et durant la possession d'iceux exercer tous les droits et pouvoirs de propriétaires d'iceux, y compris les pouvoirs de voter d'iceux, et garantir le paiement du capital ou dividendes et intérêts des actions, obligations, débentures ou autres garanties de toute compagnie ou corporation avec laquelle la compagnie peut avoir des relations d'affaires, et promouvoir toute compagnie ou corporation ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant toutes affaires propres à être conduites, directement ou indirectement, pour le bénéfice de cette compagnie;

Se consolider ou s'amalgamer avec toute autre compagnie ou corporation ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux de cette compagnie, et entrer en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêt, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie faisant ou engagée à faire ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions que la compagnie est autorisée à s'engager ou à faire, ou propres à être conduites, directement ou indirectement, pour le bénéfice de cette compagnie, et prêter de l'argent, garantir les contrats ou aider autrement toute telle personne, compagnie ou corporation, et prendre ou acquérir autrement des actions et garanties de toute telle compagnie ou corporation et les engager, vendre, détenir, émettre ou émettre de nouveau, avec ou sans garantie du capital et intérêt, ou en faire le commerce autrement ou en disposer;

Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou qui peuvent être rendus en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le placement d'aucune des actions dans le capital de la compagnie, ou toutes débentures ou autres garanties de la compagnie, ou la conduite de ses affaires;

Payer pour tous services rendus ou qui peuvent être rendus à la compagnie en tout ou en partie en argent ou en actions acquittées du capital actions de la compagnie, ou en débentures ou autres garanties de la compagnie, ou partie dans un et partie dans aucun ou tous de ces moyens;

Acheter, louer ou acquérir autrement des terrains, bâtisses, immeubles ou propriétés immobilières de toute sorte et tous les instruments de musique ou autrement, appareils, installations, et effets mobiliers de toute sorte et description qui peuvent être utiles ou nécessaires pour la mise en opération d'aucun des susdits objets et de les payer en tout ou en aucun des moyens mentionnés dans le paragraphe ci-dessus précité;

Prendre part dans l'administration, inspection ou contrôle des affaires ou opération de toute personne, compagnie ou entreprise, ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou pour cette fin nommer et rémunérer tous directeurs, comptables ou autres experts ou agents; acquérir et faire toutes autres affaires, soit manufacturées ou autrement qui peuvent paraître à la compagnie propres à être conduites convenablement en rapport avec les affaires ou objets de la compagnie, ou désignés, directement ou indirectement, à augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

Vendre, louer, échanger, mettre à profit les biens, droits, franchises et entreprises de la compagnie, ou toute partie d'iceux pour telle considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour actions, obligations, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, en disposer ou en faire le commerce autrement;

Placer les argents de la compagnie, non immédiatement requis, sur telles garanties et de telle manière qui pourront de temps en temps être déterminés, et en faire le commerce;

Faire toutes autres choses qui peuvent être en rapport ou nécessaires à l'acquisition des susdits objets, et faire toutes ou aucune des susdites choses comme patrons, agents ou procureurs;

Dans l'interprétation des objets de la compagnie tels que ci-dessus mentionnés ou d'aucun des pouvoirs octroyés dans aucun des paragraphes d'icelles à moins que le contexte exige autrement le masculin sera pris pour le genre féminin et le nombre singulier pour le pluriel;

L'interprétation d'aucun des objets de la compagnie ci-dessus mentionnés ou d'aucun des pouvoirs octroyés dans aucun paragraphe des présentes, ne sera pas limitée ou restreinte par les déductions ou termes de tout autre paragraphe (à moins qu'elle soit pourvue expressément dans les présentes ou autrement) ou dans aucun cas par les déductions ou termes du nom de la compagnie, sous le nom de "Canadian Academy of Music of Montreal, Limited", avec un capital total de cinquante mille piastres ($50,000.00), divisé en cinq cents (500) actions de cent piastres ($100.-00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté au bureau du secrétaire de la province, ce dixième jour de mai 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

A. G. CAMERON, Avocat,
21—4 Procureur des requérants.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE COLONS

Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gares intermédiaires.

Tous les mardi jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.

HOTEL CALEDONIA SPRINGS.
Maintenant ouvert.

BILLETS DE FIN DE SEMAINE ACTUELLEMENT EN VENTE.

BUREAUX DES BILLETS:
141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3125, Hotel Windsor, ou gare Place Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Montréal et Toronto

9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

La Seule Route à Double Voie.

"L'International Limité"

Le Train par Excellence du Canada.

Quittte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

MONTREAL ET OTTAWA

8.00 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., 8.05p.m
9.10 a.m., et 4.00 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, 8.00 a.m. et 8.05 p.m. tous les jours.

Wagons-salon-buffet et bibliothèque sur tous les trains. Wagon-salon-buffet-observatoire Pullman sur les trains de 9.10 a.m. et 8.05 p.m.

BUREAUX EN VILLE
122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, Hotel Windsor ou gare Bonaventure.

CANADIAN NORTHERN

La Route Pittoresque pour Québec

Les trains partent de la gare de la rue Ste-Catherine, comme suit:—

†9.00 A.M. L'Epiphanie, Rawdon, Joliette, Shawinigan-Falls, Grand'-Mère, Rivière à Pierre Jct., Québec et stations intermédiaires. Service de wagons-salons-buffets.

†4.05 P.M. L'Epiphanie, Joliette, Shawinigan - Falls, Grand'Mère, Rivière à Pierre Jct., et stations intermédiaires.

†5.30 P.M. L'Epiphanie, Rawdon, Joliette, St-Lin, New-Glasgow, St-Jerome et stations intermédiaires.

§9.15 A.M. L'Epiphanie, Joliette, Rawdon (via Rawdon Jct.) et stations intermédiaires.

†Tous les jours, excepté le dimanche.

§Le dimanche seulement.

Le nouvel horaire d'été sera en vigueur le 15 juin, 1913.

EXCURSIONS DE COLONS

Taux reduits pour Winnipeg, Brandon, Regina, Saskatoon, Prince Albert, Edmonton, Athabasca Landing (l'entrée de la fameuse région de la Rivière la Paix) et autres endroits de l'Ouest canadien. Departs tous les mardis jusqu'au 28 octobre; limite de retour, deux mois.

LE GUIDE DES COLONS.

Procurez-vous cette brochure donnant tous les details au sujet des "HOMESTEADS" gratuits situés sur le parcours du CANADIEN NORD dans l'Ouest canadien.

L'HOTEL DU LAC ST-JOSEPH OUVRIRA LE 18 JUIN 1913.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE.—226-230 rue St-Jacques, Tél. Main 6570 ou à la gare de la rue Ste-Catherine Est.



CIE. GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE POSTALE FRANÇAISE.

NEW-YORK HAVRE PARIS

Départs tous les jeudis à 10h. a.m.

France, 5 juin; La Provence, 12 juin; La Lorraine, 19 juin; France, 26 juin; La Savoie, 3 juillet; La Provence, 10 juillet.

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES

Tous les samedis à 3h. p. m.

Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine:

Floride, 21 juin, Niagara, 21 juin.

DE MONTREAL AU HAVRE

La Touraine, 21 juin, 19 juillet.

Pour passages, s'adresser à GENIN, TRUDEAU ET CIE. LTEE., agents généraux pour le Canada; 22 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Compagnie des Tramways de Montreal

LIGNES SUBURBAINES

Horaire du service d'hiver, 1912-1913

LACHINE :

Du Bureau de Poste -Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à minuit.

De Lachine—Service de 20 minutes de 5.10 a. m. à 12.45 a.m.

SAULT ET ST-VINCENT DE PAUL:

De la gare St-Denis:

Service de 15 min. de 5.15 a.m. à 9.00 a.m
Service de 30 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m
Service de 15 min. de 4.00 a.m. à 8.
Service de 30 min. de 8.00 a.m. à minuit

De St-Vincent de Paul

Service de 15 min. de 5.40 a.m. à 9.30
Service de 30 min. de 9.30 a.m. à 4.30.
Service de 15 min. de 4.30 a.m. à 8.30
Service de 30 min. de 8.30 a.m. à minuit

Les tramways partant de la gare St-Denis à minuit et minuit et quarante se rendent à Henderson seulement.

MONTAGNE :

De l'avenue du Parc et Mont-Royal—Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à minuit et vingt.

De Victoria—Service de 20 minutes de 5.50 à minuit et trente.

CARTIERVILLE :

De la Jonction Snowdon—Service de 20 minutes de 6.00 a.m. à 8.40 p.m.
De Cartierville—Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
Service de 40 min. de 9.00 à 12.20 a.m.

BOUT DE L'ILE :

Service de 30 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m
Service de 60 min. de 9.00 a.m. à 1.00 p.m
Service de 30 min. de 1.00 p.m. à 8.00 p.m
Service de 60 min. de 8.00 p.m. à 12.00.

TETRAULTVILLE :

Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 6.30 a.m
Service de 30 min. de 6.30 a.m. à 8.00 p.m

East End Construction and Paving Co. Limited

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 8e jour de janvier 1913, constituant en corporation Léopold Henri Durand, teneur de livres, de la cité de Montreal; Napoleon Malenfant, machiniste, Méridé St-Hilaire, mineur, Adelard Gilbert, menuisier, et Adelard Poitras, carrier, tous quatre de la cité de Maisonneuve, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:— (a) Exercer l'industrie générale de constructeurs pour la confection, l'érection, de tous travaux, soit publics, soit privés, y compris la fabrication, l'achat, la vente, la réparation et commerce de machinerie, outils de toutes sortes, bois et métaux et autres matières et choses d'une nature quelconque reliées à la dite compagnie ou s'y rattachant de quelque manière; (b) Construire, équiper, opérer, exploiter et diriger des magasins, moulins, manufactures, cours, entrepots, travaux, quais, moyens de transportation, bureaux et toutes autres entreprises relatives aux industries de la compagnie; (c) Acquerir, acheter, arrenter ou autrement detenir toutes propriétés mobilières et immobilières qui seraient jugées necessaires aux fins de l'industrie de la compagnie y compris les fabriques, magasins et autres établissements, les vendre, arrenter, céder, échanger ou remplacer; (d) Agir comme vendeur, agent représentant, distributeur ou entrepreneur pour toutes personnes et pour toutes machineries, materiaux, produits qui peuvent servir directement ou indirectement dans l'execution de contrats; (e) Acquérir, developper, équiper, diriger, opérer ou autrement disposer, pour son propre compte ou pour celui d'autres personnes, de tous pouvoirs d'eau, d'équipements, d'installations électriques et à gaz et tous outillages et stations de pouvoirs quels qu'ils soient en tout ou en partie et toutes entreprises industrielles ou commerciales se rapportant ou résultant des pouvoirs ci-mentionnés en se conformant à toute loi ou règlement local, municipal ou autre à cet égard; (f) Acheter, acquérir ou autrement obtenir tous brevets ou droits de brevet, perfectionnements et procédés enregistrés, marques de commerce, noms de commerce et dessins de fabrique reliés de quelque manière à l'industrie de la compagnie ou utiles à son industrie et à vendre ou autrement faire valoir tous ses brevets, droits de brevet, marques et dessins de fabrique; (g) Conclure des conventions au sujet du pratage des profits, la fusion des industries, la coopération, les risques communs, les concessions reciproques, la consolidation et la fusion avec toutes autres compagnies, maisons, sociétés, ces personnes exerçant une industrie reliée à la présente industrie ou propre à atteindre les objets pour lesquels la compagnie demande à être constituée en corporation; (h) Acquérir, détenir, posséder et céder les actions, obligations ou autres valeurs de toute telle compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la loi des compagnies, et vendre, ou disposer de la totalité ou d'une partie de l'actif de la compagnie, et en recevoir le paiement en actions, obligations ou autres valeurs de toute compagnie exerçant une industrie semblable ou par tout autre mode de paiement que la présente compagnie jugera bon. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous la raison sociale de "East End Paving and Construction Co., Limited", avec un capital-actions de cent mille dollars, divisé en 1,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Maisonneuve, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 15e jour de janvier 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

D. McAVOY,
18—4 Procureur des requérants

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du dix-septième jour d'avril 1913, constituant em corporation M.. Abraham Landay, Philip Cowan, Haskel J. Rashti, Charles Battat et Julius Lichterman, marchands, tous de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acheter, vendre en aucune manière des objets et marchandises de toute sorte et description et plus spécialement des marchandises de fourrures et orientales, en faire le commerce et en disposer; Manufacturer les dites marchandises et tous autres articles dont la manufacture et vente peuvent être faites avec avantage; vendre toutes choses et administrer toutes affaires qui peuvent être jugées utiles de faire en rapport avec les affaires de la compagnie, ou qui peuvent directement ou indirectement être utiles à la compagnie;

S'amalgamer avec toute autre personne ou compagnie faisant des affaires semblables à celles de la présente compagnie, ou qui peuvent, avec avantage, être conduites en rapport d'icelles, ou acheter ou acquérir autrement toutes telles affaires, les payant soit en argent ou en garantie de la compagnie ou partie dans les deux, ou entrer en arrangements pour le partage des profits avec d'autres personnes ou compagnies;

Acheter ou acquérir autrement et détenir du stock dans d'autres compagnies, sous le nom de "Russian-Oriental Trading Company", avec un capital total de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres $100.-00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-septième jour d'avril 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

CAMPBELL, McMASTER
& PAPINEAU,
18—4 Procureurs des requérants.

Damien Lalonde, Limitée

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrtaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 14e jour d'avril 1913, constituant en corporation Damien Lalonde, Adrien Lalonde, Alphonse Lalonde, Lucien Lionais et Henry Lalonde, tous manufacturiers, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:— (a) D'acquérir des limites à bois, d'en faire l'exploitation et de faire tous les travaux nécessaires à cette fin; de posséder, de construire et d'installer des moulins pour l'exploitation et la fabrication du bois de construction et pour toutes autres semblables fins; (b) D'acheter, préparer et vendre du bois de construction, de fabriquer des portes, fenêtres et châssis, et généralement de faire le commerce de marchands de bois et de manufacturer les travaux en bois de tous genres et de toutes descriptions; (c) De faire affaires comme marchands de bois, propriétaires de moulins à scie; d'acheter et de préparer pour le marché, de fabriquer, exporter, importer et d'agir comme fabricants et manufacturiers de toutes marchandises, articles ou objets quelconques dans lesquels le bois est employé; (d) D'acquérir, installer et vendre toutes machineries nécessaires aux fins de la compagnie; (e) D'acquérir des pouvoirs hydrauliques et tous autres pouvoirs, qui peuvent être nécessaires pour les fins de la compagnie; (f) De manufacturer, fabriquer et vendre la pulpe à papier et tous produits dans lesquels la pulpe et le papier peuvent être employés et de fournir la matière première pour la fabrication de la pulpe; (g) D'acheter, construire, vendre ou louer des bateaux, vaisseaux et tous véhicules de transportation; (h) Importer, exporter, manufacturer, louer, acheter, vendre toutes espèces d'articles dont le bois peut former partie; (i) D'acquérir ou de disposer de tous brevets d'invention, marques de commerce, procédés quelconques se rapportant aux affaires de la compagnie; (j) De faire le commerce d'entrepreneurs et de constructeurs; d'agir comme agents pour faire le commerce des objets et marchandises ci-dessus mentionnés et faire les affaires d'entrepots généralement pour les besoins de la compagnie; (k) D'acquérir et d'entreprendre le tout ou partie de commerce, propriétés et obligations de toute personne ou compagnie faisant un commerce semblable à celui que la compagnie est autorisée de faire; (l) D'acquérir par souscription ou autrement des valeurs, actions, obligations, débentures ou autres obligations ou garanties de toute compagnie faisant un commerce semblable à celui que la compagnie est autorisée de faire; de les vendre ou autrement en disposer; de garantir toutes obligations, débentures ou garanties ainsi vendues ou dont la compagnie a disposé ou de toutes compagnies ayant des fins similaires; (m) De faire des avances d'argent aux personnes ayant des relations commerciales avec la compagnie et à de telles conditions qu'il sera jugé convenable et de garantir l'exécution des contrats par de telles personnes; (n) De vendre ou de disposer de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie de la dite entreprise, pour telle considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour actions, débentures ou garanties dans toute autre compagnie ayant des fins similaires à celles de cette compagnie; (o) D'entrer en société ou dans tout arrangement pour participation aux profits, union d'intérêts, coopération, entreprise conjointe, concessions réciproques ou autrement avec toute autre personne ou compagnie faisant commerce, ou engagée dans un commerce similaire que cette compagnie est autorisée de faire ou de s'engager; de garantir les contrats ou autrement aider telle personne ou compagnie ou de prendre ou autrement acquérir ou vendre des actions et garanties de telle compagnie; (p) D'acquérir tels immeubles avec ou sans bâtisses qui peuvent être nécessaires pour les fins de la compagnie, d'y ériger des constructions, d'en disposer dans l'intérêt de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "Damien Lalonde, Limitée," avec un capital-actions de deux cent mille dollars, divisé en 2,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 16e jour d'avril, 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

LAMOTHE & TESSIER,
18—4 Procureurs des requérants.

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du deuxième jour de mai, 1913, constituant en corporation MM. Louis Pacifique Normandin, agent d'assurance, Gonzalve Desaulniers, avocat, Henri Scott, agent, Léon Gagné, jr., négociant, Arthur N. Tessier, négociant, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir par achat, bail, échange ou autrement, et détenir, améliorer, subdiviser, bâtir, utiliser, administrer, louer, vendre, échanger, et disposer de tous genres d'immeubles et propriétés immobilières:

Agir comme agents et courtiers pour l'achat, l'échéance, la location d'immeubles et pour autres transactions de même nature;

Agir comme courtiers ou agents d'assurance et percevoir des commissions pour ces services;

A faire fonction d'agence ou compagnie pour agir au nom d'autres qui pourront lui confier de l'argent pour des fins de prêt ou de placement; à assurer ainsi le remboursement du capital et le paiement de l'intérêt, ou des deux, de toutes sommes confiées à la compagnie contre toute perte sur toute garantie, obligation ou avance faite par la compagnie; à recevoir toutes sortes de dettes actives ou valeurs qui sont transportées ou cédées à la dite compagnie ou engagées ou hypothéquées en sa faveur; à agir comme agent pour toute débenture, obligation, hypotnèque ou autre valeur émise suivant la loi pour toute corporation municipale ou pour toute autre corporation constituée dans la province de Québec;

Faire la collection et la perception de deniers, loyer, billets promissoires, comptes aypothèques coupons et autres valeurs;

Avancer des argents aux clients, détenteurs de lots et autres personnes ayant des affaires avec la compagnie;

Faire en son nom corporatif des opérations, des prêts et placements de toutes sortes, excepté le commerce de banque;

Prendre et posséder des hypothèques sur biens fonds et autres sortes d'obligations, sur la garantie desquelles elles veut prêter ses capitaux;

Posséder sur tous rapports, en ce qui concerne le prêt et le placenebt de ses capitaux, ses affaires, les mêmes pouvoirs et privilèges qu'un particulier peut avoir;

Pouvoir recevoir des argents ou toutes sommes de deniers de personnes ou corporations qui désirent les prêter sur hypothèques et effectuer tels prêts et placements;

Emettre des actions acquittées de la compagnie en paiement de tous biens-meubles ou immeubles, services rendus ou à rendre que la compagnie peut ou pourra avoir;

Faire, émettre, donner, accepter, endosser, escompter des billets promissoires, traites ou autres effets négociables;

Assumer et payer tout lien, hypothèque ou autre charge qui pourrait exister sur des immeubles que la compagnie achètera;

Faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou aider autrement les clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et acquérir et détenir des valeurs de toutes sortes, mobilières ou immobilières, pour dettes engagements et obligations dus à la compagnie;

Faire toutes les choses nécessaires, convenables ou propres à l'accomplissement des fins pour atteindre des objets ci-dessus énumérés ou qui pourra paraitre profitable à la corporation, à quelque époque que ce soit, et en général, exercer toute autre industrie que la corporation croirait pouvoir exercer convenablement en rapport avec les objets ci-dessus ou pouvant augmenter la valeur ou rendre profitable les biens ou droits de la compagnie, sous le nom de "The Saint George Land Company", avec un capital de cent mille piastres ($100,000.00) divisé en mille (1000) actions de cent piastres ($100.00) chacune;

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce deuxième jour de mai 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

DESAULNIERS & VALLEE,
20—4 Procureurs des requérants.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt et unième jour d'avril 1913, constituant en corporation MM. Joseph Hecter Paré, voyageur, Joseph Wilfrid Lavigne, comptable, Joseph Arthur Myette, marchand bijoutier, Joseph Alcide Molleur, courtier, Joseph Alexandre Brossard, gérant, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Organiser et établir un système de prêts par lequel les personnes qui paieront un droit d'entrée et une contribution mensuelle déterminée par la compagnie auront en suivant l'ordre numérique de leur contrat respectif le droit d'emprunter de la compagnie une somme de mille dollars par contrat aussitôt qu'une pareille somme provenant des contributions mensuelles sera accumulée au nom de la compagnie pour former un fond spécial destiné à cette fin;

Faire des contrats de prêts avec toute personne ou corporation jugées recommandables;

Déterminer le montant des contributions mensuelles et sur ces contributions mensuelles fixer la proportion que la compagnie devra garder pour le paiement des frais de l'administration et la création d'un fonds de réserve;

Faire toutes les stipulations nécessaires pour garantir le remboursement du prêt;

Déterminer le mode du remboursement, le montant de chaque versement et le nombre de versements en déduisant toutefois les sommes qui auront été versées par le sociétaire avant l'échéance de son contrat;

De faire toutes les stipulations légales pour faciliter, favoriser et protéger les affaires de la compagnie et pour régler l'emploi des prêts remboursés;

De faire toutes transactions pouvant rapporter profit à la compagnie, sous le nom de "L'Epargne Populaire, Limitée", avec un capital de quarante-neuf mille neuf cents piastres ($49,900,00), divisé en quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt et unième jour d'avril 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

MAYRAND, LORANGER,
ECREMENT & MELANÇON,
Notaires.
20—4 Procureurs des requérants.

The Morris Company, Limited

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 25e jour d'avril 1913, constituant en corporation John Converse Morris, agent, Chester Sessions Day, commis, et Alexander Rough, Claude Percival Ross et Alexander Webb Morris, bourgeois, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:— (a) Diriger, régir et faire les opérations générales d'une compagnie de publicité; (b) Prendre à son nom les affaires générales de publicité actuellement poursuivies par John C. Morris; (c) Acheter et vendre des placards lithographiés, cartes d'étalage, calendriers, buvards, affiches lithographiées, étiquettes lithographiées, cartes à jouer, enseignes en aluminium et autres enseignes en ferblanc, nouveautés pour la publicité, matières à annonces imprimées et tous les autres moyens de publicité. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "The Morris Company, Limited", avec un capital-actions de quarante mille dollars, divisé en 400 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 28e jour d'avril 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

DECARIE & DECARY,
18—4 Procureurs des requérants.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-sixième jour d'avril 1913, constituant en corporation MM. Richard Tuson Henecker, conseil en loi du Roi, Walter Sealy Johnson, avocat, Edward James Waterson, avocat Hugh Wylie, comptable, Mabel Hyndman, sténographe, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Faire les affaires d'ouvriers en cuivre, dans toutes leurs branches, et manufacturer, acheter, vendre et faire en aucune manière le commerce de cuivre, objets en cuivre et marchandises en cuivre, métaux, alliages et minéraux;

Faire tous les actes, exercer tous les pouvoirs et faire toutes affaires pour la propre exécution et mise en opération des objets pour lesquels cette compagnie est incorporée, sous le nom de "Harris & Avner, Limited", avec un capital total de cinq mille piastres ($5,000.00), divisé en cent (100) actions de cinquante piastres ($50.00) chacune;

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité d'avril Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-sixième jour d'avril 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

HENEKER & JOHNSON,
18—4 Procureurs des requérants.

LA COMPAGNIE PONT VIAU, Limitée.

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies" il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 10e jour de mai 1913, constituant en corporation Georges Louis Proulx, de la Cité de St-Hyacinthe, et Joseph Alphonse Chicoine, de St-Charles sur Richelieu, marchands; Joseph Napoléon Legault notaire, de Vaudreuil; Léon Racicot et Henri Grignon, comptables, tous deux de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, pour les fins suivantes:

(a) Faire le commerce d'immeubles dans toutes ses branches;

(b) Acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder des immeubles; vendre, hypothéquer, louer, échanger, autrement faire le commerce d'immeubles, ou toute partie d'iceux, et en disposer, développer, améliorer et disposer en tout ou en partie de telle propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés, pares ou autrement;

(c) Construire, ériger des bâtisses et les maintenir, ou faire construire, ériger, bâtir et maintenir, sur les dits terrains, des égouts, aquedues, rues, ruelles, chemins, ponts et tous autres moyens de communications, des maisons, moulins, usines, manufactures, et tous autres travaux, améliorations ou bâtisses, qui pourraient être nécessaires ou avantageuses, et les louer, échanger, vendre et disposer;

(d) Engendrer, manufacturer, produire, accumuler, acheter et employer, vapeur, gaz, air comprimé et électricité, les vendre et en disposer autrement, les fournir pour les fins d'éclairage, chauffage et pouvoir aux occupants de toutes bâtisses possédées, ou mises en opération par la Compagnie, ou à toutes autres personnes, sociétés ou corporations, pourvu que les pouvoirs conférés par les présentes à la Compagnie, lorsqu'ils seront exercés en dehors de la propriété de la Compagnie, soient sujets aux lois provinciales et municipales et règlements à cette fin.

(e) Faire des avances au moyen de prêts, aux acquéreurs, possesseurs, ou locataires d'aucune partie des immeubles de la Compagnie pour des fins de construction ou autres améliorations.

(f) Aider au moyen d'avances ou autrement, dans la construction et l'entretien des chemins, rues, aqueducs, égouts, et autres travaux d'amélioration qui tendraient à rendre la propriété de la compagnie plus acessible, et qui en augmenteraient la valeur;

(g) Prendre et tenir des hypothèques, obligations, garanties ou charges, pour garantir le paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la Compagnie, ou tout argent dû à la Compagnie par les acquéreurs, ou avancé par la Compagnie aux acquéreurs, ou pour les fins de construction ou autres améliorations; (h) Acquérir, posséder, acheter, céder, transporter, vendre des actions, parts, débentures ou garanties dans toute autre compagnie ayant les mêmes objets, en tout ou en partie, que ceux de cette compagnie, ou faisant des affaires capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie et en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (i) Vendre aucune partie des immeubles ou autre propriété appartenant à la compagnie, pour telles considérations, et aux termes et conditions que la Compagnie jugera à propos, ou en disposer autrement, accepter de l'argent, actions, obligations, débentures, stock ou garantie de toute autre compagnie, en paiement ou partie de paiement d'iceux; (j) Acquérir et posséder toutes affaires, franchises, entreprises, propriétés, droits, privilèges, baux, contrats, immeubles, stocks, biens et autres droits que la Compagnie peut légalement acquérir en vertu des présentes, à une juste valeur d'iceux; (k) Emettre, céder des actions acquittées, et non sujettes à appel, obligations ou autres garanties de la Compagnie, en paiement ou partie de paiement pour tous immeubles ou meubles, droits ou autres biens acquis par la Compagnie, par aucun titre, ou rénumération pour services rendus ou devant être rendus, à la Compagnie de quelque manière que ce soit; (l) Vendre, louer l'entreprise de la Compagnie ou toute autre partie d'icelle pour telle considération que la Compagnie jugera à propos, ou en disposer autrement ou s'amalgamer avec toute personne, société ou corporation faisant des affaires en tout ou en partie semblables à cette Compagnie aux termes et conditions qui peuvent être jugés à propos et en paiement de la considération d'icelle, accepter de l'argent, ou au lieu de l'argent, des actions acquittées, et non sujettes à appel, obligations, débentures ou autres garanties de toute autre corporation; (m) Placer et faire des affaires avec les argents de la Compagnie, non immédiatement requis, en la manière qui pourra être déterminée de temps en temps; (n) S'amalgamer avec toute compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie; (o) Distribuer parmi les actionnaires de la Compagnie, aucun des biens de la Compagnie, et en particulier tout argent, actions, obligations, débentures, ou autres garanties, ou autres biens appartènant à la Compagnie, ou dont cette dernière peut avoir le pouvoir de disposer; (p) Faire généralement tout ce qui sera utile et nécessaires pour parvenir aux fins cidessus;

(q) La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs;

(r) Les pouvoirs spécifiés dans aucun des paragraphes ci-desus ne seront en aucune manière restreints ou limités par les déductions ou termes de tout autre paragraphe, ou le nom de la Compagnie;

Sous le nom de "La Compagnie Pont Viau, Limitée," avec un capital total de cent mille piastres ($100,000) divisé en mille (1000) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la Corporation sera dans la Cité de Montréal.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 12e jour de mai 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

L. O. DAURAY, Procureur des réquérants. 19—4

Province de Québec,
COUR SUPERIEURE
District de Montréal,
No. 1488.

Mary Francis Cooke, des Cité et District de Montréal, épouse de Bernard F. Moore, du même endroit, la dite Mary Francis Cooke, dument autorisée à ester en justice;

Demanderesse
vs

Bernard F. Moore, des Cité et District de Montréal;

Défendeur.

Avis est donné par les présentes qu'une action en séparation de corps et de biens a été instituée ce jour contre le dit défendeur.

Montréal, le 15 mai 1913.

ELLIOTT & DAVID,
19—4 Avocats de la demanderesse

UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district deMontréal, se tiendra au Palais de Jusrice, en la cité de Montréal,

LUNDI, LE DEUXIEME JOUR DE JUIN prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiersa de la Paix pour le district susdit qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

L. J. LEMIEUX,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 14 mai 1913. 19—3

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL,
COUR SUPERIEURE.
No. 147.

Dame Janet Chisholm, épouse, en communauté de biens de Edward Denis Maguire, de la cité et du district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse.
vs

Edward D. Maguire, de la cité et du district de Montréal, agent.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée le, 2 mai 1913.

Montréal, 2 mai, 1913.

JACOBS, HALL, COUTURE ET FITCH, Procureurs de la demanderesse. 18—5

Province de Québec,
COUR SUPERIEURE
District de Montréal,
No. 229.

Dame Albina Gagné, des Cité et District de Montréal, épouse de François-Xavier Robillard, entrepreneur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse.

Le dit François-Xavier Robillard, ci-dessus désigné.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée contre le défendeur.

Montréal, 13 mai 1913.

DESAULNIERS & VALLEE,
19—5 Procureurs de la Demanderesse

DEMANDEZ
la Biere populaire
MOLSON
Embouteillée
dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis
127 ANS

Changement de Local
Notre sucursale: 62 rue Ste-Catherine Est
a été transportée au No
197 Ste-Catherine Est
Entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.
DECHAUX BROS.
TEINTURIERS NETTOYEURS
Ateliers: 661 Montcalm, Tél. Est 301.
Succursales, 197 Ste Catherine-Est. Tél. Est 51.
710 Ste Catherine-Est.



La Lager Regal est un breuvage parfait pour la table composé des meilleurs ingredients. C'est un tonique doux pour l'appetit et la digestion.
Commandez-en aujourd'hui.
Dans toutes les hôtels et épiceries
Hamilton Brewing Ass'n
Limited
Hamilton
Regal
GEO. SORGIUS, -
35, rue Rivard, Tel. Est 119.
71

Le Restaurant de...
l'Hotel Windsor
L'on peut y faire preparer des Lunchs et Diners particuliers.
En s'adressant au Maitre d'Hotel.

Tel. Bell Main 6273 Tél. Marchands 533
F. DURAND
RESTAURANT
REPAS COMPLET 15 CENTS.
A toute heure
Vins, Liqueurs et Cigares de Choix.
139 RUE CRAIG OUEST . Montréal

Victoria Hotel
Angle des rues
ST-JACQUES ET WINDSOR,
Vis-à-vis la Gare Bonaventure, à proximité de la rue Windsor.
Changements très importants pour le public voyageur. Eau chaude et froide dans toutes les chambres, ainsi que téléphone.
Plan Américain: prix $2. par jour.
Prix spéciaux aux voyageurs de commerce.

La bonne chère exige un digestif pur et délicieux. Pour ces bonnes choses allez au
Restaurant Terrapin
85, Rue Notre-Dame Ouest
Vous y serez servi à souhait.

"Le rendez-vous favori des touristes"
LE RELAIS HOTEL
NAP. GEOFFROY, Prop.
Chambres et tables de première classe
82, Rue Berri, Montréal
En face de la nouvelle Gare Viger. Main 8814

CHATEAU DUPERE
TERMINUS DES TRAMWAYS.
Rue Notre-Dame, Longue Pointe
SALLE POUR BANQUETS.
REPAS A LA CARTE,
CHEF FRANÇAIS.
Kiosque sur le bord du fleuve. Service de premier ordre.

Les systèmes de chauffage modernes ne sont pas établis d'après un principe convenable; l'idée n'est que de chauffer l'air et l'on néglige dans tous les cas de produire de l'humidité. Corrigez de suite ces défectuosités en installant un
Hyge-Donor Humidifyer
Pour tous renseignements, s'adresser à
W. J. WALL
134-136 rue Bleury, - - Montréal.
Téléphone: Main 3090.

Tel. Marchand: 1671 Tel. Bell: Lasalle 264
N. SEGUIN,
EPICIER
Spécialités:
Thé, Café, Beurre, Fromage, Vins et Liqueurs.
1458, Ontario Est,
COIN FRONTENAC.

The Arbour Hotel CO'Y. LTD.
Johnny BERTRAND, Gérant.
185 et 187
Boulevard St-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er choix.
Tél. Bell Est 4310 Montréal.

Le "Pays" est imprimé par The Mercantile Printing Co., 306 St-Paul.
A. LEROUX, Gérant.

Une page d'histoire passionnante

COMMENT SE COMPORTERENT LES BONAPARTE VIS-A-VIS NAPOLEON AU LENDEMAIN DE LA CHUTE.

Un autre volume de M. Frederic Masson

LA MERE, LES FRERES ET LES SOEURS DE L'EMPEREUR PASSERENT TOUS A QUELQUE DISTANCE DE FONTAINEBLEAU, MAIS PERSONNE NE FIT LE MOINDRE DETOUR POUR ALLER LE SALUER OU LE CONSOLER.

Tout permet de supposer que M. Frédéric Masson est bonapartiste, et l'on doit lui rendre cette justice qu'il ne fait rien pour dissimuler ses sentiments. A la plus louable fidélité le savant historien joint une qualité de bonapartisme dont la manière appartient à lui seul. Le "sed magis amica veritas" pourrait servir d'épigraphe liminaire à son œuvre. Oeuvre éminemment digne d'admiration et qui ne peut, étant d'essence inépuisable, finir qu'avec les forces de l'ouvrier. Cette fois, M. Frédéric Masson nous livre le dixième volume de Napoléon et sa famille." Les dates inscrites en première page, 1814-1815, indiquent éloquemment qu'il s'agit des heures les plus sombres de la miraculeuse aventure. Nous sommes transportés au lendemain lugubre du suicide manqué de Fontainebleau, "lorsque le drame s'accomplit et qu'IL sent, autour de son trône défaillant, tournoyer les trahisons comme un vol de chauves-souris autour d'une lampe".

Tout ce récit fait un grand mal au cœur, et le plus triste, c'est de lire en caractères indélébiles le nom même de "Bonaparte" sur chacun des fronts de trahison.

Avec sa loyauté implacable, M. Masson raconte minutieusement comment les proches de Napoléon se conduisirent envers lui pendant la première proscription, alors qu'il quittait Fontainebleau pour la route de l'île d'Elbe. Et de cet accablant dossier résulte peu de gloire pour ceux que leur juge nomme les Napoléonides. Un mot d'une ironique souplesse, car selon le ton dont on le prononce, il prend l'allure d'une louange ou semble un diminutif dédaigneux. Je m'étonne que M. Frédéric Masson continue à l'écrire avec un grand N. Une minuscule suffit, car en vérité, tout est petit dans ce lendemain de rêve, d'une petitesse qui donne la nausée.

A noter, premièrement, qu'au cours de leur fuite éperdue, aucun d'eux, passant auprès de Fontainebleau, n'eut l'idée de faire un détour pour aller saluer le vaincu, aucun, ni Fesch, ni Joseph et Julie, ni Jérôme et Catherine, ni Madame Mère. Lui, cependant, réglait point par point le sort de tous ceux de sa bande, stipulant pour eux des pensions et des honneurs, fidèle parent jusqu'au bout, en bon Corse, en vrai chef de tribu. Qeux n'aient point su agir impérialement, passe encore. Le grand frère avait bien pu leur inventer des fortunes inouïes sans parvenir pour cela à hausser leurs âmes; mais mauvais princes, mauvais napoléonides, mauvais Français, ils furent en outre des Corses piteux. Parmi tous les bagages encombrants dont ils se dépouillèrent pendant leur débandade, c'est l'esprit de famille qu'ils jetèrent tout d'abord au ruisseau.

JOSEPH.—Les poches pleines, il se découvre une nature de propriétaire foncier qui dormait sous le monarque improvisé. Aux Russes et aux Autrichiens, qu'il aborde en posture de solliciteur, il adresse cette phrase énorme: "Suis-je responsable des fautes de mon frère?" Sa femme Julie, oublieuse des trônes de Naples et d'Espagne, se retrouve fille d'un marchand de savons de Marseille et tire de l'arrière-fond de boutique des trésors d'oubli.

LUCIEN.—Celui-là, à l'extrême rigueur, ayant été le moins pourvu, pourrait plaider le droit à l'indifférence. Ce fut toujours un zélé. Alors qu'il était terroriste, il en mettait de sa poche. La débâcle napoléonienne lui inspire des sentiments violemment religieux. Il implore le pape, récemment délivré, et le félicite en ces termes "Permettez-moi, très Saint Père, que du fond de mon cœur, je félicite Votre Sainteté pour son heureuse quoique tardive délivrance pour laquelle nous n'avons jamais cessé de faire les vœux les plus ardents depuis le jour où la persécution nous a privés d'un asile dont nous nous réjouissons sous votre protection paternelle. Quoique si injustement persécuté par l'empereur Napoléon, je ne puis être indifférent au châtiment qui l'a frappé. Voici, depuis dix ans, le seul moment dans lequel je me sens encore son frère. Je lui pardonne, j'ai pitié de lui, et je fais des vœux pour qu'il rentre à la fin dans le sein de l'Eglise et acquière des droits à l'indulgence du Père des Miséricordes et aux prières de son vicaire." Lucien et Alexandrine en oraison, demandent au ciel le salut de Napoléon, quel groupe pour un vitrail!

Murat.—Celui-là désarme à force d'inconscience. "Il n'est que trop juste, dit-il, que Napoléon soit rayé de la liste des souverains, enfermé et réduit à ne plus être en état de faire les malheurs du monde entier".

Elisa.—Très pratique, en quête d'un riche douaire, elle a au moins une idée originale: elle met sa confiance en Talleyrand et s'adresse, devinez à quoi? A son cœur!

Pourquoi continuer l'énumération? Tous ne songent qu'à sauver la caisse: Jérome s'en rapporte à sa femme du soin d'apaiser les alliés. Madame Mère est correcte, mais sans un élan, lourde et stupéfiée. Que dire de Fesch et de Bacciochi? Egaux à eux-mêmes.

Les Beauharnais disputèrent aux Bonaparte le prix de détachement. On sait l'attitude lamentable de Joséphine, ses grâces de vieille coquette en face d'Alexandre, son zèle de maîtresse de maison pour traiter les alliés, ses décolletages de quinquagénaire imprudente, son sinistre rhume, tout le douloureux comique de sa mort. Et ce bon Eugène, lequel conserve quand même une bleuâtre renommée de romance? Aussitôt, il se retrouva très gendre du roi de Bavière pour, selon le conseil de son royal beau-père, "profiter du bon vouloir des alliés". Il traita sans lenteurs avec l'Autrichien. Dans un article secret de la convention de Mantoue se cache son pourboire. "Son Altesse Impériale le prince Eugène pourra emporter et disposer de tous ses biens particuliers, meubles et immeubles, dans quelque part du royaume qu'ils se trouvent." Il avait mis de côté, cet Eugène.

Hortense, elle, faillit croire qu'elle avait toujours été légitimiste. Une seule idée entre les deux sourcils de sa jolie tête d'écervelée: Sauverai-je mon salon? Elle le sauva. "Russes, Prussiens, Anglais affluent chez elle et elle se donne l'illusion qu'à son tour elle a conquis les vainqueurs." Ses trente ans flirtèrent, toutes grâces dehors. Voyageant en Alsace, Hortense fait la rencontre de quelques jeunes officiers français. Ils entourent sa voiture et lui rendent hommage. Ils lui disent joliment qu'elle sera toujours la reine Hortense à leurs yeux. "Je leur dis qu'ils devaient penser à leur propre pays avant tout, que l'empereur avait abdiqué, que leur souverain était rempli de bonnes intentions, qu'il fallait être sage, éviter la guerre civile et aimer son pays avant tout." C'est d'une correction touchante, mais à qui s'adresse ce "style" de blanche pensionnaire, première en composition? A l'empereur de Russie. "Mélange de niaiserie et de vanité", conclut M. Masson. Comment lui en vouloir, à cette petite femme?

Sans doute, mais en fait de "petites femmes", il y en avait une autre dans la famille, tout aussi frivole qu'Hortense et non moins flirteuse, et et d'une inconscience effarante: la scandaleuse Pauline, notre Paulette. Eh bien, c'est elle, la plus folle créature qui ait vécu, toute en oubli et en caprice, qui a sauvé l'honneur de la bande. Avant la Mère, elle eut l'idée d'aller rejoindre à l'île d'Elbe, qui? Le Maître du monde, l'Empereur? Mais non: tout simplement le frère malheureux. Elle alla à sa rencontre, au Bouillidou, lors d'une des haltes de l'affreux voyage où la canaille l'insultait. Elle le vit affublé de l'uniforme étranger qu'il avait dû revêtir pour se soustraire aux outrages. La frêle créature de plaisir comprit l'horreur de cet écroulement. Elle baisa pieusement les mains du Grand Frère; elle y mit des larmes—les plus jolies perles qu'il ait portées. A la Mère elle-même la petite sœur faisait la leçon: "Il ne faut pas laisser l'empereur tout seul, écrivait Pauline à Madame. C'est à présent qu'il est malheureux qu'il faut lui montrer de l'attachement. Du moins, c'est ma manière de voir." M. Frédéric Masson, dont la passion pour Pauline est bien connue, exige avec raison de l'Histoire que cette pécheresse soit pardonnée.

A tous les autres, il n'épargne aucune sévérité. Mais je m'étonne que sa généreuse colère aille surtout aux Beauharnais. "Ceux, dit-il, qui sont liés à Napoléon par le sang ne sont certes point à excuser, mais ils tenaient pour leur être dus les bienfaits qu'ils ont reçus. Ceux qu'il a adoptés, qu'il a introduits dans sa famille n'ont pas cette piètre excuse; ils sont redevables uniquement de sa bonne volonté et ne prouverait-on pas par là qu'ils sont pires et plus méprisables?" Il me semble que la thèse contraire pourrait être tout autant plaidée? Ces Beauharnais ne devaient point au chef corse l'hommage-lige de la tribu? Ici se devinent chez M. Masson quelque partialité et un peu de faiblesse. Tout de même, il est bonapartiste, encore qu'il n'y paraisse pas toujours. Ceux du sang impérial, il souffre de les avoir montrés si ingrats et si pleutres; alors il tape sur la belle-famille, pour se consoler. Que l'injure soit venue à Napoléon des parents de sa race ou de ceux de son choix, il lui a été donné par le sort cette sinistre faveur de plus: pouvoir plonger le regard au plus profond des hontes de l'âme humaine. Ces hontes, M. Frédéric Masson les énumère, les analyse, les raconte en s'efforçant de garder le sang-froid du naturaliste devant la table de dissection. Mais plus d'une fois, pendant l'opération, le front s'est ridé, la moustache du grognard a frémi et quelque chose qui ressemble à une larme a glissé dans la broussaille blanchie.

HENRI ROUJON.

—) o (—

CURIEUX RAISONNEMENT

M. l'abbé D'Amours, de l'"Action Sociale" a été l'un des témoins dans l'affaire juive de Québec.

M. D'Amours a donné pour s'opposer aux Juifs, un argument bien dangereux. "L'une des principales objections qu'il a à l'établissement des Juifs, d'après la "Gazette", c'est que les Juifs refusent de s'assimiler avec le peuple du pays où ils vivent, et c'est à cause de cela que les papes et les autres autorités ecclésiastiques ont passé des lois depuis des siècles pour restreindre les relations entre Juifs et Chrétiens."

Pourtant les Canadiens-Français ne sont guère enthousiastes, que nous sachions, pour s'assimiler aux Etats-Unis et dans l'Ontario.

Ainsi selon M. l'abbé d'Amours on aurait raison de les persécuter.

—) o (—

Province de Québec.

COUR SUPERIEURE.

District de Montréal,
No. 1476.

Dame Evelina Lafrance, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Camille Archambault, constable du même lieu, duement autorisée à ester en justice,

Demanderesse,
vs
Le dit Camille Archambault,
Défendeur,

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause ce jour. Montréal, 2 mai, 1913.

BESSETTE & DUTAUD,
19—5 Avocats de la demanderesse

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS.

Dans l'affaire de

Kirvan-Doig Limited

Manufacture de chaussures

No 279 Avenue Desjardins, Maisonneuve.

Les soussignés, vendront par encan public, au No 69 rue St-Jacques, Montréal.

MERCREDI, LE 4 JUIN, 1913.
à 11 heures a.m.

l'actif suivant:—

LOT No 1 — Machinerie et installation	$10,820.17	
Fixtures, garnitures, etc. .	4,294.81	15,114.98
LOT No 2 — Patrons, formes, etc. . ..		9,939.68
LOT No 3 — Stock de cuir		13,048.01
LOT No 4 — Fournitures .	1,724.03	
Articles de manufacture . .	296.20	
Articles généraux.	125.00	
Matériel d'emballage . . .	302.86	2,448.09
LOT No 5 — Stock de chaussures.		313.00
		$40,863.76

La manufacture sera ouverte pour inspection, LUNDI et MARDI, 2 et 3 Juin prochain.

Pour autres informations, s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU,
Liquidateur,
No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Marcotte Frères,
Encanteurs.

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dixième jour de mai 1913, constituant en corporation MM. J.A. Champoux, Wilfrid Damphousse, G. Des Trois Maisons, J. A. Couture, J. E. Beaudoin, tous commerçants, de Montréal, dans les buts suivants:

Exercer l'industrie d'immeubles et de terrains avec la faculté d'acheter, posséder, développer, améliorer, acquérir, coloniser, arpenter, échanger et vendre des propriétés immobilières et des terrains et en faire le commerce et en disposer, et à cette fin, acheter, arpenter, améliorer, développer et préparer pour l'occupation les dits terrains et biens-fonds en la manière la plus avantageuse pour les fins de la compagnie;

Construire, ériger et entretenir dans et sur les dits biens-fonds et terrains des chemins ponts et autres moyens de communication, maisons, moulins, fabriques et autres bâtiments et travaux nécessaires ou commodes pour l'occupation ou l'amélioration de l'un quelconque des dits terrains et biens-fonds, et les mettre en service, et y faire toutes sortes d'améliorations;

Prendre des hypothèques ou autres garanties ou retenues sur toute propriété vendue par la compagnie pour le prix d'achat, ou la vendre, céder et en garantir le paiement, faire des avances des fonds au moyen de prêts aux acheteurs ou locataires de toute partie de la propriété de la compagnie, dans le but de faire des constructions ou autres améliorations sur telle propriété et aider par l'avance de fonds à la construction et entretien des chemins, rues, acquedues et drains et autres travaux sensés faciliter l'accès à la propriété de la compagnie et accroître sa valeur.

Agir comme agents et courtiers pour le placement, prêt, paiement, transmission et recouvrement des deniers, et pour l'achat, vente, améliorations, développement et l'administration de toute propriété, industrie et entreprise et contrôle et direction de syndicats, sociétés, associations, compagnies ou corporations;

Faire tout ce qui précède en qualité de principaux, d'agents ou de fondés de pouvoirs;

Faire tous les actes et choses propres à atteindre les objets ci-dessus mentionnés, sous le nom de "La Société du Boulevard Pie IX, Limitée", avec un capital de cent quatre-vingt-dix-neuf mille piastres ($199,000.00), divisé en mille neuf cent quatre-vingt-dix (1990) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dixième jour de mai 1913.

C. J. SIMARD,
Assistant-secrétaire de la province.
21—4

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du douzième jour de mai 1913, constituant en corporation MM. René Lebrosci, Guiseppe Brusa, Massoneri Corneillus, C. Boselli, Ludgiani Louis, Mario Lappi, Romeo Braconi, tous de Montréal, et employés à l'hôtel Ritz Carlton, dans les buts suivants:

Donner l'hospitalité aux actionnaires et les réunir dans un but de récréation; organiser des concours athlétiques de toutes sortes;

Acquérir, posséder, aliéner et transporter tous immeubles nécessaires à la poursuite de leurs entreprises, sous le nom de "Apollo Amateur Athletic Association Incorporated", avec un capital de dix mille piastres ($10,000.00), divisé en mille (1,000) actions de dix piastres ($10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce douzième jour de mai, 1913.

C. J. SIMARD,
Sous secrétaire de la province.
DESAULNIERS & VALLEE,
20—4 Avocats des requérants.

Devenez Capitalistes !

Les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort— mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire, achetez les contrats dans le "Prêt Immobilier, Limitée", et il vous sera facile l'atteindre l'aisance, la fortune

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Ce capital est remboursable à raison de $5.75 par mois sans intérêt.

Demandez notre brochure

Agents demandés.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Le "PRET IMMOBILIER LIMITEE"
244, Ste-Catherine Est, Montréal
Tél. Bell, Est 5779

DEMANDEZ LES ET VOYEZ A CE QU'ON VOUS LES SERVE

Bières Wurzburger Holbrau importées et bières Pilsener originales et importées.

N'acceptez pas d'imitations.

Lunchez au

CAFE KRAUSMAN
80 rue Saint-Jacques
MONTREAL

ATTENTION

Propriétés, hotels, magasins de cigares, épiceries, —à vendre— aussi maisons meublées et chambres à louer, etc., etc. S'adresser à JEAN CASTELLI, Chambre 17, Edifice de "La Patrie". Tél. Est 4563.

$15 HABIT GARANTI D'UNE VALEUR DE $25 $15
NI PLUS NI MOINS FAIT A ORDRE AU PRIX DU GROS

English & Scotch Woolen Co.,
415 Ste-Catherine Est. - 261 Ste-Catherine Ouest.
MONTREAL

Dr L. NOLIN TRUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
389, Rue Saint-Denis, Tél. Bell, Est 3616
De 9 hrs à 5 hrs tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 hrs à 9 hrs du soir.

H. Beauregard,
Entrepreneur général
en construction
Tel. Bell, Main 735. 70, rue St-Jacques.
MONTREAL



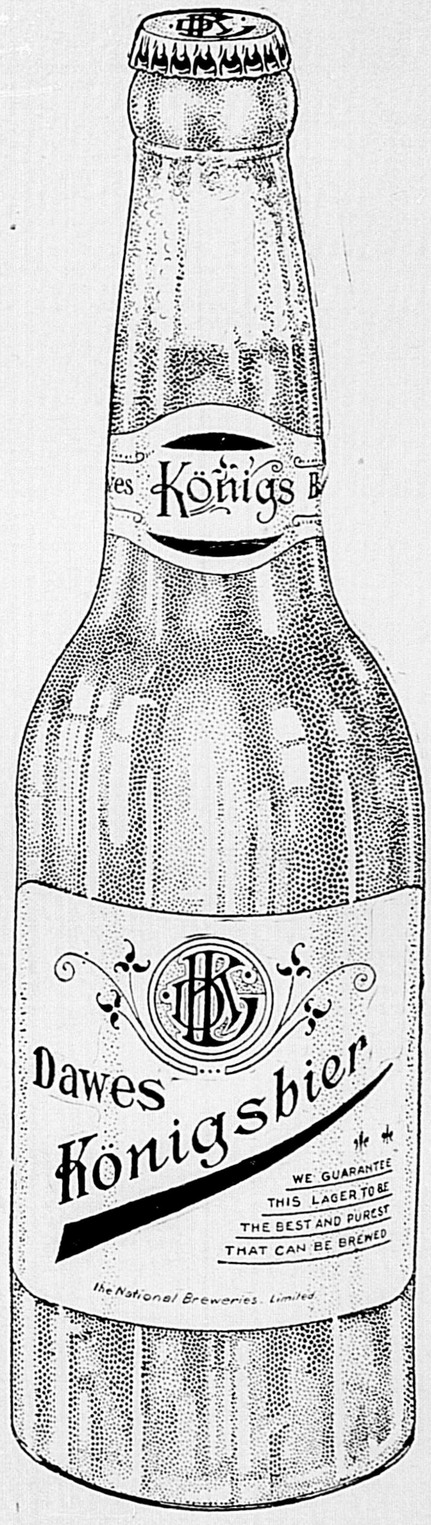
VISSO
Bec intensif avec Manchon Soie
— A —
L'ABONNEMENT
L'Installation est Gratuite
et l'Economie du Gaz paie
le Loyer des Becs

ECLAIRAGE, PRIX PAR BOUGIES

POUR 1000 HEURES	Lampes électriques carbone. . .	28½
	Lampes électriques tungsten . .	13½
	Lampes à gaz (ordinaire) . . .	10½
	Lampes à gaz "Visso".	3½

The Lyon Gas Saving, Limited
52a 52b Avenue du Parc, Montréal
Té. Uptown 7220.

Vous ne trouverez dans aucune autre Lager le goût et la saveur distinctive qu'elle possède.



Cette bouteille avec cette étiquette est votre protection contre les Lagers que l'on vous dira "tout aussi bonnes".

Exigez la Königsbier et voyez qu'elle vous soit apportée FROIDE. La bonne température est obtenue en plaçant la Königsbier sur la GLACE une demi-heure avant de la servir.

Brasseries Dawes

The National Breweries, Limited.

Les Tramways au Boulevard PARKDALE

On vient de signer les contrats et de compléter les dispositions pour commencer les travaux et construire le plus rapidement possible la ligne de tramways électrique de Moose Jaw, qui traversera le

Boulevard Parkdale.

Ces tramways fourniront un service régulier et il n'y a pas un lot du

Boulevard Parkdale

qui sera placé à plus de quatre blocs de distance des tramways. Cette ligne nouvelle donnera rapidement une plus value considérable à la propriété du

Boulevard Parkdale

et offre aux acheteurs une opportunité absolument exceptionnelle.

Pour quelque temps seulement, nous avons un nombre limité de lots à vendre, au prix du début, avant que les prix ne soient augmentés.
Avis aux acheteurs de se hâter.

On fournira aux acheteurs sérieux tous les renseignements sur Moose Jaw et la description détaillée du

Boulevard Parkdale.

Campbell Realty Company

505, BATISSE DE LA BANQUE DES CANTONS DE L'EST

MONTREAL

Telephone: Main 7776.

Campbell Realty Company
505, Bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est,
MONTREAL.

Je m'intéresse particulièrement au Boulevard Parkdale, à Moose Jaw.

Nom.....

Adresse.....(Fy)



Il est question de nous condamner au repos forcé le dimanche. On revient à ce dada à périodes fixes. On ne déploierait pas tant de tenacité pour nous imposer l'instruction obligatoire, mais quand il s'agit de repos, de la léthargie obligatoire, c'est une autre paire de manches. Dire qu'il y a du monde assez perverti pour s'offusquer de voir le peuple s'égayer, se dégourdir, se trémousser un peu le dimanche afin de secouer les ennuis de la semaine finie et se donner le courage d'en recommencer une autre. Parce qu'ils ont une petite bête noire dans les verres de leurs lunettes, ils ne voient partout que monstruosité.

Ils ne sont pas comme moi, quand je vois les enfants s'amuser sous mes yeux, se bousculer, se courailler, se battre même, je ne suis pas inquiet. Mais si ça cesse et qu'ils ne font pas plus de buit que des souris, cette tranquilité me fait peur, je suis sûr qu'ils sont après faire des mauvais coups. Les villes trop calmes ne me disent rien de bon, c'est comme les eaux dormantes, on ne sait pas ce qui y grouille. Les tempêtes sont toujours précédées d'un silence troublant et d'un calme de plomb qui paralyse jusqu'aux feuilles des arbres.

Faut-il avoir la cervelle à l'envers pour trouver du mal à ce que la jeunesse fréquente les théâtres, les salles de cinéma et les jardins publics? Qu'ils crient, qu'ils hurlent, qu'ils tapent des pieds, tant mieux; quand les pistons sifflent, que les valves écument, la soupape n'a pas envie de sauter.

Lorsque les jeunes gens sont là, ils ne sont pas ailleurs, vous comprenez.

Quel danger que ces petits magasins où l'on vend des ballons de caoutchouc, ces petites choses rouges qui "s'n'étirent et qui s'n'étendent" et deviennent comme des langues de bœufs, se vident en braillant à la grande joie des petits et à l'étrivement des parents. Ça, c'est dangereux pour la société, ces établissements où l'on peut acheter pour cinq sous de "pea-nuts" salées et un verre de bière blanche pour se désaltérer, du tabac à chique ou une pipe de plâtre. Il y a pourtant des trous bien pis, vous les connaissez, et qu'on ne pourra jamais fermer, ça se tient ouvert le jour et la nuit, les fêtes et les dimanches.

Ces hypocrites aiment mieux pousser notre jeunesse en ces endroits nauséabonds plutôt que de les laisser s'amuser librement sans arrière-pensée.

Mais voyez-vous, il faut avoir l'air saint. Soyez de franche canaille si vous voulez, mais prenez un grand visage le jour du sabbat. Ça me fait penser à ces filles qui ne se lavent jamais, mais se mettent deux couches de poudre et portent des jupons blancs empesés, raides comme des bardeaux, des corneilles ensevelies, quoi!

Si vous couvrez une plaie, la gangrène se mettra dedans, c'est sûr.

Quand les gens passeront les après-midi du dimanche à dormir les contre-vents fermés, à "jouer à l'argent" ou pour la "traite", à cuver dans le lit un dîner arrosé de bière, quand les filles n'auront rien de mieux à faire que d'aller se balader sur la rue St Laurent et faire grincer au bout de sa chaine leur portemonnaie en treillis, comme un filet pour attraper du poisson, si vous pensez que le peuple aura fait un pas dans la voie du progrès, vous vous trompez joliment.

Et pour nous faire avaler ça, ils invoquent des motifs religieux, ils voudraient nous faire croire qu'ils ont des tuyaux du paradis!

Rien ne nous prouve que la torpeur et la paresse dominicales ne soient dans l'ordre des choses établies: la machine ronde ne s'arrête pas de tourner ni le soleil de faire des projections lumineuses dans le cinéma du ciel, ni les fleurs de s'épanouir, ni les oiseaux de donner leurs concerts le dimanche, alors pourquoi tomberions-nous en catalepsie, le septième jour. Attendu que lorsqu'on est mort c'est pour longtemps, amusons-nous un peu pendant que nous sommes en vie.

Arthur Maheu

Les candidatures independantes

Autre chose qu'un troupeau a exploiter

Voici de nouvelles lettres reçues par la direction du "Pays" au sujet du projet de candidatures indépendantes aux prochaines élections provinciales:

Trois-Rivières, 22 mai.

Cher monsieur,

Je suis un nationaliste, mais auparavant j'avais été libéral.

J'approuve votre projet de candidatures indépendantes, mais faites bien attention de ne pas être dupe de quelques ambitieux.

Vous savez ce qui s'est passé à Ottawa. Des gens qui avaient été élus contre la marine, avec l'appui de M. Bourassa, sont aujourd'hui les plus ardents champions d'une contribution de $35,000,000.

Je crois à votre campagne de réformes scolaires. Mais il faudra des hommes solides pour en assurer le triomphe.

Je vous suggérerais de faire entrer quelques représentants des comtés ruraux dans votre comité d'organisation.

Votre tout dévoué,
.....

M. Godfroy Langlois,
Directeur du "Pays",
Cher monsieur,

Nous aurons une élection partielle à Saint-Jean d'ici à novembre prochain.

Le comté de Saint-Jean est peut-être le terrain le plus propice pour une de ces candidatures indépendantes dont vous parlez dans votre journal.

Notre comté fut représenté si longtemps par feu l'Hon. M. Marchand que nous trouverions dans notre ville et dans nos paroisses un grand nombre de libéraux qui seraient heureux de se rallier de nouveau à son programme.

En outre, il y a de la discorde entre la ville et la campagne dans notre comté. Un candidat vraiment indépendant, mais aux idées libérales, pourrait tirer parti de ces rivalités.

Un grand nombre de nos amis sont mécontents de voir depuis quelques années le parti libéral reculer au lieu d'avancer.

C'est le temps d'agir.

Bien à vous,
.....
St-Jean, 28 mai.

M. le directeur,

Je suis heureux, ainsi qu'un grand nombre de mes amis, de vous voir faire appel aux hommes de bonne volonté pour préparer et soutenir des candidatures indépendantes aux prochaines élections de Québec.

Croyez-moi, cher monsieur, ces candidats devront s'appliquer dans chaque comté à démontrer la nécessité de de l'instruction gratuite et obligatoire. C'est la réforme la plus pressante.

Si vous réussissez dans cette entreprise, vous aurez rendu la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds.

Sincèrement à vous,

J. B. CHARTRAND,
1572 rue St-Jacques.
Montréal.

—) o (—

Echos de l'Immeuble

La statistique du mouvement immobilier durant le mois d'avril vient de paraître. Comme on le verra, il s'est fait deux fois plus de ventes dans le quartier Saint-Denis que dans tout autre quartier.

Le nombre total des transactions enregistrées est de 1,722, représentant une valeur totale de $10,938,446 contre 1,525, représentant $13,533,605 durant le mois correspondant de 1912. Voici du reste le tableau des principales transactions:

	Nombre de marché	Valeur totale
S.-Georges	14	1,045,029
S.-Laurent	19	623,212
S.-Louis	49	987,203
S.-Denis	328	1,388,251
S. Jean-Baptiste	54	778,697
Laurier	154	1,598,151
Notre-Dame de-Grâce	168	793,965
Westmount	96	1,128,138
Outremont	67	604,855

x x x

Le Notaire J. A. Ogden a déposé mercredi matin au bureau d'enrégistrement pour Hochelaga & Jacques-Cartier un acte de vente par lequel M. George Marcil, Courtier en Immeubles, transporte à la Marcil Trust Company, Limited, 2974 lots de terre et des balances de prix de vente sur 8078 autres, faisant en tout 11,052, pour le prix et la somme de $3,032,973.36.

L'acte qui renferme cinquante pages de clavigraphie comprend les propriétés de M. Marcil, bien connues sous les noms de Plateau Westmount, Montclair, New Westmount and Parkdale, à Notre Dame de Grâce, ainsi que ses lotissements du bord du Lac St Louis, à Lachine, Dixie, Summerlea, Dorval, Strathmore, Lakeside & Pointe-Claire.

C'est, croyons-nous, l'acte le plus important sous plus d'un rapport qui ait été déposé à ce bureau jusqu'à ce jour.

x x x

—Dans ses transactions immobilières dans l'Ouest, la Campbell Realty Co., chemine de succès en succès. Leur propriété appelée Boulevard Heights à Moose Jaw est aujourd'hui un territoire recherché par de nombreux acheteurs de Montréal et d'autres parties de la Province de Québec. Aussi on y a fait tous les améliorations possibles en fait de terrassement de chemins, égouts, trottoirs, conduites pour l'eau et la lumière et même on se prépare à inaugurer dans cette région un service de tramways. Enfin ce sera le site d'une ville florissante avant longtemps. Cependant ce nouveau territoire n'a été ouvert que depuis deux ans et demi.

Afin d'accomoder leurs clients de langue française la Campbell Realty Co. s'est acquis les services de M. Rodolphe Giroux comme gérant de leur département français. M. Giroux se fera un plaisir de fournir tous les renseignements concernant cet endroit d'avenir.

x x x

—La Ross Realty Co. fait des affaires d'or avec sa subdivision "Shaughnessy Park" à la Côte St. Michel. Les lots s'enlèvent comme des petits pains chauds, car cette localité deviendra un des endroits résidentiels les plus recherché de l'île de Montréal.

x x x

Les transactions immobilières, tel que nous l'avions prévu, augmentent de plus en plus à mesure que la belle saison arrive. Malgré la difficulté du marché monétaire, le commerce de l'immeuble prend de l'essor, si l'on en juge par les transactions faites durant la semaine dernière.

—Outre plusieurs ventes spéciales importantes faites par la compagnie J. G. Avard, Montclair à Notre-Dame de Grâces trouve actuellement de nombreux acheteurs et avant plusieurs semaines on estime à un quart de million de piastres le prix des lots qui seront vendus dans cette importante localité.

—MM. Short & Trower qui sont les agents de Montréal City Estates, dont Sir Henry Pellat est le président, calcule qu'à venir jusqu'à présent le montant des lots vendus sur le Plateau Viauville atteint la somme de $700,000.00. Aussi cette localité, s'améliore tous les jours, vu les sommes considérables que l'on dépense pour les rues, les trottoirs, et autres améliorations modernes.

On calcule que d'ici à deux mois tous les lots seront vendus et nous verrons là surgir un des plus beaux site de résidences dans l'île de Montréal.

—MM. Marquette et Dupré sont à mettre en bon ordre leur superbe subdivision du Parc Richelieu, situé sur le bassin de Chambly. On est en train de niveler les rues, construire des trottoirs, des égouts et autres améliorations qui feront de cette localité une des plus désirables pour les résidences d'été. Le 31 mai aura lieu l'inauguration du service de tramways qui reliera cet endroit avec Montréal.

—Les lots de la Montreal Westering Land Co., Limited, situés dans une des plus belles parties de Notre Dame de Grâces, s'enlèvent rapidement; aussi M. George H. Thibault, qui a charge de cette importante propriété, nous apprend qu'il aura bientot disposé de tous les lots.

—St Basile Le Grand est destiné à devenir une place de villégiature par excellence, aussi la subdivision Beaudry Terrace, de M. Maurice Laporte a déjà attiré l'attention de nombreux acheteurs. Cette propriété est au centre du village St Basile, au pied du Mont St Bruno.

—La propriété de J. A. Davis et Cie, située à la Pointe aux Trembles, connue sous le nom de St Cloud devient l'endroit populaire pour les citadins qui veulent se placer loin du bruit et des autres inconvénients que l'on rencontre dans Montréal. Ce superbe endroit deviendra sous peu un endroit résidentiel de premier ordre, vu qu'elle se trouve à proximité des tramways qui font le service au même taux qu'en ville. Aussi les acheteurs affluent.

—Les lots sur la propriété de la Poole Co, située sur le boulevard Pie IX se vendent rapidement. La municipalité de Maisonneuve n'épargnera rien pour embellir le boulevard et le nouveau service de traversiers qui sera inauguré aujourd'hui donnera aux nouveaux propriétaires l'avantage de se munir de légumes et autres produits avec plus d'avantages même qu'à Montréal. Les conditions d'achat sont si faciles que la Poole Co. s'attend de vendre ce qui leur reste de lots avant le 1er juillet prochain.

—) o (—

Les Quebecqois

Charbonnier est maître chez soi

Monsieur le Directeur,

A lire l'article de Fournier "sur les québecquois" que vous reproduisiez dans votre dernier numéro, on croirait vraiment que le directeur de l'"Action" n'a fait qu'entrevoir la vieille capitale. Il ne la connait pas à fond, cela saute aux yeux.

Il n'est du reste pas étonnant qu'il en soit ainsi, car ce pauvre Fournier si j'ai bonne mémoire, durant son séjour à Québec ne logeait pas au Frontenac, mais à l'hôtel Morin et que lorsqu'il en sortit, il n'était guère d'humeur à faire une étude de mœurs approfondie.

Québec, Monsieur, a été, est et sera la ville du passé. Les ruines qu'elle possède, elle les conserve précieusement et pour rien au monde elle ne voudrait qu'on y touche. Le temps seulement y donnera cette patine dont seul il sait revêtir les vestiges de l'histoire.

C'est ainsi par exemple, qu'on peut admirer dans la vieille cité de Champlain les imposants décombres de l'Académie de Musique, de l'édifice Glover & Fry, de l'hôtel Victoria et remarquez ce ne sont pas les seuls, je cite absolument au hasard.

En voyant toutes ces reliques du passé, le touriste américain ébahi, après avoir acheté quelques boutons de guêtres ou de tuniques à la "Citadelle" constate avec satisfaction que Québec est bien cette vieille cité dont on lui avait préalablement vanté l'originalité préhistorique.

Voilà l'unique titre de la gloire de Québec qui y tient naturellement mordicus comme à son mouton. On y vit du passé, se contentant de peu, dans une douce quiétude et tous les Québecquois indistinctivement comme Tartarin sont jaloux de la ville qui leur a donné le jour et les verra végéter, puis mourrir.

C'est leur Tarascon, leur dada.

Je vous demande qu'est-ce que Fournier pas plus que moi saurait y faire? Charbonnier n'est-il pas maître chez lui? Les Québecquois n'entendent recevoir de leçon de personne et pour ma part je ne les en blâme pas.

Recevez, Monsieur,

S.....

Sherbrooke ce 26 mai 1913.

—) o (—

ETAIT AUTREFOIS UN DYSPEPTIQUE INVÉTÉRÉ

Maintenant avec plaisir il jouit de ses repas

Voici un cas qui paraissait aussi grave que le vôtre puisse possiblement l'être. Ceci est l'expression de Mr. H. J. Brown, 384, Rue Bathurst. Toronto, en ses propres paroles:

"Messieurs—J'éprouve un grand plaisir à vous faire part du bien que m'ont procuré vos Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie, et je puis volontiers les recommander. J'avais une dyspepsie bien déterminée, avec tous ses pitoyables symptômes, et j'essayai à peu près toutes les cures annoncées mais sans aucun succès. Vous avez dans les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie, le meilleur agent curatif que j'ai pu trouver. J'éprouve maintenant un tel plaisir à jouir de mes repas, qui conséquemment me nourissent, que je désire les proclamer ici pour le bénéfice des autres." Le fait que de nombreuses prescriptions ou de soit-disant cures, ne vous aient pas soulagé, ne signifie pas que vous devez continuer à souffrir.

Essayez les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie et vous verrez avec quelle rapidité ce remède vous soulagera et donnera de l'impulsion à votre estomac et à son fonctionnement normal.

Si vous n'êtes pas soulagé, vous serez remboursé. 50c. la boite chez votre pharmacien. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 141 F

En Allemagne

La diminution de la natalite

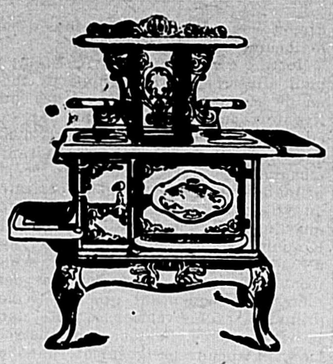
Si la natalité ne diminuait qu'en France, il est évident que notre ancienne mère-patrie serait en très grand danger vis-à-vis de la féconde Germanie. Mais cela n'est pas exact. La natalité baisse en Allemagne, et même elle y baisse plus rapidement qu'en France. Par conséquent, le danger d'aujourd'hui ne sera pas un danger de toujours. L'heure viendra fatalement où l'équilibre se rétablira de lui-même entre les deux peuples.

Les optimistes ajoutent que cette constatation est faite par les Allemands eux-même; et ils citent, à l'appui de leur dire, une communication faire récemment par le maréchal Von der Goltz à une société savante de Berlin: "La décroissance de la natalité, déclarait cet officier supérieur, est deux fois plus rapide chez nous qu'en France, ce qui nous fait entrevoir la perspective de rattraper celle-ci vers 1935 et, à partir de là, de glisser en peu de temps au-dessous de son propre niveau."

—) o (—

Valiquette

471-477 ST. CATHERINE ST. EAST



Le nouveau poêle de cuisine

"EMPRESS"

à

$26.00

L'"EMPRESS"

est un poêle de cuisine tout à fait nouveau et un des plus jolis produits de son genre sur le marché canadien. Il n'y a pas de fantaisie sur l'"EMPRESS", les dessins sont parfaitement unis, mais extrêmement distingués. Les parties nickelées sont arrangées avec goût, de sorte qu'elles peuvent être nettoyées avec facilité. L'"EMPRESS" est un poêle de cuisine à six ronds, No 8, et l'intérieur et l'extérieur sont absolument garantis de donner entière satisfaction à tous ceux qui s'en serviront. L'"EMPRESS est un poêle de cuisine de $34.00, en vente lundi, à

$26.00

N. G. VALIQUETTE, Limitee
471-477, Rue Ste-Catherine Est.

L'album de Charlebois

"M. Gouin voyage"

Est en vente à Montréal dans les principaux dépôts, et particulièrement chez

Deom Frères, 47 Ste-Catherine E.
Jules Pony, 370 Ste-Catherine E.
Lib. St-Louis 288 Ste-Catherine E.
L. Bisson, 50 Notre Dame Est.
Mde Bayer, 67 Notre Dame Est.
Mde DuCastel, 245 Craig Est.
M. Milloy, 247 Ste-Catherine O.
Lib. Beaudry, Craig & St-Denis.
Pete Murphy, Au bureau de Poste.
P. H. Mailloux, 467 Saint-Denis.
M. Brisebois, 1479 St Jacques.
Sénécal & Martineau, 126 St-Denis
M. Goudreau, 1850 rue St-Laurent.
M. Belec, 1312 Ste-Catherine Est.

"SANDY MACDONALD"
Special Liqueur.
SCOTCH WHISKY
10 ans d'âge

Reconnu par la profession médicale comme étant une liqueur absolument médicinale, fortifiante et un Whisky d'un arôme et d'une qualité exceptionels.

Buvez-vous du Sandy Macdonald Scotch, ou simplement du Whisky?

Embouteillé en Ecosse.

Alexander & Macdonald
LEITH, ECOSSE.

P. H. Bruneau

Courtier de yachts.
310 EDIFICE TRANSPORTATION.
Tel. Main 3062.

Si vous avez l'intention d'acheter un bateau-moteur ou à voile, cette année, en me consultant vous économiserez beaucoup d'argent. Bateaux de seconde main de toutes les grandeurs à moitié prix de neufs. Venez examiner mes listes.

Guérison Rapide de la
SYPHILIS
à toutes ses périodes
PAR LA
TREPOLEINE
(EN PILULES)

Nouveau médicament français, breveté, rigoureusement dosé.
SUPPRESSION COMPLETE des injections hypodermiques.
Traitement discret chez soi.
Envoi du flacon contre mandat de $3.00 adressé à

J. H. Nault, Pharmacien
42 STE-CATHERINE EST
MONTREAL.

Notice explicative gratis sur demande.

R

Seuls agents pour les propriétés suivantes:

PARC AMHERST,
Quartier Saint Denis, Cité.
BELLFIELD,
Jonction Snowdon.
GREATER ROSSLAND,
Quartier Saint-Denis, Cité.
HIGHLANDS,
à proximité de Lachine.
PARC LAURENTIDE,
St Laurent.
PARC MADELEINE,
Sault-au-Récollet.
PARC MIDLAND,
Quartier Saint Denis, Cité.
ORCHARD GROVE,
Côte St-Paul.
PARC OSBORNE,
Verdun.
PARC QUEEN'S,
Verdun.
ROSEDALE,
Outremont.
ROSSLAND ANNEX,
Quartier Saint-Denis, Cité.
ROSSLAND EXTENSION,
Quartier Saint Denis, Cité.
PARC SHAUGHNESSY,
Côte St Michel.
PARC SOUTHAMPTON,
Longueuil.
PARC WINDSOR,
Notre-Dame de Grâces.

Placez vos fonds a Montreal

LA VILLE QUI S'AGRANDIT ET QUI DONNERA DE FORTS PROFITS

PARC SHAUGHNESSY

Cote St-Michel

ACHETEZ MAINTENANT

Lots a partir de $230.00. -:- Conditions faciles
Plus de 500 lots déjà vendus. Voyez l'Agent sur le terrain.

THE ROSS REALTY CO., Limited

117, Rue Notre-Dame Ouest ——— 30, Rue St-Jean
MONTREAL, P.Q. Main 5261

Un cri de détresse

Un journal ottoman dénonce l'ignorance des Turcs

ET PROCLAME QUE LE SALUT DE L'AVENIR EST DANS L'ECOLE

Un ami de Paris nous envoie un numéro du "Jeune-Turc", journal ottaman quotidien, en date du 3 avril Ce journal est publié à Constantinople même.

Il signale, dans les termes suivants, la principale cause de l'effondrement de la Turquie :

"Une des principales causes qui ont amené la débâcle actuelle est certainement l'ignorance des masses et l'absence d'éducation nationale rationnelle. Cette cause est si saillante et si frappante que la recherche des moyens de l'élucider préoccupe aujourd'hui tous les esprits.

Nous avons vu dans notre dernier article comment une des femmes écrivains turques caractérisait la situation actuelle à ce point de vue; elle la définissait en trois mots: paresse, ignorance et fanatisme; or, à la moindre reflexion, on conviendra que l'origine de la paresse et du fanatisme est aussi l'ignorance, de sorte que le défaut originel celui qui engendre et engendrera encore tous nos malheurs, c'est l'ignorance.

Notre confrère "Tasviri-Efkiar", pour illustrer ce fait, rapporte dans un de ses derniers numéros, des chiffres fort instructifs; il dit, par exemple, que dans le cas de Koniah qui contient plus de 140,000 habitants musulmans, dans toutes les écoles primaires, secondaires et supérieures du village, il n'y a que 4500 élèves musulmans; dans la ville même de Koniah 14 p.c. de garçons en âge d'étude et 6 1-2 p.c. de filles seulement fréquentent les écoles, ces dernières ne fréquentant que les écoles primaires exclusivement; le reste, dans la ville même, ne reçoit ni instruction, ni aucun enseignement; dans les villages et d'autres villes de second ordre la situation est bien entendu incomparablement pire encore; là le pourcentage ne dépasse probablement pas 2 p.c. Et pourtant le vilayet de Koniah est comparativement mieux conditionné pour fournir l'instruction et pour attirer les enfants aux écoles, la ville de Koniah à elle seule, contenant une école secondaire centrale de sept classes, une autre école secondaire avec pension également de sept classes, une école primaire supérieure du comité Union et Progrès, quatre écoles professionnelles, une école normale secondaire, une école supérieure de droit, et une école secondaire militaire. Comme on le voit, les écoles ne manquent pas à Koniah; mais ce qui manque, ce sont les élèves. Dans la plus peuplée de ces écoles, comme par exemple, dans l'école de Droit le nombre des élèves ne dépasse pas 300!! Ce qui est encore plus instructif c'est que dans l'ensemble des quatre écoles professionnelles (menuiserie, musique, forgerons.) le nombre des élèves atteint à peine celui de QUARANTE.

Il va sans dire que dans d'autres vilayets plus éloignés, moins favorisés, la situation est encore pire. Il faut y remédier, y remédier sans délai.

L'école, c'est le salut de l'avenir. C'est de ce côté que doit se porter toute notre attention, c'est là que nous devons placer toutes nos forces; toutes nos énergies".

LOTS A VENDRE

Terrace BEAUDRY

EAU d'aqueduc livrée à 24 heures d'avis. — Prêts à bâtir. — Conditions très faciles. — Centre du village de St-Basile le Grand. — Pour plus amples informations s'adresser à

Maurice LAPORTE, 71a, ST-JACQUES Tel. Main 1495

Ce que l'Allemagne pense de la France

Une guerre prochaine est-elle probable ?

Une enquête très intéressante par un journaliste

M. George Bourdon a fait un long séjour en Allemagne, afin de tenter la solution de cette énigme: quel est le sentiment véritable qui anime les Allemands envers nous? Et son enquête, qui est impartiale, claire et aussi profonde qu'il est possible, constitue un ensemble d'observations qui vaut d'être retenu (1).

Au début de son récit, M. Georges Bourdon expose la situation nouvelle et difficile que créa l'incident d'Agadir et rapporte plusieurs conversations fort intéressantes qu'il eut avec M. de Kiderlen-Waechter, en traitement à Kissingen, et qu'on peut ainsi résumer:

"Il eût admis une France belliqueuse, prête à laver l'épée et à risquer la grande aventure: ce serait une politique. Il ne réalisait pas un France réticente et boudeuse.

—Votre Excellence sait bien, lui dis-je, que la France est pacifique.

—Mais oui, sans doute, et c'est pourquoi je ne la comprends pas."

M. Georges Bourdon a interrogé de hauts personnages allemands, et en des milieux divers: diplomates, professeurs, politiciens, journalistes, écrivains... Ecoutons avec lui les réponses essentielles. M. von Liszt, professeur éminent et membre du Reichstag, voyage souvent en France, et trouve qu'on lui a changé ce pays depuis 1911: sous la politesse générale, plus de causeries familières; rien que de la défiance; là-bas et ici un chauvinisme étourdi a multiplié les erreurs et les préjugés; sachons attendre: la paix est juste, humaine et nécessaire; la guerre ne serait pas seulement monstrueuse; elle serait absurde... Le professeur Wagner, membre de la Chambre des seigneurs de Prusse, ne souhaite la guerre ni avec nous ni avec l'Angleterre, mais reconnait en celle-ci l'adversaire véritable qui nous excite et nous pousse. La France et l'Allemagne unies formeraient une puissance qui défierait le monde. Un des excitateurs habituels les plus dangereux, contempteur de la France, qui a demandé l'anonymat, déclare pareillement:

"Oh! oh! Quelle idée! La guerre?... Une guerre entre nous?... Mais ce serait une guerre européenne, quelque chose de monstrueux, et qui dépasserait en horreur tout ce que le monde a jamais vu! Allons, monsieur, il n'est que des fous pour désirer ou envisager une telle calamité. Il faudrait à tout prix éviter qu'un tel malheur ne se produisit.

Que vos journaux mettent un terme à leurs attaques, à leurs sarcasmes, à leurs commentaires tendancieux; que notre pays cesse de rencontrer partout l'hostilité permanente du vôtre, je ne vois pas pourquoi la confiance désormais ne dirigerait pas nos relations. Il fut un temps où règna ce tacite accord, alors que gouvernait chez vous un homme d'Etat que la France a méconnu, Jules Ferry".

M. Georges Bourdon a vu et questionné les grands seigneurs et les diplomates. Le prince Hatzfeld, un des noms illustres de la diplomatie, longtemps respecté au Reichstag et qui aurait pu succéder à M. de Kiderlen-Waechter, assure qu'en Allemagne on n'a aucune animosité contre la France: on souhaiterait de meilleurs rapports avec elle et on lui a fait des avances; mais il y a l'Angleterre, qui froisse l'esprit public. Il y a aussi, en France, l'idéal de la revanche:

"—Oui. Il faut à tous les peuples un idéal commun, dans lequel se réalise leur unité. Vous avez secoué successivement l'idée monarchique et l'idéal religieux; qui sait si la pensée de la revanche n'est pas aujourd'hui, pour le peuple français, à la fois le stimulant et le lien, l'idéal entraîneur de la masse?

—Mais alors?

—La guerre, je n'y crois pas. De l'idée au fait, il y a un grand pas. La France me paraît, dans sa généralité, sincèrement pacifique, et quant à nous, nous n'y songeons pas."

Le prince Carolath, gentilhomme lettré et membre du Reichstag, président de sociétés savantes, ne croit pas à un conflit. Il veut, et il estime possibles, un accord avec l'Angleterre, une entente durable, honorable, sans arrière-pensée avec la France. Il n'est pas, selon lui, de peuple plus pacifique, dans sa masse, que le peuple allemand, et il juge que le peuple français est pareillement attaché aux biens de la paix.

Il y a aussi la presse. M. Théodore Wolff, qui fut longtemps à Paris, trouve que nous avons "rebuté" l'Allemagne et repoussé ses avances maladroites mais sincères; alors l'opinion n'est pas contente et nous lui montrons des passions que nous n'avons pas. M. Sudermann, le célèbre dramaturge de Magda, proteste des sentiments sympathiques qui entraînent vers nous les Allemands; pourquoi donc ridiculiser ces mêmes Allemands par la littérature, la caricature, le théâtre ?

"Je me souviendrai toujours, dit M. Sudermann, de l'impression que j'ai éprouvée l'année dernière, presque à pareille époque. Je venais de quitter Paris, livré au plus noir pessimisme, où il semblait chaque jour que la guerre, voulue par l'Allemagne, fût pour le lendemain; j'arrive à Berlin, je vois mes amis, je me renseigne: tout le monde était ferme et tranquille, et chez qui que ce soit je ne découvrais la plus lointaine pensée d'une provocation!"

M. Kerr, directeur de Pan, écrivain notoire, assure que l'Allemand ne pense qu'à la guerre parce qu'il envie le Français riche: "La guerre est pour demain." M. Maximilien Harden, le célèbre polémiste, croit, au contraire, que le peuple allemand ne veut que la paix qui est la garantie de la fortune économique; mais il faut régler la question d'Alsace-Lorraine et rien ne nous séparera plus: "Quelles belles choses feraient ces deux peuples!" Ainsi, les opinions si nombreuses sont-elles contradictoires, mais reflètent toutes le mécontentement de l'Allemagne dont les avances furent repoussées. Et la réponse de M. Maximilien Harden semble résumer l'opinion des plus sages; elle est très proche de la conclusion de l'auteur lui-même.

"La France n'est pas seule maîtresse de l'heure. Tandis qu'elle pèsera ses résolutions, l'Allemagne à son tour ne songera-t-elle pas à s'interroger? Face à face, avec des regards mauvais, toutes deux hésitent sur leur chemin. C'est le même qu'elles cherchent, et elles ne le savent pas. Il s'étend sous leurs yeux, tout baigné d'une éblouissante lumière, et elles ne le voient pas. Ni l'erreur, ni la colère, ni l'orgueil n'y conduisent, mais la sagesse, la vérité, la justice, la civilisation, la concorde, le sacrifice. Ce sont des voix magnanimes qui adjurent, les plus dignes d'émouvoir les grandes âmes. Ce sont les voix de la paix.

Allemagne, Allemagne, n'entends-tu pas l'appel éperdu, l'appel pacifique, qui monte du cœur de l'Alsace?"

Cette enquête d'un excellent journaliste, observateur sincère, écrivain de talent, est, d'un bout à l'autre, nourrie de détails originaux et de réflexions impressionnantes. Mais on n'en peut tirer, assurément, aucune conclusion certaine, et l'énigme allemande reste irrésolue: de quoi demain sera-t-il fait ?



Une des nombreuses preuves que les nôtres sont appréciés de nos hommes d'affaires de langue anglaise, est le fait que l'importante maison de pianos Layton Bros, a pris à son service M. Léopold A. Poulin, qui, depuis les quelques mois qu'il a charge du département français de cette grande maison de commerce, s'est montré à la hauteur de l'importante position qu'il occupe.

M. Poulin a fait ses preuves aux Etats-Unis et après avoir été à l'emploi de la maison Le Baron, de Sherbrooke il entra chez Layton Bros, qui est fondée ici depuis près de quarante années. Par son urbanité et ses connaissances dans le commerce de pianos et autres instruments de musique, M. Poulin s'est fait un grand nombre d'amis dont le nombre ne fera qu'augmenter si nos compatriotes vont le voir chez Layton Bros., No 550 rue Ste Catherine Ouest.

—) o (—

L'ALBUM DE CHARLEBOIS

En vente dans les principaux dépôts.

Sous le titre de "M. Gouin voyage", Jos. Charlebois a mis en vente la semaine dernière un album de caricatures fort amusant.

Cet album est en vente dans tous les principaux dépôts de Montréal, au prix de 10 centins.

Il sera expédié par poste à la campagne au prix de quinze centins. On pourra s'adresser à M. A. Neveu, boîte postale 2020, Montréal. Tfins

—) o (—

FAILLITE DE LA SCIENCE

L'a-t-on pu lire sans émotion, le bref télégramme communiqué au Conseil des ministres, l'autre jour, par le ministre des colonies, télégramme émanant de l'officier qui commande le territoire du Tchad:

Entendu Tchad signaux horaires Tour Eiffel.

Oui, l'a-t-on pu lire sans émotion?

Ainsi, à 44,500 kilomètres de Paris, en plein centre africain, en cette mystérieuse région du Tchad dont Ernest Psichari a dit qu'elle est "la terre du soleil et du sommeil", des Français isolés du monde ont entendu sonner l'heure de France, l'heure de Paris, par l'antenne de la Tour Eiffel, vibrant sous l'influence de l'étincelle électrique! Ils l'attendaient depuis longtemps, ce signal horaire, emporté dans l'espace à la vitesse de la lumière, et que les continents ni les mers ne devaient pas arrêter. Viendrait-il enfin? Ils l'attendaient là, perdus dans les lianes, parmi les lotus et les papyrus. Et soudain l'appareil Morse, au poste récepteur, s'est mis à parler, sollicité par le poste émetteur de la Tour Eiffel. Alors ils recueillirent le message, et leur joie fut grande. Il leur sembla que les milliers et les milliers de kilomètres qui les séparaient de la patrie et de sa capitale étaient abolis. Ils riaient, ces hommes, et ils pleuraient tout à la fois...

"Faillite de la science", proclamait feu Brunetière. Faillite? Pauvre lui ! Faillite, alors qu'un simple tube à limaille, délicat révélateur d'ondes, permet d'ouïr au lac Tchad les battements mêmes du cœur de Paris!

R. B.

—) o (—

CE QUI TRIOMPHE

L'Hon. M. Ouimet a suggéré, l'autre jour, de donner aux boulevards projetés de l'aqueduc le nom de BOULEVARDS LAPOINTE, un hommage au leader du conseil municipal.

Nous aurions préféré BOULEVARDS LACHAPELLE ou BOULEVARDS AINEY, pour attacher le nom d'au moins un commissaire à cette entreprise.

Car c'est la patience, l'intrigue et la ruse du bureau des commissaires qui triomphent dans cette affaire.

—) o (—

CARNET MONDAIN

On annonce pour le 3 juin prochain le mariage de M. Henri Daoust, fils de M. Placide Daoust, avec Mademoiselle Anna Colpron, de Côte Saint-Paul.

—) o (—

29ème Année

FACILE A ACHETER -:- FACILE A VENDRE

La grande popularité des Jardins Banlieues Marcil des bords du lac Saint-Louis les rend l'offre la plus pratique et la plus séduisante de l'Ile de Montréal.

Dorval, Strathmore, Valois, Lakeside, Pointe Claire

SUR LES RIVES DU LAC SAINT-LOUIS

SUR LES RIVES DU LAC SAINT-LOUIS

Desservi par le C. P. R. et le G. T. R. avec leurs gares sur nos propriétés. Service rapide et fréquent Adultes 7 cents. Enfants, 5 cents.

Sages règlements de construction afin de garder un cachet distingué à la propriété.

4 Cents le pied carré et plus.

LE PLUS BEL ENDROIT DE MONTREAL

On y dépense actuellement des milliers de piastres en améliorations, égouts, eau, lumière électrique, trottoirs de ciment, chemins nivelés.

Maisons construites au prix coûtant Nous construirons même des résidences pour nos clients qui nous rembourseront à tant par mois comme un loyer réparti sur 10 années.

Chaque lot aux conditions les plus faciles du monde. $10. comptant et $5. par mois.

6 P.C. TRIMESTRIELLEMENT

Pour revenu stable et généreux achetez les Débentures-Or-Première-Hypothèque du Marcil Trust, rapportant 6 p.c. l'an, payable tous les trois mois. Dénominations de $100 et multiples.

29ième Année

Incorporée 1913.

Etablie 1885.

Capital payé	$1,000,000
Réserve	1,500,000
Actif total	3,000,000

Marcil Trust

COMPANY, LIMITED.

MAIN 3791

Tous Départements.

180 Rue ST-JACQUES, MONTREAL.

Veuillez maller livrets gratis à

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . (Py)

6 P.C. INTERET COMPOSE

Avec un dollar vous ouvrez un compte de "Débentures-Or-Première-Hypothèque", (par la poste ou personnellement rapportant l'intérêt composé à 6 p.c. sur tout montant. Absolument garanti par première hypothèque sur immeubles de la Cité de Montréal et un actif de $3,000,000. "Payez quand et comme vous voulez."

29ème Année

$3. Comptant et $1. par Mois

ACHETERONT

Ce Poele a Gaz



Moderne

Notre mode de paiements faciles est le plus avantageux et le prix est presque le même que pour du comptant.

Nos poêles à gaz sont les meilleurs et aussi les plus économiques. Plus de 90 p.c., des poêles à gaz installés à Montréal, sont achetés de nous. N'est-ce pas là une bonne garantie ?

Demandez-nous à quelle épreuve sont soumis nos poêles à gaz avant d'être offerts en vente au public.

Nous ne vendons que des poêles faits des meilleurs matériaux, qui dureront des années et fonctionnent à peu de frais. Voyez nos échantillons aux salles de vente du Power.

$21.00 COMPTANT, $23.00 A TERMES.

The Montreal Light, Heat & Power Company

Salels de vente du Power: Angle des rues Craig et St-Urbain, Tél. Main 4040.

Magasin du haut de la ville: No. 358, rue Ste-Catherine Ouest. Tél. Uptown 4310.

Succursale de la partie Est : 834, rue Ste-Catherine, Mais. Tél. Lasalle 1850.

DANS LE MONDE DES BEAUX-ARTS.

La carrière des beaux arts ne sourit guère à nos Canadiens et cela se comprend assez aisément. Elle ne nourrit pas dit-on son homme ou du moins le nourrit mal. Le commerce ici absorbe tout, empiétant naturellement sur le domaine intellectuel qui se trouve réduit chez nous à sa plus simple expression.

Est-ce à croire cependant que nous devons nous désintéresser de cette question, lorsqu'il est admis que toutes les nations véritablement grandes l'ont été précisément parce qu'elles ont brillé dans les sphères artistiques et littéraires.

Sur ce point, je suis optimiste et je crois que ceux qui se sentent un peu de ce feu sacré, absolument nécessaire pour parvenir, n'ont aucunement à hésiter. La carrière de peintre, de sculpteur en vaut bien une autre et si elle ne nourrit pas son homme, peut-être y a-t-il un tantinet de sa faute, comme il y a également apathie des gouvernements à l'encouragement.

Nos artistes —je parle en général, bien entendu—ne font pas preuve d'un zèle extraordinaire, ils ne se "poussent" pas et de plus ils ne travaillent pas, comme ils pourraient et devraient le faire.

A chaque exposition, un ou deux morceaux, ce n'est pas assez. L'artiste passe inconnu, il ne frappe pas, rien alors de surprenant qu'il ne perce pas. S'il a du talent, on doit le chercher dans la galerie pour lui faire une place à part. Il ne s'impose pas et il serait nécessaire qu'il le fasse.

J'ai entendu parler de tel peintre dont je n'ai jamais vu une toile, tant soit peu considérable, mais simplement des esquisses, des pochades, des études, jamais rien de sérieux, de fini, rien de terminé où il ait mis toute la mesure de son talent.

Dans ces conditions rien d'extraordinaire à ce qu'il reste dans l'ornière et ne parvienne pas à dominer. Pour employer un terme d'atelier on "bûche" peu ici. On dort sur ses lauriers. Mauvaise affaire, qui tue son homme en peu d'années.

Dans le temps jadis, j'ai suivi quelques artistes, je me suis intéressé à eux. Tiens, me disais-je parfois : "Voilà quelqu'un qui promet; il y a quelque chose là dedans!"

Erreur complète, notre milieu semble peu favorable à l'éclosion, il ne vivifie pas, il empoisonne où mieux il chloroformise. De plus, les artistes sont jaloux les uns des autres, ils ne se voient pas, ne s'encouragent pas entre eux contrairement à ce qui se passe ailleurs ou l'on s'entr'aide où l'on se conseille, où l'on se critique sans s'en vouloir, mais à titre de stimulant.

J'ai souvent parlé avec des artistes, nombre d'entre eux m'ont dit du mal de leurs confrères quelquefois avec raison, le plus souvent à tort. La parabole biblique de la paille et de la poutre leur a été, je m'imagine, en partie destinée. En tous cas, c'est bien là pure vérité.

Nos artistes devraient donc d'abord se voir, se grouper, puis travailler ferme, le temps est venu, malgré tout ce qu'on puisse penser, dire et écrire, où l'on peut vendre. Il faut pour cela un peu d'entregent, un peu d'intrigue. Est-ce que ces deux qualités, car ce sont des qualités à mon point de vue que d'être sociable et intrigant, sont incompatibles avec le tempérament artistique. Non, que je sache.

Si l'artiste tirait ses ficelles comme on les tire dans d'autres milieux, assurément il vivrait et vivrait bien; mais il a peur, il ne joue pas des coudes. Il lui faudrait de l'entrainement; un peu de connaissance de la vie réelle le briserait. Malheureusement, il vit la plupart du temps seul, s'étiole et ne donne pas ce qu'on eût été en droit d'attendre de lui. La pensée jadis lumineuse s'obscurcit et si le silence a son charme il est évident aussi que le frottement à la vie intense a ses effets, surtout à une époque fébrile comme celle que nous traversons.

RAPIN.

—) o (—

LA FORCE OU L'IGNORANCE

La "Liberté de Winnipeg déclare que "TOUTE MINORITE N'A D'INFLUENCE ET NE COMPTE DANS LA DECISION DES GOUVERNANTS QUE SI ELLE EST FORTE".

Or, les réactionaires nous accusent de dénigrer nos compatriotes parce que nous leur conseillons ardemment de s'instruire s'ils veulent être forts.

Qui sait? Ils rêvent peut-être la grandeur dans l'ignorance !

—) o (—

ILS DERAISONNENT

Détaché d'un article de la "Vérité":

"Or le "mouton" qu'attaque le "Pays" depuis quelque temps, M. Asselin ne peut pas l'ignorer, c'est l'"Agnus Dei," un symbole cher à tous les catholiques et particulièrement à tous les vrais Canadiens-français."

Bon, voilà maintenant que le vulgaire mouton, dodu et prisé—le merino national, comme l'appelait l'"Evènement—c'est l'"Agnus Dei".

Comment voulez-vous discuter avec des gens qui déraisonnent de pareille façon ?

—) o (—

IL DENIGRE

Cueilli dans un article du "Canada" :

"Les statistiques décennales et les chiffres budgétaires s'accordent pour démontrer que si, au point de vue de la moralité générale, la province de Québec était à la tête des provinces canadiennes, MALHEUREUSEMENT ELLE ETAIT PARMI LES DERNIERES AU POINT DE VUE DE L'INSTRUCTION DES MASSES."

Parmi les dernières! Mais la "Vigie" et l'"Action Sociale" ne manqueront pas d'accuser le "Canada" de faire œuvre de dénigrement contre la province de Québec.

—) o (—

A L'ECOLE DU PLATEAU

Sur la foi d'un correspondant, nous avons dit que l'enseignement de l'anglais était négligé à l'école du Plateau et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Un professeur de l'Académie Commerciale que nous tenons en haute estime nous assure que cette information est inexacte, du moins en ce qui concerne le Plateau.

En effet, on y enseigne l'anglais deux heures par jour dans toutes les classes et même trois heures par jour dans les deux classes les plus avancées.

Et cet enseignement se fait par des professeurs diplomés.

—) o (—

"BRITANNICUS"

Les élèves du Conservatoire Lasalle ont joué avec grand succès cette semaine la tragédie de Racine "Britannicus".

Nous étions à l'avance bien convaincus que brisés, modelés par le Prof. Lasalle nos jeunes Canadiens se montreraient à la hauteur de leur tâche et ce n'est pas mince affaire on le sait que d'interpréter du Racine. La réalité a dépassé l'espérance et les acteurs se sont fort bien acquitté de leurs rôles respectifs.

Il convient cependant de signaler plus spécialement à l'attention du public Mademoiselle Berthe Marcotte et M. George Landreau qui furent particulièrement applaudis. Ils possèdent en tous cas, les qualités premières nécessaires à affronter les feux de la rampe.

Les autres rôles étaient également bien interprétés, Madame Allard Laurendeau dans Agrippine, MM. Alexandre Mazurette et Léon Mercier Gouin dans Britannicus et Néron furent également très consciencieux et très goutés.

M. Lasalle a donc plein droit au lendemain de cette représentation, à nos sincères félicitations.

—) o (—

AU NATIONOSCOPE

La semaine prochaine, le Nationoscope remportera un brillant succès artistique, car "Retour du Bagne", drame en 5 actes d'Adolphe Belot, a connu autant de succès que de reprises, dans toutes les principales villes où le théâtre est en vogue. Ce sera une primeur pour Montréal. "Retour du Bagne", en effet, n'a jamais été représenté ici; la troupe de MM. Demers et Montésano promet de nous donner une interprétation digne d'une telle œuvre, et elle soutiendra sa réputation d'homogénéité et de conscience artistique.

—) o (—

PARC DOMINION

Le Parc Dominion bat toujours son plein et la foule depuis son ouverture s'y est portée de plus en plus considérable.

Les attractions en effet sont des plus goutées. Le monde semble tout particulièrement priser le théâtre Vaudeville et les femmes minstrels sous la direction de Mme Nina Searl. Elles viennent en partie de Paris et de New-York.

Le cirque Dickey attire également beaucoup de spectateurs. Son propriétaire a engagé spécialement ces jours derniers trois cow-boys venant directement de l'Ouest pour les représentations de cette semaine.

Dans la tente du cirque Hamilton où l'on voit les plus rares spécimens curieux de la race humaine, il y a actuellement une sorte de phénomène du nom de Jane. Cet homme est complètement dépourvu de bras, mais il a remplacé l'usage de ses membres supérieurs par ceux de ses jambes avec lesquels il accomplit tous les actes nécessaires à la vie. A lui seul cet homme vaut le prix de l'entrée du cirque.

Le Parc s'est pourvu d'une ménagerie et l'on pourra y voir une collection splendide de crocodiles, d'autruches venant de la Floride et de toute beauté comme plumage.

En tous cas, allez au Parc Dominion ne serait-ce que pour y entendre la fameuse fanfare Vander Meerschen.

—) o (—

AU PARC SOHMER

(25ième saison)

SEMAINE COMMENÇANT LE 1er JUIN.

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE.

DEWAR'S CIRCUS, Cirque de poneys, Mule et Chiens.

THE HEUMAN TRIO, Bicyclistes extraordinaires.

RAE E. BALL, Célèbre Violoniste américaine.

HERBERT ET GERMAINE TRIO, Acrobates aériens.

THE HENLEYS, Chant et danses.

La musique du Parc, Prof. J. J. Goulet, Directeur, dans un repertoire nouveau.

Soirée de Gala, tous les mercredis et vendredis et concert sur la terrasse tous les soirs.

—) o (—

A louer a Longueuil

Magnifique résidence située sur la rue Saint-Charles à 3 minutes du bateau, contenant 9 pièces, chambre de bain, w. c., Magnifique jardin fruitier. S'adresser à

O.B. H. Maillé & Cie

92 NOTRE-DAME EST

Chambres 35-36 Edifice La Sauvegarde

Tél. Bell Main 4630

J. Charlebois

Dessinateur

60, RUE NOTRE-DAME EST

Main 8389

Elle s'attaque aux effets

ET NON AUX CAUSES

La Ligue des Droits du Français chez les maitre imprimeurs

Les membres de la Ligue des Droits du Français se sont fait donner une petite leçon, il y a quelques jours, lors de leur entrevue avec les maitres-imprimeurs; nous espérons qu'ils sauront en profiter.

Ces messieurs s'étaient rendus auprès des maitres-imprimeurs pour leur parler des droits du français, et ils firent remarquer qu'une récente circulaire de cette union contenait trente fautes d'orthographe, de grammaire, anglicismes, etc. De plus, dans le métier ne se sert-on pas trop de mots anglais alors que le mot correspondant existe ?

Appelé à prendre la parole, M. Gustave Francq, maitre imprimeur, qui se trouvait dans l'assistance complimenta les représentants de la Ligue des Droits du Français sur leur zèle puis il leur fit remarquer qu'ils s'attaquaient malheureusement plutôt à un effet qu'à une cause. "Vous constatez, dit-il en substance, que les imprimeurs et les typographes font des fautes de français; cela tient évidemment à ce qu'ils manquent d'instruction. Si nous avions dans la province de Québec l'instruction obligatoire il est certain que le niveau d'instruction de notre population se relèverait sensiblement. Mais je crois savoir que ce sont les milieux où naquit la Ligue des Droit du Français qui s'opposent le plus à toute réforme scolaire. Drôle de logique. Vous vous rendez compte de l'ignorance des gens et vous êtes opposé à la gratuité ou à l'uniformité des livres, et à l'instruction obligatoire.

Au lieu de venir nous faire remarquer que nous faisons des fautes de français, que nos typographes sont ignorants, pourquoi ne prêchez-vous pas la réforme scolaire.

Et vous le savez fort bien vous-même, il n'y a pas que les classes ouvrières qui sont ignorantes, il y a des hommes de profession, des commerçants qui font des fautes de français et d'orthographe.

Ce n'est certes pas leur faute, mais c'est la faute du système et c'est bien plus là qu'ailleurs que doivent tendre nos efforts".

Les maitres imprimeurs approuvèrent fort ces paroles qui tombent d'autant plus à point que l'union typographique, se rendant compte de l'ignorance où sont souvent nombre de ses membres, vient de décréter qu'elle fera subir à l'avenir un examen aux apprentis qui veulent apprendre le métier.

Nous croyons que M. Francq a parfaitement raison de dire que la Ligue des Droits du Français qui poursuit, certes une belle œuvre, s'attaque plutôt à des effets qu'à une cause quand elle se plaint du mauvais français écrit et parlé dans la province de Québec.

Le sermonnaire des parisiennes

Les conférences de Mgr Bolo sur les femmes

Les trois forces qui dominent le monde; la pensée, le canon et .... l'éventail

Le distingué prélat parle cette année de l'empire des salons

Les Parisiennes eurent cette année, pour leur carême, une déception. Je parle de celles qui ne songent pas à courir aux sermons du père Janvier, qui arrivent en retard, le dimanche, à la messe d'une heure et qui même quelquefois n'y vont pas du tout. Depuis deux années, un prêtre qui s'est fait une spécialité de les comprendre avait réussi à les attirer au prône, rien qu'en leur annonçant qu'il parlerait d'elles. La première fois il prit pour sujet: "les Jeunes filles d'aujourd'hui", et l'année dernière, "les Mariages de demain". Elles vinrent d'autant plus alléchées que le prédicateur abandonnait la chaire pour la salle de conférences et qu'il avait la réputation de ne pas mâcher les mots. Je ne sais pas si elles prirent ensuite pour confesseur Mgr Bolo—on l'a déjà reconnu,—mais elles furent ravies. Il paraît même qu'elles le furent trop. Et cet hiver, pour leur mortification, c'est en vain qu'elles attendirent. La Septuagésime passa, et la Passion, et le dimanche des Rameaux, Pâques arriva sans qu'elles aient pu, en écoutant leur sermonnaire, se donner l'illusion de faire carême... Mgr Bolo voulut-il leur laisser le loisir d'aller suivre les dissertations théologiques de l'abbé Gaudeau ou les homélies du premier vicaire de leur paroisse ?

On dit que l'autorité supérieure ecclésiastique... Mais on dit tant de choses qui ne sont pas nécessairement vraies. Arrêtons-nous aux portes de la sacristie.

Au surplus Mgr Bolo donnera-t-il peut-être à ses auditrices mécontentes une explication, puisqu'il commence dans quelques jours, à la Société de géographie, une série de conférences sur "les Salons": l'empire des salons, la morale dans les salons, les salons spirites, le mariage dans les salons.

Mgr Bolo n'abandonne pas, on le voit, son sujet préféré. En parlant des salons, c'est encore de la femme qu'il parlera. Il a beau la morigéner et la railler, il a pour elle autant d'admiration que de sympathie. Il se fait d'elle et de son influence une haute idée; il la classe parmi les trois forces, les trois engins, dit-il, "qui dominent incontestablement le monde":

—Ce sont la pensée, le canon et... l'éventail!

Et il a un faible pour l'éventail.

Il n'est pas de ceux qui poussent à la masculinisation—oh! l'horrible mot!— de la femme. Si parfois il s'avoue féministe, ce n'est pas du féminisme des suffragettes.

—Je voudrais, dit-il, que la femme comprit la valeur de son empire. Le salon est un des moyens par lesquels elle peut le maintenir et le développer. Et quand je la vois le déserter pour le laboratoire ou l'université je dis qu'elle commet un suicide et qu'elle prépare un désastre. Comment la femme peut-elle se méprendre à ce point, la Française, surtout, la Parisienne qui triomphe par la beauté et par la grâce? Les étrangers peuvent nous prendre tout, il y a une chose qu'ils ne peuvent pas prendre, c'est le pouvoir de la femme française. Elle a ce privilège et il est incommunicable.

"Que la Parisienne ait la fantaisie, par exemple de se coiffer d'une galette, d'un chiffon ou d'une queue d'oiseau, il n'est pas une femme dans le monde civilisé qui ne se considérerait comme déchue et redevenue sauvage si tout aussitôt elle n'adornait son chef d'une galette, d'un chiffon ou d'une queue d'oiseau. Voilà l'empire de la femme française et qu'elle peut exercer pour autre chose, si elle veut, que pour les robes et les chapeaux!

—Vous donnez le salon, et c'est incontestable, comme un des instruments du pouvoir féminin. Mais le salon n'est-il pas menacé de disparaître?

—Je souhaite et j'espère le contraire.

"Le salon français est en ce temps-ci le sujet d'une décomposition, qui n'est pas une corruption, et aussi d'une certaine corruption. Il se "décompose" en deux éléments: un élément intellectuel qui n'a plus le temps de marivauder, et ce sont les femmes lettrées ou savantes qui le représentent; un élément sportif qui a remplacé les récréations littéraires de l'hôtel de Rambouillet et de ses successeurs par les exercices physiques. Vous voyez dans ce partage ce qui retirerait à Mlle de Scudéry si elle s'avisait de reparaître! Quant à la corruption mondaine, je ne crois pas qu'elle soit poussée aussi loin que le prétendent les Juvénal de la morale contemporaine. D'abord on ne saurait faire un grief spécial à notre société de misères qui sont de tous les temps. Et puis les femmes de la société française peuvent, quoi qu'on en dise, supporter sans désavantage la comparaison avec les femmes des autres pays. Aucune d'elles a-t-elle jamais poussé l'extravagance aussi loin que certaines femmes d'outre-Rhin, au sujet desquelles je ne vous rappellerai pas l'histoire trop connue des nègres du jardin botanique de Hambourg ?

—N'avez-vous pas vous-même dénoncé une crise du mariage?

—Certes! Et j'aborderai encore le problème dans une dernière conférence, le mariage dans les salons. Le mal du mariage, le mal qui engendre les malentendus, les douleurs, les désordres de tout genre, les divorces, a pour cause principale la légèreté avec laquelle se décident les unions. Beaucoup de gens vont au mariage comme on va manger une friture à Chatou. C'est au moins une imprudence.

"Les Américains ont essayé de faire voyager ensemble les fiancés avant de les unir: Paris, Berlin, le Caire, Tokio, et dernière station, la mairie. Les hôtels, puis l'autel! Le principe est sage. Son application a trop d'inconvénients. La mairie risque d'être un peu trop loin du point de départ. Pourquoi le stage matrimonial ne consisterait-il pas à changer de famille pendant la période des fiançailles? Le futur viendrait villégiaturer chez les parents de la jeune fille, tandis que celle-ci prendrait pension chez les parents de son fiancé. Je sais bien que les enfants ne ressemblent pas toujours aux parents. Mais normalement ils les continuent. Ils sont ce que ceux-ci ont été, et ceux-ci offrent l'image plus ou moins exacte de ce que ceux-là seront. Le jeune homme, regardant sa belle-mère, dirait: "Voilà ce que ma femme sera dans vingt ans." La jeune fille, voyant son beau-père, penserait: "Je vais me donner un maitre taillé sur ce patron!" Et l'on saurait un peu mieux où l'on va!

"Vous me direz: "Plus personne ne voudra se marier!" Je réponds: "Ne soyons pas absolus." Beaucoup de mariages n'aboutiraient ni aux rixes ni au divorce, pour la bonne raison qu'ils ne se seraient pas faits, j'en conviens. Mais comme l'union des sexes, considérée en général, est indépendante de la volonté humaine, il faudra se marier tout de même. Dès lors, on sera contraint d'élargir le champ de ses recherches et de ne pas le limiter aux familles pourvues de grands titres ou de grosses dots. On prendra plus souvent le bonheur sans l'argent, et presque jamais l'argent sans le bonheur. Tout le monde y gagnera."

Heu! Heu! le bonheur... Enfin c'est peut-être une chose qu'on finira par trouver. Quant à l'idée—originale assurément—de villégiaturer chez la belle-maman, on peut se demander si elle serait bien du goût des deux fiancés. Ils préféreraient, je crois, le système américain. Même en cas de rupture, ils auraient fait au moins un beau voyage.

Pour conclure, Mgr Bolo souhaite que la France ne laisse pas tomber cette gloire et cette puissance française, le salon:

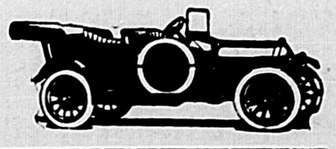
—Il y a cent ans, la gloire de Paris habitait la rue du Bac ou l'abbaye au Bois. Elle s'appelait Récamier ou de Staël. Aujourd'hui on voudrait faire croire qu'elle a émigré dans les cabarets de Montmartre. Non! La vérité est que si des femmes distinguées avaient réussi jadis à centraliser dans leurs salons assez de "lumières" pour en faire des foyers éclatants que l'on apercevait de tous les points de l'univers, il en est un assez grand nombre pour continuer une tradition qui est notre honneur."

"Que manque-t-il!" demande Mgr Bolo. Et il fait lui-même la réponse: "Un peu d'entretien et un peu de nettoyage!"

Le trait est joli. L'éloquence de Mgr Bolo est toute en mots de ce genre, vifs et qui portent. Mais ils ne blessent pas. Un de nos confrères posa un jour à ses lecteurs cette question: Quel est l'homme qui plait aux femmes? Mgr Bolo est l'orateur qui sait leur parler. Je comprends qu'elles l'aient élu pour leur prédicateur attitré.

ELIE-JOSEPH BOIS.

(Du "Temps")



Une occasion de vous procurer un auto à bon marché Je viens de recevoir plusieurs JACKSON de tous les modèles, 1913 et des modèles 1912 parfaitement neufs UN BARGAIN

J'ai aussi un garage pour toutes sortes de réparations Adressez-vous à

J. P. P. ROBERT

73 RUE ST-DENIS ou

440 Lagauchetière Est, près St-André, en arrière.

Jackson

Telephone: Est 6783
Le soir, - Est 3781

REFORME DU SENAT

L'attitude du Sénat sur la question de la marine suggère au "Herald", un journal libéral, les quelques réflexions suivantes:

"Un sénat qui se recrute parmi des hommes qui ont "servi leur pays" en se retirant pour donner un siège à un chef de parti battu, ou en étant eux-mêmes battus en luttant dans les rangs du parti ou en donnant quelque grosse contribution à la caisse électorale ne peut que subir l'esprit de parti".

Ces réflexions ne sont pas neuves. Les journaux de notre parti les avaient déjà faites bien des fois puisque l'un des principaux articles du programme libéral de 1893 était la réfome du sénat.

Lors de l'affaire du chemin de fer du Yukon, au lendemain de l'arrivée de Sir Wilfrid au pouvoir, quand la majorité conservatrice du Sénat tua le projet ministériel, tous nous proclamions la nécessité de réformer le Sénat.

Mais, hélas! notre parti s'est désintéressé de cette question et de bien d'autres.

M. MILTON L. HERSEY

M. Milton L. Hersey vient d'être élu président de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal.

Cette Société ne pouvait confèrer la direction de ses intérêts à des mains plus sûres!

UN BEAU GESTE

Nous critiquons souvent les Commissaires de la ville de Montréal qui administrent nos alfaires municipales de façon plutôt extraordinaire, mais, comme il ne leur arrive guère souvent de prendre des décisions louables en tous points, il faut en profiter pour leur faire des compliments sans quoi.....

Nous apprenons que le Bureau des Commissaires vient de voter $10,000 dans le but de procurer des terrains de jeu pour les enfants durant l'été.

Nous applaudissons avec plaisir ce geste du Bureau des Commissaires.

JAMAIS

M. Ainey aime à pontifier. Il déclarait hier au "Star" que chaque fois que les commissaires ont tenté un effort pour donner à la ville de Montréal une administration saine et pratique, il s'est toujours trouvé quelqu'un pour sonner l'alarme.

M. Ainey se croit au-dessus de la critique depuis qu'il est commissaire à $7,500 par année.

Parlons-en de son administration saine et pratique. Jamais les rues de Montréal n'ont été en plus mauvais état que depuis que les contribuables sont sous la ferule de M. Ainey et de ses collègues.

IL N'A PAS LE TEMPS

Le Dr J. G. Hood, chef du service d'inspection alimentaire à l'hôtel de ville, a déclaré à un rédacteur du "Herald" qu'il se consomme à Montréal une grande quantité de lait provenant de troupeaux gangrenés de tubersulose.

Faut-il s'étonner du chiffre alarmant de la mortalité dans la métropole ?

Le Dr Lachapelle, président du bureau d'hygiène provincial et membre du bureau des Commissaires, se soucie fort peu de ces questions d'alimentation.

Les boulevards de l'aqueduc prennent tout son temps et absorbent tous ses efforts.

C'est evident

Que la English & Scotch Woolen Co. surprend tous les jours les nombreux clients qui vont leur donner mesure pour des complets de printemps et d'été—car il est reconnu que pour la coupe, le fini des vêtements et la qualité des tweeds et autres étoffes avec lesquels ils sont confectionnés—ils valent le double du prix qu'ils chargent. Aussi, durant la semaine dernière ils ont remplis au delà de 600 commandes de complets et pardessus.

Combats de taureaux et combats d'hommes.

J'ai souvent entendu des hommes d'ordre ergoter sur la barbarie des combats de taureaux en Espagne et dans le Midi de la France. Je m'insurgeais en moi-même contre ces coutumes sanguinaites et je rêvais le jour, où par l'évolution graduelle et l'esprit des masses, elles seraient supprimées.

Et pourtant ce ne sont, dans ces pays, virtuellement que des combats d'animaux.

Le spectacle que l'on nous a offert l'autre soir à l'Arena est autrement laid. Deux hommes se sont battus, devant dix à douze mille spectateurs.

L'un et l'autre étaient couverts de sang et le vainqueur s'en est tiré avec une fêlure de crâne.

Moi, j'aime mieux voire égorger des animaux que des hommes.

Et je vous avouerai que j'ai une foi médiocre dans un sport aussi brutal et révoltant pour moraliser les foules.

Champagnes
Brandy
Liqueurs

Françaises Cusenier

Provenant du feu de

LARUE ET CLOUTIER

A vendre a grands sacrifices

MOQUIN FRERES

120 RUE ST-DENIS

Tel. Est 1682 - 4755

KENT REALTY Co.

71a. RUE ST-JACQUES

CHAMPAGNEUR—9 logements, 60 x 90, tout à fait moderne 6-7 appartements avec gaz et électricité. Hypothèque $15,000 à 3 ans. Revenu $2,800. Prix $33,000. Comptant $5,000. Balance à arranger.

BOYER, près Mont-Royal.—3 flats de 6 et 7 pièces, gaz et électricité, bains Boutique de menuiserie et cave de 5 pieds. Revenu $612.00. Prix $6,200. Comptant $1,800. Hypothèque $3900. à 6 p.c. Balance facile.

CHABOT—10 logements modernes. Pourra vendre séparément. Revenu $1275. Prix $12,000. Comptant $3,500.

CHABOT, (près Gilford).—Bâtisse 32 x 40. Extension 20 x 18. Terrain 32 x 74. Façade brique romaine. Hypothèque $5,000 pour 2 1-2 ans à 6 p.c. Prix $9,400. Revenu $936. Comptant $3,000.

DE L'EPEE, (Entre Laurier et Boulevard St-Joseph).—60 x 80. Brique solide planchers bois dur, 14 logements de 5 pièces. Revenu $6,600. Prix $55,000. Clair d'hypothèque. Comptant $10,000. Echangerait pour terrain avec comptant.

DES ERABLES, près St-Jérome.—Façade brique pressée, 2 maisons 2 logements, 25 x 50 avec extension, terrain 25 x 90, tout à fait moderne, 7 pièces chauffées eau chaude. Gaz, électricité. Revenu $360. Hypothèque $2,200. Comptant $1550. Prix $3,750.

ESPLANADE—8 logements modernes, façade finie brique mosaïque, cave en ciment de 7 pieds, six et sept pièces. Prix $18,500. Hypothèque $8,500. Comptant de $5,000 à $8,000. Revenu $1,800. Prendra terrain en ville et comptant de $3,000.

AVE. LAURIER OUEST.—3 magasins et 6 flats modernes, chauffés eau chaude. Planchers bois dur, terrain 72 x 97, maison 72 x 80 avec ruelle. Revenu $4000. Prix $54,000. Comptant $10,000.

ON DEMANDE BONNES PROPRIETES AVEC BON REVENU.

S'ADRESSER A

KENT REALTY CO., 71a, rue St-Jacques. Tel. Main 6934

NE vous laissez pas dire que vous achetez de l'immeuble comme vous achèteriez une paire de chaussures. Lorsque vous achetez de l'immeuble, vous voulez acheter quelque chose qui rapportera le plus grand profit pour votre placement et dans le plus court délai.

PARC ROSE HILL

MAINTENANT c'est un terrain splendide, élevé, sec, faisant face à une grande route, éloigné du tumulte de la ville, bon marché et allant de PAIR AVEC la CROISSANCE de la ville.

ALORS il sera encore splendide, fera encore face à une grande route, mais dans une section prospère de la partie la plus florissante de la ville et il coûtera cher.

VOUS POURREZ ALORS REALISER UN GROS BENEFICE.

Pourquoi ne demanderiez-vous pas notre brochure contenant tous les renseignements. Il n'est pas nécessaire que vous achetiez. Ne demandez que la brochure.

Lots pour $150 et plus, payables 10 p. c. comptant, et la balance en 5 ans.

Nos automobiles attendront tous les tramways, au coin de l'avenue Mont-Royal et de la rue Iberville, le samedi après-midi et le dimanche, toute la journée, aussi au bureau de M. P. Simard, 3299 rue Letang. Un char de St-Denis et Villeraie vous débarquera au bureau de M. Simard.

Bureau principal :
299, rue St-Jacques
Tél. Main 5590.

REAL ESTATE SHORT & TROWER, LIMITED INVESTMENT BROKERS

SUCCURSALE
Angle de l'avenue Mont-Royal et Iberville.

MM. SHORT & TROWER, Limited,
299 rue St-Jacques.

Veuillez m'envoyer la brochurette illustrée, concernant Rose Hill Park.

Nom .....

Adresse.....

UN VAISSEAU DE GUERRE FRANÇAIS

M. Raynaud, Gérant du Consulat Général de France est avisé que le croiseur le "DESCARTES"— sur la demande spéciale qui en a été faite du Gouvernement français par M. Ch. E. BONIN, Consul Général, actuellement en France,—séjournera dans le port de Montréal, du 10 au 20 juillet, pour y participer à la fête nationale du 14 juillet.

SUIVEZ LA MODE

Et allez donner votre mesure pour un complet dans le dernier genre chez

M. Jos. B. Lamontagne,
No 231, Rue Amherst

(Bâtisse de l'ancien bureau de poste.)

M. Lamontagne tient ce qu'il y a de plus nouveau en fait de tweeds, étoffes et draps. Confection de première classe et prix raisonnables.

Allez le voir !

MONTREAL JOCKEY CLUB

Première Course — Tous les Jours à 2.30

BLUE BONNETS COURSE

19 Meeting du Printemps 13

du 3 au 10 JUIN

Courses ordinaires et courses au clocher tous les jours—beau ou mauvais temps.

CONVOIS SPECIAUX, avec wagons des membres en faisant partie, quittant la gare de la rue Windsor tous les jours à 1.40 p.m. et 2.00 p.m.

TRAMWAYS ELECTRIQUES DIRECTS via la rue Bleury, à des intervalles de 5 minutes, depuis midi jusqu'à trois p.m. Après cette heure un service spécial partant de l'avenue Mont-Royal.

Passage: dix cent en argent dans chaque direction sur tramways se rendant directement pas de correspondances.

ADMISSION AUX COURSES (y compris la grande estrade), $1.50. Insignes de saison, $10. Sièges de loge, $1. Loges (pour la saison), $30.

LES ENFANTS NE SONT PAS ADMIS.

Faites nettoyer vos vitres par la

Montreal Window Cleaning Co.

Téléphonez-leur ou écrivez-leur. Ils répondront de suite à votre appel.
Tél. Main 2443.

Une bonne ménagère

Pour le printemps et l'été, doit faire remettre à neuf ses meubles et autres effets de ménages. L'endroit par excellence pour ces réparages est chez

CHARLES TURCOT

Atelier: 709, rue Lafontaine Est
Près de la rue Visitation.
Tél. Est 5896.

A LOUER

UN GRAND MAGASIN, 28 x 5, avec lumière de côté, au coin de l'avenue Mont-Royal et de la rue Iberville.

Bel endroit pour un magasin de fruits

S'adresser à

COURTIERS SHORT & TROWER LIMITÉE D'IMMEUBLES ET DE PLACEMENTS

299, RUE ST-JACQUES
Téléphone MAIN 5590

Pour votre santé! Buvez l'eau de table



White Rock

Petillante, Pure, Exquise!

F. X. ST-CHARLES & CIE., Limitée, Agents, MONTREAL

Porcheron & Fergusson

Courtiers d'Assurances

11 rue St-Sacrement Tel-phones Main 7200-8212

Nous serons heureux de répondre à toutes les imformations qui nous seront adressées.

BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY

Bureau Principal : **EDIFICE ROYAL**

2 Place d'Armes, **MONTREAL.**

Agents Speciaux Demandes

THEODORE MEUNIER, Directeur-Gérant.
Tel. Main 7726 et Main 4574

The Federated Press Limited

13, RUE CATHEDRALE.

IMPRIMEURS DE LUXE

Pour tout ouvrage de choix et service rapide, téléphonez

MAIN 6510 - 6511